

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQÀM)

**L'ÉCHEC DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE,
UNE RESPONSABILITÉ À PARTAGER,
LE CAS DU MALI (1960 - 1997)**

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
MOUSSA MOHAMED KONÉ

DÉCEMBRE 2000

DÉDICACE

Je dédie ce travail à:

- Mon cher et défunt père M. Mohamed Koné (paix à son âme) pour les sacrifices consentis à mon éducation;
- ma très chère maman Mme Diafanta Samoura pour les sacrifices consentis à mon éducation surtout et à mes études;
- ma sœur et chérie Mme Mariam Koné pour son soutien et son amour; en témoignage de ma reconnaissance pour leur soutien matériel et moral.

REMERCIEMENTS

Ce travail doit beaucoup à la patience et à la coopération de tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, m'ont encouragé au cours des diverses étapes de mes recherches.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance aux différents services et ministères compétents que j'ai fréquentés durant toute la période de ma recherche. Il s'agit particulièrement des ministères de l'Économie du Plan et de l'Intégration, du ministère des Finances et du Budget, de la Direction Nationale de la planification et la Direction Nationale de Statistiques et de l'Informatique. Sans leurs sincères collaborations, ce travail ne serait pas ce qu'il est maintenant.

Je remercie particulièrement M. Jean-Marc Fontan pour m'avoir guidé tout au long de ce travail. Travailler avec lui a été pour moi une chance à cause de sa bonne compréhension, de sa disponibilité et surtout de son amabilité. Mes remerciements s'adressent également à toute la direction du département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), singulièrement à Mme Francine Descarries (pour qui j'ai beaucoup d'admiration) à qui je dois quelque part mon succès à l'UQÀM. Ses conseils m'ont été d'une aide précieuse. Elle a toujours su m'orienter, me soutenir et m'encourager à des moments difficiles. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de mes plus sincères reconnaissances et de mes plus hautes considérations.

Je remercie spécialement mes professeurs de l'École Normale Supérieure (EN-SUP), particulièrement les professeurs Kary Dembelé et Mamadou Lamine Traoré, qui ont énormément contribué à ma formation intellectuelle. Ils ont cultivé en moi le sens de la critique constructive, de l'analyse rationnelle, de l'intégrité et de la dignité humaine.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX.....	v
AVANT PROPOS	v
RÉSUMÉ	ix
 INTRODUCTION.....	1
 PREMIÈRE PARTIE	
Chapitre I	
PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Le constat d'échec	5
1.2. Hypothèses	14
1.3. Cadre méthodologique	16
Chapitre II	
LES THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT	21
2.1 Origine et évolution des crises liées à la naissance des théories du développement.....	21
2.2 Les enjeux théoriques des théories du développement.....	25
2.3. Les enjeux pratiques des théories du développement en Afrique	34
 DEUXIÈME PARTIE	
Chapitre III.....	44
PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE	44
DU MALI PRÉ-INDÉPENDANCE	44
3.1 Présentation géo-historique du Mali	44
3.2 La période pré-coloniale (IV ^{ème} - XVIII ^{ème} siècle)	51
3.3 La période coloniale (XIII ^{ème} siècle - 1959).....	53

Chapitre IV	
L'APPLICATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA MODERNITÉ	
AU MALI, ANALYSE DES RÉGIMES ET	
DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT	58
4.1 L'ère de l'indépendance et le socialisme au Mali (1960-1968)	58
4.1.1 La politique de développement socialiste de Modibo Keïta	
(1960-1968)	59
4.1.2 Les limites du socialisme malien	67
4.2 Le régime militaire de Moussa Traoré (1968-1991).....	75
4.2.1 La stratégie de développement économique et social du régime de	
Moussa Traoré.....	77
4.2.2 Les limites du populisme autoritaire de Moussa Traoré	88
4.3 La période de libéralisation politique et économique	98
4.3.1. La transition démocratique (mars 1991-juin 1992).....	98
4.3.2 La III ^{ème} République et le régime libéral d'Alpha O. Konaré (1992-	
1997).....	105

TROISIÈME PARTIE

Chapitre V	
PERSPECTIVES.....	120
5.1 Culture et développement	121
5.2 La lutte contre la corruption	125
5.3 Coopération internationale	130
5.4. Croissance économique.....	135
5.4.1 La modernisation du secteur agricole.....	135
5.4.2 La politique d'industrialisation	137
5.5. L'intégration africaine.....	140
CONCLUSION GÉNÉRALE	149
BIBLIOGRAPHIE	153

LISTE DES FIGURES

Figure	<i>Page</i>
1. Carte de la décolonisation du continent africain	25
2. Carte physique du Mali.....	48
3. Carte économique du Mali.....	49
4. Carte de l'empire du Mali	50
5. Carte de l'Afrique en 1969 marquant la division idéologique du continent.....	143

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

	<i>Page</i>
1. L'Afrique subsaharienne en 1990 et l'Asie du Sud-Est en 1965 : moyenne de certains indicateurs.....	7
2. Comparaison des indicateurs socio-économiques de développement du Mali par rapport aux autres régions du monde.....	12
3. Les plans de développement social et économique du Mali de 1960 à 1997	18
4. Quelques indicateurs économiques du Mali (1970-1993)	46
5. Schéma d'organisation du Mali rural sous le régime de Modibo Keïta	62
6. Croissance économique du Mali (1959 -1965)	65
7. Financement du Plan 1987-1991 (en milliards de F CFA).....	87
8. Évolution de la situation économique avant l'éclatement des crises sociales en 1990	97
9. Sensible progression de l'abstention du vote référendaire au choix présidentiel.....	106
10. Enveloppe globale et financement du programme triennal d'investissement du Mali 1995-1997	112
11. Financement du programme triennal d'investissement (PTI) 1995-1997. (Financement des principaux bailleurs de fonds sur subvention)	132
12. Financement du programme triennal d'investissement 1995-1997 (Financement des principaux bailleurs de fonds sur prêts).....	133

AVANT PROPOS

Le projet de ce travail de recherche m'est venu à l'idée il y a de cela une dizaine d'années. J'ai toujours été préoccupé par la question du sous-développement du continent africain et particulièrement le sous-développement du Mali. Ces problèmes n'ont jamais cessé de m'obséder durant toutes mes années d'études. J'avais du mal à comprendre la léthargie dans laquelle sont plongés les différents États africains, alors que l'Afrique regorge de richesses (naturelle, culturelle, sociale et humaine) immenses en quantité aussi bien qu'en qualité. Pour trouver des réponses à ces questions, ma curiosité m'a poussé à me renseigner de gauche à droite de façon informelle auprès de mon entourage (parents, amis et maîtres). Jamais leurs réponses ou explications ne m'ont donné une satisfaction totale bien qu'elles m'aient quelque peu orienté.

C'est surtout à l'École Normale Supérieure, où j'ai suivi des cours en philosophie, en économie-politique, en sociologie, en anthropologie et en psychologie que j'ai commencé à comprendre, de façon logique et rationnelle, certains aspects et causes du sous-développement en Afrique. Au terme de ces quatre années d'études, j'ai acquis une certaine autonomie d'esprit de pensée et de raisonnement, ce qui m'a permis de durcir ma position par rapport aux différentes théories et programmes de développement au Mali et en Afrique. C'est pourquoi, dès le début de mes cours à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), j'ai commencé à systématiser ma pensée tout en m'occupant des questions sociopolitiques du développement en Afrique. Ces cours me permirent d'avoir une idée beaucoup plus claire qu'auparavant sur les théories et les pratiques du développement dans les pays du Tiers-Monde.

Plus précisément, je n'ai pas été, à la lumière de ces enseignements reçus, totalement satisfait de l'approche libérale de développement du Tiers-Monde, qui met l'accent essentiellement sur l'aspect économique (croissance, libre-échange) du développement. Aussi, je ne suis pas entièrement d'accord avec l'approche dite radicale d'inspiration marxiste qui semble minimiser sinon évacuer les facteurs internes du sous-développement en jetant tout le blâme du mal développement sur l'Occident. C'est pourquoi la solution proposée pour sortir du sous-développement, en termes de rupture avec le monde extérieur, me paraît utopique.

En définitive, ce travail est une sorte de synthèse des différents enseignements dont j'ai bénéficiés en sociologie, en philosophie politique et en économie politique. Mon souhait est, dans un futur proche, de développer plus longuement ces idées, les approfondir et les nuancer d'avantage sous un angle plus politique.

RÉSUMÉ

La question du développement est, depuis un demi-siècle, un problème qui s'impose à tous les pays africains y compris le Mali. Au-delà de toutes considérations idéologiques, il demeure un accord profond et invavoué sur l'urgence de régler la question du sous-développement en Afrique et dans les autres pays du Tiers-Monde.

Ce travail est un examen de réflexion sur la problématique du développement en Afrique, plus particulièrement sur le cas malien. Pays du Sahel, pays sous-développé, sans ouverture sur la mer, le Mali, en trente cinq ans d'indépendance, a connu le socialisme d'État et le populisme militaire avant de passer à la démocratie libérale. Le Mali, à l'image de l'ensemble des autres pays africains, cherche péniblement sa voie.

Nous estimons que l'échec du développement au Mali est dû à des facteurs internes : bureaucratisation de la gestion des affaires de l'État, corruption des élites; et à des facteurs externes; colonisation, conséquence de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, mesures d'ajustement structurel. Nous pensons que des mesures internes, telles que la promotion d'une culture démocratique nationale, la bonne gestion, la croissance économique; et des mesures externes, telles que la promotion de la coopération internationale et l'intégration africaine, semblent la meilleure façon, pour le Mali, de construire les fondements d'un développement durable.

Notre démarche repose sur une étude de l'évolution historique du Mali, de la période précoloniale jusqu'à la période actuelle. Pour ce faire, nous avons effectué des recherches documentaires auprès d'institutions universitaires et gouvernementales au Mali et au Québec. Après une analyse critique des différents plans quinquennaux et triennaux, on se rend compte que les diverses théories et modèles de développement essayés au Mali n'ont pas donné les résultats escomptés. La 1^{ère} République a échoué par son entêtement à vouloir imposer un programme de développement inspiré du modèle soviétique, caractérisé par l'hostilité des puissances occidentales, surtout la France, les États-Unis et l'Angleterre. Sous le régime militaire, la situation empire car les militaires ont une idée floue sur la façon d'assurer une bonne gestion du pays. La vie socio-politique et économique se caractérise alors par l'incompétence administrative et la corruption. Le retour à des pratiques plus démocratiques, en 1979, n'a pas apporté de changement majeur. En 1991, l'avènement du pluralisme démocratique n'a pas suscité l'espoir attendu. On assiste alors à un certain laisser-aller. La lutte pour le pouvoir polarise les intérêts politiques créant une instabilité sociale et gouvernementale. La jeune démocratie malienne manifeste hélas des signes évidents de faiblesse. Les Maliens, de plus en plus,

commencent à douter de la capacité du libéralisme politique et économique à répondre à leurs attentes.

Il est alors difficile de ne pas se rapporter aux idées de Chantebou (1986, p. 49) selon lesquelles : « et le socialisme et le libéralisme se sont révélés, comme médiocres instruments de développement paralysés par la nullité et la rapacité des bureaucrates qui en avaient la direction. » Aussi le poids de l'endettement des mesures d'ajustement structurel de la mondialisation - avec son cortège de malheurs, affecte une économie de plus en plus dépendante et corrompue.

Les modèles de développement importés, les ingérences occidentales et les erreurs socio-politiques des dirigeants africains ont causé des préjudices au développement de l'ensemble des États africains. Les États africains doivent être, par conséquent, dirigés par des hommes et des femmes intègres, moins corrompus, soutenus politiquement et économiquement par leurs peuples. Au lieu d'être dictées par les puissances occidentales encore moins par les institutions internationales, les priorités politiques et économiques doivent être redéfinies en fonction des besoins socioculturels locaux. À notre avis, le salut du continent dépend de la création d'un nouvel espace socio-politique commun africain. L'unité continentale est indispensable pour la réalisation d'une Afrique moderne qui donnera à ses populations la possibilité de mener une vie épanouie et harmonieuse. Par le biais de l'intégration économique et par l'organisation d'une solidarité inter-africaine, le continent pourrait sortir de sa léthargie politique et économique.

INTRODUCTION

La question du développement apparaît à la fois comme un problème sérieux et comme un souci constant pour les sociétés africaines. L'application de différentes théories, modèles et programmes de développement en Afrique n'a pas donné les résultats escomptés. Une des rares affirmations qui paraît indiscutable, comme l'indique Baniafouna (1996, p. 8), est que : « l'Afrique noire est en panne. Tout a été dit à propos de cette crise, qui est à la fois politique, économique, culturel, stratégique ».

Aujourd'hui, les échecs ébranlent les certitudes théoriques. D'une part, les pays du Tiers-Monde, surtout les plus pauvres, sont plus ou moins assujettis aux politiques libérales. D'autre part, suite à l'éclatement de la voie socialiste, c'est la désillusion liée à la chute des grands mouvements révolutionnaires due à l'éclatement de l'Union Soviétique.

L'espérance et l'enthousiasme qui avaient animé les populations des pays africains au lendemain des indépendances disparaissent pour faire place à l'impasse et à la désolation : « la vérité qu'il faut oser affronter, c'est qu'effectivement l'Afrique n'est plus au bord du gouffre, elle y est tombée depuis et continue malheureusement sa chute libre dont personne n'entrevoit encore la fin. » (Etounga-Manguelle, 1991, p. 18). Le prolongement de la crise économique, commencée depuis les années quatre vingt, l'incapacité de l'ordre international à résoudre les problèmes de sous-développement et de pauvreté, sont au nombre des éléments qui ont fait basculer le continent africain dans des crises politiques aiguës et des guerres de toutes sortes : « chaque jour apporte un témoignage de la détérioration de la

situation du Tiers-Monde, touchant indistinctement dictatures militaires ou religieuses, démocraties libérales ou expériences socialistes » (Zantman, 1990, p. 5).

Depuis la fin de la période des indépendances, les conflits politiques, ethniques, fratricides ou religieux embrasent le continent africain. La Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, etc., connaissent depuis l'avènement de la démocratie, dans les années 1990, des crises politiques sérieuses caractérisées par une instabilité gouvernementale, sociale et permanente. Le Rwanda et le Burundi connaissent pendant près de dix ans des guerres ethniques incessantes. L'Angola et les deux Congo (Brazzaville et Kinshasa) font les frais des conflits politiques et fratricides les plus meurtriers du continent. Les Algériens, depuis les années 1990, vivent dans une situation de crise sociale et politique aiguë. Selon Baniafouna (1996, p. 9) « la politique de l'Afrique noire connaît de nombreuses convulsions, qui se manifestent par déferlement des milices privées au service des seuls intérêts individuels des hommes politiques, les guerres des religions, les guerres de sécession, les guerres par interventions extérieures, les guerres des territoires, les guerres pour le pouvoir, les guerres ethniques, etc. ».

Dans le cadre de ce mémoire, nous étudions le cas du Mali pour illustrer les ratés de différents modèles de développement utilisés en Afrique subsaharienne pour intégrer cette partie de l'Afrique à l'économie moderne. Le sujet n'est pas nouveau, nombre de chercheurs dont (Amin, 1971 ; Coutrot, Husson, 1993 ; Chapuis, 1997) se sont penchés sur le développement en Afrique et en particulier sur les causes perpétuant son sous-développement. Toutefois, la plupart des ouvrages et travaux des experts de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) ont envisagé la question sous l'angle continental ou régional, et relativement moins sous l'angle des situations nationales spécifiques. C'est pourquoi nous comptons mettre

en évidence cette spécificité nationale pour illustrer les limites du développement au Mali.

Pour effectuer cette démonstration, nous avons divisé ce mémoire en trois parties. Dans la première partie du mémoire, nous passerons en revue différents éléments permettant de poser le constat d'échec des différentes tentatives de développement en Afrique et au Mali. L'analyse de ces éléments nous permettra de formuler des hypothèses de travail sur le nécessaire dépassement de cadres de conception des théories et de politiques de développement. Ces dernières, regroupées autour de grands paradigmes, seront passées en revue dans la dernière section de la première partie du mémoire. Nous conclurons ce deuxième chapitre par une présentation du cadre méthodologique.

La deuxième partie du mémoire sera consacrée à l'analyse géopolitique du Mali. Elle commence par une brève présentation du pays. Ce deuxième chapitre s'articulera autour de l'étude des grandes périodes qui ont marqué l'histoire contemporaine du développement du Mali. Nous étudierons le Mali pré-colonial et l'impact de la colonisation sur la structure socio-économique du Soudan français¹. La période post-indépendance ou moderne étudiée se divisera en trois époques. La première est consacrée à l'analyse d'un modèle de développement basé sur l'économie planifiée (modèle socialiste). La seconde période a été marquée par un modèle autoritaire du genre populiste qui, sans réellement remettre en question le modèle précédent, prétendait en corriger les erreurs. Une de ces caractéristiques se situe dans une apparente absence de stratégie de développement clairement définie, cela provoque les conditions d'une situation de crise permanente. Enfin, la troisième période dite de libéralisme politique marque l'adhésion du pays aux valeurs

¹ Le Soudan français était le nom du Mali, donné par la France avant son accession à l'indépendance nationale.

démocratiques “libérales” et à l’économie de marché. Ce qui implique de profondes restructurations socio-économiques.

La troisième et dernière partie sera consacrée à l’analyse de nouvelles perspectives de développement pour le Mali. Après avoir situé les responsabilités de l’échec du développement, nous tenterons - sans être essayiste - de dégager quelques pistes de réflexion sur les perspectives de développement au Mali. Ces perspectives ne seront pas axées sur un modèle spécifique de développement. Nous préconiserons plutôt un ensemble de mesures liées à la lutte contre la corruption, à l’instauration d’un véritable régime démocratique adapté aux réalités socioculturelle malienne, à la croissance économique, à la coopération internationale et à l’intégration africaine.

Chapitre I

PROBLÉMATIQUE

Les réalités socio-économiques des pays africains sont aujourd’hui marquées par les guerres, des crises politico-ethniques et la misère. Le sous-développement caractérise depuis un demi-siècle environ l'économie des pays africains. Dans ce chapitre, nous mettrons en relief, dans un premier temps, le constat d'échec du développement en Afrique et au Mali pour la période allant de la grande vague d'indépendance aux années 90. Dans un deuxième temps, nous formulerais des hypothèses nous permettant, d'une part, de situer les causes de cet échec, et d'autre part, de proposer des solutions de développement. Nous présenterons, dans un troisième temps, une description détaillée de notre méthodologie de recherche.

1.1 Le constat d'échec

Les pays du Tiers-Monde connaissent, depuis le début des années 1970, des bouleversements profonds tant sur le plan économique, social que politique. Ces bouleversements remettent en cause les théories ou modèles (socialiste, libéral, autoritaire) de développement, et rendent aléatoires les prévisions socio-économiques. Bairoch (1992), dans *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, fait une remarquable analyse des pays du Tiers-Monde, particulièrement ceux de l'Afrique. Dans son analyse, il dégage les difficultés (manque de capitaux, faible industrialisation) auxquelles les États africains sont confrontés depuis leur indépendance.

Appuyés dans leurs luttes de libération nationale par les États-Unis d'Amérique ou par l'Union Soviétique, les États africains étaient plus ou moins obligés de s'affilier à l'une ou l'autre des idéologies dominantes de l'époque : le libéralisme ou le socialisme. Si la période de grande vague d'indépendance (1960-1970) a suscité de grandes espérances à l'effet de voir le continent africain dépasser la phase de décollage de son développement industriel, les années 1980 voient les pays africains s'enliser dans une situation de crise persistante : « sur les 46 pays les moins avancés (PMA) de la planète, 31 se trouvent en Afrique, soit les deux tiers. Parmi les 33 pays qui disposent d'un PNB inférieur à 500\$ US, 25 sont africains. Dans ces conditions, on comprend que l'Afrique soit toujours en queue de liste pour tous les indicateurs de niveau de vie » (Chapuis, 1997, p. 183). Les modèles de développement inspirés des politiques libérales ou socialistes entrent alors en crise. Cette crise est à la fois politique, économique et culturelle.

À l'exception de l'Afrique du Nord et de l'Afrique du Sud, la situation socio-économique de l'Afrique des années 1990 est comparable à celle de l'Asie du Sud-Est des années 1960. Le tableau 1 présente l'image d'un continent qui ne cesse, depuis des décennies, d'accumuler de mauvaises notes dans presque tous les domaines. Ce qui, en quelque sorte, confirme les craintes énoncées par René Dumont dans les années 1960, à savoir que : « l'Afrique noire est mal partie ». Et ce, malgré le fait, comme l'indique Chapuis (1997, p. 167), qu'au « vu des potentialités, dans les années 1950, on faisait de l'Afrique un des espoirs du Tiers-Monde, alors que l'Asie surpeuplée était plutôt considérée comme mal partie. Or c'est l'Afrique qui est restée à la traîne. Son agriculture tient encore une place considérable dans l'économie, alors qu'elle n'arrive pas à nourrir la population. Son industrie demeure toujours, sauf quelques rares exceptions, dans l'enfance, alors que ses potentialités sont insuffisamment ou mal exploitées. Le secteur de services est faible, peu diversifié et artificiellement gonflé ».

Tableau no. 1
L'Afrique subsaharienne en 1990 et l'Asie du Sud-Est en 1965 :
moyenne de certains indicateurs.

	Afrique subsaharienne 1990	Indonésie, Malaisie et Thaïlande 1965
Indicateurs		
PIB par habitant ajusté (en dollars internationaux) constant de 1985	1030,0	1320,0
Part de l'agriculture dans le PIB (en %)	32,0	37,0
Part du secteur manufacturier dans le PIB (en %)	11,0 ^a	10,3
Part de l'épargne dans le PIB (en %)	16,0	17,0
Part de l'investissement dans le PIB (en %)	16,0	16,0
Part des exportations dans le PIB (en %) ^b	29,0	21,0
Population urbaine (en % de la population totale)	29,0	18,3
Taux de scolarisation primaire (en % de la population scolarisable)	68,0	80,0
Taux de scolarisation secondaire (en % de la population scolarisable)	17,0	18,0 ^c
Taux d'analphabétisme des adultes (en % de la population de plus de 15 ans) ^d	50,0	35,3
Nombre d'habitants par médecin (en milliers) ^e	23,5	15,0
Taux de mortalité infantile (nombre de décès avant l'âge d'un an pour 1000 naissances vivantes)	107,0	90,3
Espérance de vie (nombre d'années)	51,0	52,5
Taux de croissance démographique (en %)	3,1 ^f	2,7

- a) chiffre de 1989
- b) exportations de biens et services non facteurs.
- c) chiffres de 1969 pour l'Indonésie
- d) L'analphabétisme est défini ici comme l'incapacité de lire et d'écrire un petit texte simple sur sa vie quotidienne.
- e) Parmi les médecins figurent ici les assistants médicaux, qui sont moins qualifiés, mais qui fournissent les mêmes services, y compris en chirurgie.
- f) Taux de croissance annuelle moyenne de 1980 à 1990.
- g) De 1964 à 1965.

Source : Sylvie Brunel, *Le sud dans la nouvelle économie mondiale*, Presses Universitaires de France, 1995, p. 335.

La dégradation de la situation économique de l'Afrique subsaharienne ébranle le continent : « ... depuis les années 1980, toutes les catégories de pays africains,

riches ou pauvres, importateurs ou exportateurs de pétrole, ont une croissance du PIB par tête négative. Rares sont les pays qui affichent encore une croissance réelle du PIB par tête et moins rares sont ceux pour qui le recul de l'économie prend l'allure d'une déroute. Si bien que certains sont non seulement plus pauvres qu'ils ne l'étaient en 1970, mais plus pauvres qu'au moment de l'indépendance. C'est le cas du Zaïre » (Giri, 1986, p. 137).

Les pays africains sont aujourd'hui plus que jamais en crise, « le Cameroun traverse depuis cinq ans une grave crise économique, (...). En Côte d'Ivoire, c'est la fin du miracle (...). Au Gabon, après cinq années difficiles, la relance économique qui s'amorçait début 90 a été stoppée (...). La Mauritanie vient de subir une période agitée (...). Le Niger n'est plus en mesure d'assurer le fonctionnement normal de son administration (...). Au Sénégal, la situation économique reste difficile (...). Au Zaïre, la situation économique apparaît catastrophique » (*Images économiques du monde*, cité dans Chapuis, 1997, p. 167-168).

Le déboire socio-économique de l'Afrique a des conséquences socio-sanitaires importantes. L'espérance de vie dans les années 1990 est de 51 ans contre 64 ans pour l'ensemble des pays en voie de développement. La mortalité infantile est de l'ordre de 175 pour 1000, plus de la moitié de la population est sous-scolarisée. L'analphabétisme est presque chronique chez les adultes. De plus, l'Afrique ne compte qu'un médecin pour 24 000 habitants, cent fois moins qu'en France, presque cinq fois moins que la moyenne des pays du Tiers-Monde (un pour moins de 5 000) (Brunel, 1995, p. 339).

Depuis 1945, les élites africaines tentent de mettre en pratique des modèles de développement mis de l'avant par des pays adhérant aux principes de l'économie de marché ou de l'économie planifiée. Rarement, si ce n'est jamais, elles ont tenté de

définir de l'intérieur les principes sur lesquels le développement du continent devait être orchestré. Dans plusieurs pays, les populations ont été sacrifiées au profit des idéologies socialiste ou libérale. C'est le cas de nombreux États africains : l'Angola de Santos, le Madagascar de Rachirac, le Mozambique de Samora Marcel, l'Éthiopie de Mariam, l'Égypte de Nasser, la Zambie de Kaunda, voire le Mali de Keïta. Dans ces pays, l'agriculture traditionnelle a été sacrifiée suite à l'application de politiques de collectivisation forcées imposées par de différents gouvernements. D'autre part, les pays à tendance libérale tels la Côte d'Ivoire de Houpet Bouagny, le Zaïre de Mobutu, le Sénégal de Senghor, le Gabon de Bongo, le Cameroun de Ahidjo, le Togo de Eyadéma, vont négliger les cultures vivrières au profit des cultures commerciales (Coton, cacao, arachide, thé, dah, gomme arabique) ou de l'exploitation forestière, créant souvent des situations de pénurie alimentaire. On comprend ainsi pourquoi le continent africain a du mal à nourrir ses populations (Amin, 1988 ; Brunel, 1995 ; Chapuis, 1997).

L'économie africaine reste de nos jours régie par l'exportation de ressources de matières premières vers l'Occident et l'importation de produits manufacturiers et de luxe en provenance des pays industrialisés. Depuis quelques années, des programmes d'ajustement structurel sont en application dans le but de rétablir les équilibres macro-économiques. Mais, après une décennie de leur mise en application imposée, on constate que les résultats escomptés tardent à venir. Aussi, les perspectives de développement initiées par les différents pays sont encore entamées par un endettement de plus en plus fort et un niveau d'épargne nationale faible.

Difficultés socio-économiques, difficultés financières, échec des programmes d'ajustement structurel, l'ensemble hypothèque le développement du continent africain. En dépit de multiples annulations et allégements dont a bénéficié et continue de bénéficier l'Afrique, ce continent accumule les arriérés de paiement. Même la

Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International reconnaissent l'échec des programmes d'ajustement structurel (Banque Mondiale, 1996; Banque africaine de développement, 1995-1996).

En plus de trente ans d'indépendance, les États africains sont passés d'une économie coloniale à un néo-colonialisme économique sous l'égide des institutions internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International) et des multinationales occidentales. Si les autres pays du Tiers-Monde (Amérique latine, l'Asie, le monde Arabo-musulman) ont pu voir décoller leur industrialisation, l'Afrique continue de traîner le pas en cette fin de siècle : « alors que l'Asie continue actuellement sur sa lancée (+6 à 7 % par an entre 1990 et 1994) et la croissance a repris en Amérique latine (entre 3 et 4 %), l'Afrique reste engluée dans son marasme. Son PIB ne s'est accru que de 1 % environ, mais la croissance foudroyante de la population a provoqué un recul de 1 % du revenu par habitant » (Chapuis, 1997, p. 183).

Comme le rappelle la Banque africaine de Développement (1995, p. 37), le continent est secoué depuis une dizaine d'années par des conflits sociopolitiques : « à l'instar de l'Europe d'il y a quatre ou huit siècles, l'Afrique d'aujourd'hui doit faire face à l'interaction mortelle de la guerre, de la famine, de l'insalubrité et de la mort. Directement ou par la voie de l'insécurité, de propos délibéré ou conséquence inévitable, la guerre détruit la production agricole, de même que la capacité d'importer des produits alimentaires ou d'acheminer des denrées alimentaires locales ou importées vers les populations ou les zones à risque ».

En Afrique, la faillite de l'État est assimilable à la faillite du développement. Medard (1990, p. 23), faisant une évaluation des pays africains après les indépendances, affirme que : « trente ans plus tard, si l'on veut faire un bilan, il faut

bien constater le double échec du développement et de l'État, c'est devenu un lieu commun de le dire [...] Dans cet échec du développement, l'État africain n'est pas le seul en cause, mais sa responsabilité paraît d'autant plus lourde que c'est en lui que tous les espoirs avaient été fondés ». Selon Darbon (1990, p. 37) : « au début des années quatre-vingt dix, il ne reste plus grand chose des espoirs de développement qui avaient été mis dans les structures étatiques des pays africains... Le concept d'État gestionnaire ou promoteur du développement semble avoir complètement échoué en Afrique ».

Il convient cependant de reconnaître que nous sommes en présence d'une Afrique plurielle plutôt que d'un bloc monolithique. L'Afrique subsaharienne fait partie du peloton de queue : « ce sont les pays d'Afrique subsaharienne qui ont une capacité moindre y compris au niveau de l'État, qu'au lendemain de l'indépendance. De ce fait, beaucoup sont pris dans un cercle vicieux d'affaiblissement des capacités gouvernementales, et donc de perte de crédibilité aux yeux des populations (Banque Mondiale, 1997, p. 182). Le Mali, comme en rend compte le tableau 2, fait partie des pays les plus pauvres de cette sous-région.

La dégradation de la situation économique de l'Afrique subsaharienne ébranle le continent : « ... depuis les années 1980, toutes les catégories de pays africains, riches ou pauvres, importateurs ou exportateurs de pétrole, ont une croissance du PIB par tête négative. Rares sont les pays qui affichent encore une croissance réelle du PIB par tête et moins rares sont ceux pour qui le recul de l'économie prend l'allure d'une déroute. Si bien que certains sont non seulement plus pauvres qu'ils ne l'étaient en 1970, mais plus pauvres qu'au moment de l'indépendance. C'est le cas du Zaïre » (Giri, 1986, p. 137).

Tableau no. 2
Comparaison des indicateurs socio-économiques de développement du Mali
par rapport aux autres régions du monde.

	Mali	PD^a	PMA^b	A Sh^c	P I^d	Monde
Espérance de vie 1993	46,2	63,3	51,5	51,4	74,5	64,8
Service de santé 1985-1995	30 %	80 %	50 %	57 %		
Eau potable 1988-1993	37 %	70 %	52 %	45 %		
Assainissement (1990-1995)	31 %	39 %	31 %	375		
Taux d'alphabétisation des adultes 1993	28,4 %	70,6 %	47,3 %	56,0 %		
Taux d'alphabétisation brut 1993	16 %	55 %	35 %	42 %	82 %	60 %
PIB 1993 en dollar	530	2703	894	1385	15211	5545
PNB 1993	270	970	210	555	16394	4570

- a) Pays en développement (pays moyennement industrialisés à revenu intermédiaire dont le PNB est supérieur à \$500 US dont le Maroc, l'Egypte, le Gabon, le Nigéria.)
- b) Pays moins avancés (pays pauvres sans structure industrielle fiable à faible revenu dont le PNB est inférieur à \$500 US dont le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso).
- c) Afrique subsaharienne
- d) Pays industrialisés

Source : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). « Rapport sur le développement humain 1996 », *Économie*, 1996, pp. 166-167.

Nous avons construit ce tableau à partir des indicateurs socio-économiques fournis par le PNUD dans son tableau de classement de 1996. Au regard de ce tableau, nous constatons que le Mali, comparativement aux pays en voie de développement, présente les indicateurs socio-économiques les plus désastreux. Comparé aux autres pays en voie de développement, voire les pays moins avancés du monde, le Mali présente un triste bilan dans presque tous les domaines. Les résultats sont les plus défavorables de toute l'Afrique. Avec un PIB de 530 \$US et un PNB de 210 \$ US, il apparaît comme l'un des pays les plus pauvres de la planète.

L'agriculture malienne souffre aujourd'hui de deux maux. D'une part, on observe des difficultés climatiques importantes : « la production céréalière s'exerce, au Mali, dans des conditions naturelles contraignantes. La partie subsaharienne du pays dispose d'un faible potentiel cultivable. Les précipitations, inférieures à 200 mm

par an, en font une région d'élevage. La zone soudanienne enfin, située au sud de l'isohyète 700 mm offre les conditions les plus favorables à l'agriculture : on y cultive principalement le coton et le maïs » (Phelinas, 1992, p. 46). D'autre part, la monoculture (coton) entraîne l'appauvrissement et la réduction des superficies cultivables, générant une pénurie alimentaire. Quant à l'industrie, elle est moribonde et sa part, dans le PIB, est moindre sinon nulle, traduisant une désindustrialisation au bénéfice du secteur informel - petits commerces surtout - et la naissance de services peu productifs, notamment dans la fonction publique.

Les conséquences de ce mal-fonctionnement de l'économie sont telles que le Mali dépend de plus en plus de l'aide extérieure, non pas pour promouvoir à court et à long terme ses secteurs productifs (agriculture, industrie), mais plutôt pour entretenir sa fonction publique. Cet échec sur les plans économique et financier a des conséquences directes au niveau socioculturel. L'espérance de vie, comme l'indique le tableau 2, est de 46,2 ans contre 53 ans pour les pays en voie de développement ; 51,5 ans dans les pays moins avancés; 51,4 dans les pays de l'Afrique subsaharienne. La sous-scolarisation et l'analphabétisme touchent près de 80 % de la population, 28,4 % des adultes sont analphabètes contre 70 % dans les pays en voie de développement, 47,3 % pour les pays moins avancés, 56 % pour les pays de l'Afrique subsaharienne. Avec 16 % de taux brut de scolarisation, le Mali est le pays le moins alphabétisé de la planète, contre 55 % dans les PVD, 35 % dans les pays moins avancés et 42 % dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

La situation socio-sanitaire paraît déplorable, comparativement aux autres pays du Tiers-Monde ou de l'Afrique. Seulement 30 % de la population a accès aux services de santé contre 50 % dans les pays les moins avancés du monde et 57 % dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Moins de 40 % de la population a accès à l'eau potable. Sur le plan politique, le Mali est, depuis dix ans, touché par la vague des

réformes démocratiques amorcées dans les années 1989-1990. Depuis l'avènement de la démocratie, en mars 1991, le pays est secoué par des crises sociopolitiques permanentes, dues aux contradictions internes au sein des principaux partis politiques, et entre le parti majoritaire et le gouvernement (Bayart, 1991; Bertrand, 1992; Diarrah, 1996). À cela, il faut ajouter la montée des mouvements de revendications associatives et corporatistes, voire étudiantes, fragilisant du coup la démocratie malienne. De plus en plus, la corruption et le clientélisme politiques gangrènent le fonctionnement de l'État et les services publics nationaux. Sous-alphabétisé, mal nourri, faible taux de PNB et de PIB, faible espérance de vie, crise socio-politique presque permanente, toutes ces conditions font que le Mali, à l'image de l'Afrique, se retrouve aujourd'hui à la queue des pays du Tiers-Monde.

1.2. Hypothèses

On pourrait remonter dans l'histoire pour rechercher les causes générales de la crise des pays africains. Ne pourrait-on voir dans cette crise de développement les conséquences de mauvais choix sociopolitiques et économiques, de la mauvaise gestion étatique et le prolongement des effets de la colonisation et de la guerre froide. Sachant, par ailleurs, que le Mali, à l'instar des autres pays africains, a besoin de se développer, que faut-il préconiser pour changer cette réalité qui hypothèque encore plus un avenir déjà incertain ?

La mise en pratique des modèles de développement s'est soldée par l'application d'une variété, un peu partout en Afrique, et notamment au Mali, de programmes de développement. Trente ans après l'indépendance, ces programmes de développement se sont révélés peu aptes à répondre à la complexité de la dynamique socioculturelle du Mali.

Pour expliquer cet échec, notre première hypothèse affirme que les ratés du développement au Mali sont dus à la combinaison des facteurs endogènes et exogènes qui ont joué de façon négative sur son processus de modernisation. Il s'agit, d'une part, de l'imposition de modèles de développement importés de l'Occident, de la bureaucratisation de l'État et de la mauvaise gestion des institutions (corruption, gaspillage, etc.). D'autre part, il s'agit d'un cumul de facteurs historiques remontant à la décolonisation, à la guerre froide et, plus récemment au néocolonialisme caractérisé par les programmes d'ajustement structurel.

Après plus d'une trentaine d'années de développement, dont huit ans de régime socialiste, vingt-trois ans de régime militaire et cinq ans de libéralisme économique, quel modèle de développement faut-il envisager pour le Mali ? Faut-il préconiser la déconnexion comme le recommandent certains penseurs, parmi lesquels l'économiste égyptien Amin, c'est-à-dire la rupture totale avec le monde occidental ? Nous pensons que cela paraît aujourd'hui difficile, sinon impossible.

En ce début de millénaire, le cours de l'histoire mondiale est à un point tournant, une jonction des opportunités pour un mouvement vers la mondialisation, l'interdépendance, la coopération entre les pays et entre les continents. Ceci dit, le Mali n'a pas avantage à adopter un modèle de développement fondé sur un libéralisme économique (sauvage) sans cœur ni foi, car l'adhésion au libéralisme se heurte aux contraintes économiques nationales (comment être compétitif, face aux multinationales américaines et européennes ?) tout en répondant adéquatement aux exigences sociales ? La privatisation est pénible à cause du manque de capitaux et des fonctions sociales qu'assument les grandes sociétés et entreprises d'État.

D'où notre seconde hypothèse à caractère exploratoire et prospective selon laquelle nous pensons que la combinaison des facteurs internes (bonne gestion,

promotion d'une culture démocratique nationale, croissance économique) et externes (développement de la coopération internationale, intégration régionale) représente la meilleure solution, pour le Mali et pour l'Afrique, de construire les fondements d'une économie solide pour assurer un développement national harmonieux.

1.3. Cadre méthodologique

L'étendue du sujet à traiter nous a imposé un choix. Il nous est apparu non-approprié d'étudier toutes les théories du développement. Il nous a fallu faire des choix d'auteurs, d'ouvrages, de revues et d'articles. Nous avons choisi des œuvres qui nous semblent les plus importantes, par leur originalité et leur profondeur, sinon par l'influence qu'elles ont eue ou ont encore.

Notre démarche consiste à suivre l'évolution historique des théories radicale et libérale de développement et leur application en Afrique et au Mali. Pour le courant libéral, nous étudierons essentiellement la pensée de Rostow (1974), de Smith (1976) et de Ricardo (1970). Pour le courant radical humaniste, nous étudierons les travaux d'Amin (1971-1995).

En marge de ces deux grandes théories, libérale et radicale, nous étudierons d'autres auteurs post-développementalistes tels que Zantman (1990), Lacoste (1984-1986), Latouche (1986-1993), Kabou (1993), Baniafouna (1996). Depuis un certain temps, ces auteurs accordent de l'importance aux facteurs socioculturels comme étant des éléments importants à tout processus de développement. Notre analyse se place dans ce cadre.

Nous partirons de l'idée que les modèles de développement « capitaliste ou socialiste », « communiste ou libéral », se sont révélés peu aptes à répondre à la

complexité de la dynamique socioculturelle du Mali et plus largement à celle de la sous-région continentale de l’Ouest africain. D’emblée, nous nous situerons dans un courant d’analyse critique des théories du développement, en reprenant cette idée de Coquery-Vidrovitch (1988, p. 9) selon laquelle « il y a discordance entre les processus réels et les différents choix de modèle de développement ».

Il s’agit pour nous de proposer une analyse rétrospective et critique du développement du Mali allant de la période précoloniale à nos jours (1997) en passant par les périodes coloniale, socialiste et populiste militaire. Cela nous permettra de réfléchir sur l’impasse des pratiques du développement qui ont marqué l’histoire socio-économique et politique du pays.

D’une part, nous couvrirons la recension des écrits académiques et universitaires sur les théories du développement. D’autre part, nous analyserons certains programmes économiques et sociaux gouvernementaux de développement axés sur l’industrialisation et l’agriculture. Concrètement, nous nous pencherons sur l’économie de traite développée pendant la colonisation, de l’économie nationale indépendante et planifiée de la première République, de la réforme économique populiste du régime militaire et de l’économie libérale adoptée depuis l’avènement de la démocratie pluraliste en mars 1991.

Comme sources théoriques, nous nous appuierons sur les auteurs africains de surcroît maliens qui ont eu, à de multiples reprises, à étudier la situation socioéconomique et politique du Mali au cours de l’histoire de son développement. Ces auteurs sont Amin;² Diarra (1986-1996); Konaté (1990); Sanankoua (1990),

² Samir Amin est un économiste égyptien qui, au lendemain de l’indépendance du Mali en 1960, fut appelé à participer à l’élaboration des premiers programmes de développement dont le premier “Plan Quinquennal de développement économique et social 1961-1965.” Il a occupé également des postes à responsabilité administrative jusqu’en 1967.

Traoré (1999), dont les travaux nous ont été, dans nos analyses, des sources fondamentales. D'autres auteurs non-africains mais spécialistes en études africaines tels que : Coquery-Vidrovitch (1988), Bayart (1990-1991), Asmell (1987), Lê Châu (1991, 1992), Sandbrook (1987-1995) sont également des sources indispensables. La plupart des questions politique, économique, sociale et culturelle africaines et maliennes sont étudiées et analysées dans plusieurs de leurs travaux.

Tableau no. 3
Les plans de développement social et économique
du Mali de 1960 à 1997

Périodes	Plans de développement
1961-1965	Le plan quinquennal de développement économique et social.
1970-1972	Le plan triennal de développement économique et social, appelé autrement « plan de redressement économique ».
1974-1978	Le plan quinquennal de développement économique et social.
1979-1981	Le plan triennal du développement économique et social. « Plan de redressement économique ». Ce plan n'a pas été finalisé et appliqué.
1981-1985	Le plan quinquennal de développement économique et social.
1987-1991	Le plan quinquennal de développement économique et social.
1995-1997	Le plan triennal d'investissement.

La source des données empiriques consiste essentiellement dans les plans gouvernementaux quinquennaux et triennaux de développement économique et social du Mali pour la période allant de 1961 à 1997. Il s'agit d'un matériel de plus de mille pages en tout. Le Mali dans l'histoire de son développement socioéconomique a connu quatre plans quinquennaux et trois plans triennaux qui ont fait l'objet de documents officiels de 1960 en 1997. Ces différents plans de développement contiennent l'ensemble des programmes socioéconomiques élaborés pour assurer le développement du pays.

L'accès à ces documents officiels nous a été possible suite à un voyage effectué au Mali de janvier 1999 à mai 1999. Nous avons alors effectué des recherches aux ministères des Finances, de l'Économie et du Développement rural, de l'Industrie et de l'artisanat, et à la Direction Nationale du Plan de la Statistique et de l'Informatique et de la Direction Nationale de la Planification³. Partout où nous sommes passé, l'accueil a été chaleureux et généreux.

En outre, les données statistiques de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque africaine de Développement (BAD) ou de la Coopération française de développement sur l'économie africaine ou malienne nous ont semblé de source fiable. Elles nous ont permis de mettre en relief l'écart existant, entre, d'une part, les théories économiques et leur mise en pratique, et d'autre part, entre les programmes et leur application. Ceci étant, l'analyse de la performance économique par rapport à la situation sociale du Mali nous permet de mettre en exergue l'insuffisance des mesures préconisées par les institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le FMI, lesquelles mettent l'accent uniquement sur l'aspect économique du développement tout en reléguant le social et le culturel au second plan.

Nous estimons qu'il y a une autre façon de penser le développement qui tient compte du facteur socioculturel. Pour défendre notre idée, nous nous sommes appuyé sur des auteurs tels que Kabou, Etounga-Manguelle, Baniafouna, Latouche, des rapports de colloques et conférences internationales de la Banque mondiale et de l'UNESCO, qui commencent à se rendre compte de l'importance et de la place de la culture pour le développement des pays du Tiers-Monde.

³ La Direction Nationale de la Planification, depuis la disparition du ministère du Plan, s'occupe des questions de planification et de développement. Elle relève directement de la primature.

À la suite de notre analyse, nous proposons une série de recommandations sur les plans interne aussi bien qu'externe. Notre souci est de proposer une solution alternative de développement au Mali. Nous nous tenons d'emblée à l'écart, autant que possible, des modèles ou théories classiques de développement. Notre démarche consiste à proposer une série de mesures sur un nombre limité de thèmes : culture, lutte contre la corruption, croissance économique, coopération internationale, intégration socio-politique. Nous pensons, à la suite de la voie tracée par les travaux de Brunel (1995, p. 18), qu' « en réalité, le développement résulte avant tout d'une combinaison de facteurs qui permettent d'enclencher une dynamique positive lorsque les conditions internes et externes sont réunies pour cela. Le développement est donc un processus de long terme, endogène cumulatif, que l'application d'un certain nombre de recettes économiques ne permet pas d'enclencher si le substrat socioculturel et l'environnement politique n'y sont pas propices et cela, quels que soient les efforts extérieurs (aide au développement, apport de capitaux, construction d'infrastructures...) ».

En définitive, notre démarche consiste à démontrer que le développement est beaucoup plus un acte, une orientation sociopolitique qu'une simple performance économique, qu'il doit s'inscrire dans le progrès général de la société.

Chapitre II

LES THÉORIES DU DÉVELOPPEMENT

Les théories du développement sont nées dans un contexte sociopolitique et économique bien déterminé. Nous allons, dans un premier temps, étudier ce contexte. Dans un second temps, nous étudierons les enjeux théoriques et pratiques qui se dégagent du développement du continent africain. Nous allons dégager les insuffisances théoriques de chacun des deux principaux paradigmes étudiés, les paradigmes libéral et radical. D'autre part, nous évaluerons, à travers quelques exemples, l'application de ces théories en Afrique.

2.1 Origine et évolution des crises liées à la naissance des théories du développement

De la moitié du XIX^e siècle jusqu’aux années trente, Paris et Londres ont été les principaux, sinon les seuls, investisseurs en sol africain. Par exemple : « entre 1918-1939 les grandes puissances accroissent leurs investissements dans tous les territoires africains, mais du côté britannique, le principal bénéficiaire reste l’Afrique du Sud (environ 75 %) et du côté français, le Maghreb (environ 80 %). Ces investissements français outre-mer passent de 4 milliards de Francs en 1913 à 20 milliards de Francs - or en 1939 dont environ 50 % pour l’Algérie » (Jolly, 1996, t2, p. 15).

Après la Première Guerre mondiale, de la crise de 1929 jusqu’à la Seconde Guerre mondiale, le marché financier mondial et international est bouleversé. Les puissances européennes sont ruinées et fortement endettées. Tandis que s’aggravent

les contradictions du capitalisme monopoliste, ce dernier se transforme en capitalisme monopoliste d'État (Allemagne, Italie, Japon), qui s'engage dans la militarisation. Amin (1986, p. 12) affirme que « pendant la période 1914-1945, le marasme, la violence des deux guerres mondiales et la crise de 1930, le succès des révolutions russe et chinoise, puis l'essor des luttes d'indépendance nationale devaient appeler à mettre l'accent sur l'impasse de développement capitaliste et la maturité de la « révolution socialiste » à l'ordre du jour ».

Ainsi, la guerre de 1939-45 précipite le déclin des grandes métropoles (France, Grande-Bretagne, Portugal, Pays-Bas) et favorise l'émergence de deux puissances (les États-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique). Sous l'impulsion de ces deux nouvelles puissances, le monde est divisé en deux zones d'influence, la partie occidentale sous l'influence étasunienne à tendance capitaliste ou libérale et la partie orientale sous influence économique soviétique à tendance socialiste. Cette situation de division du monde en deux blocs ne se confine pas seulement à la sphère économique, elle touche tous les autres domaines de la vie (culturel, politique, idéologique et sociale). L'édification du système socialiste mondial constitue, pour beaucoup de pays colonisés, un élément central qui a facilité les luttes de libération nationale.

Bousculées par les États-Unis et l'Union Soviétique d'une part, d'autre part par les leaders africains, les anciennes métropoles coloniales entament des processus de décolonisation. C'est ainsi que les élites africaines mettent en place des mécanismes de libération nationale. Les élites nouvellement en contrôle de leur espace national, décident de faire un pas de plus dans leur affranchissement du carcan des grandes puissances. Elles ressentent le besoin de s'exprimer dans un cadre formel, ce qui aboutit à l'organisation de la conférence de Bandung. « En Afrique et en Asie, Bandung inaugure une série de tentatives plus radicales, fondées sur des

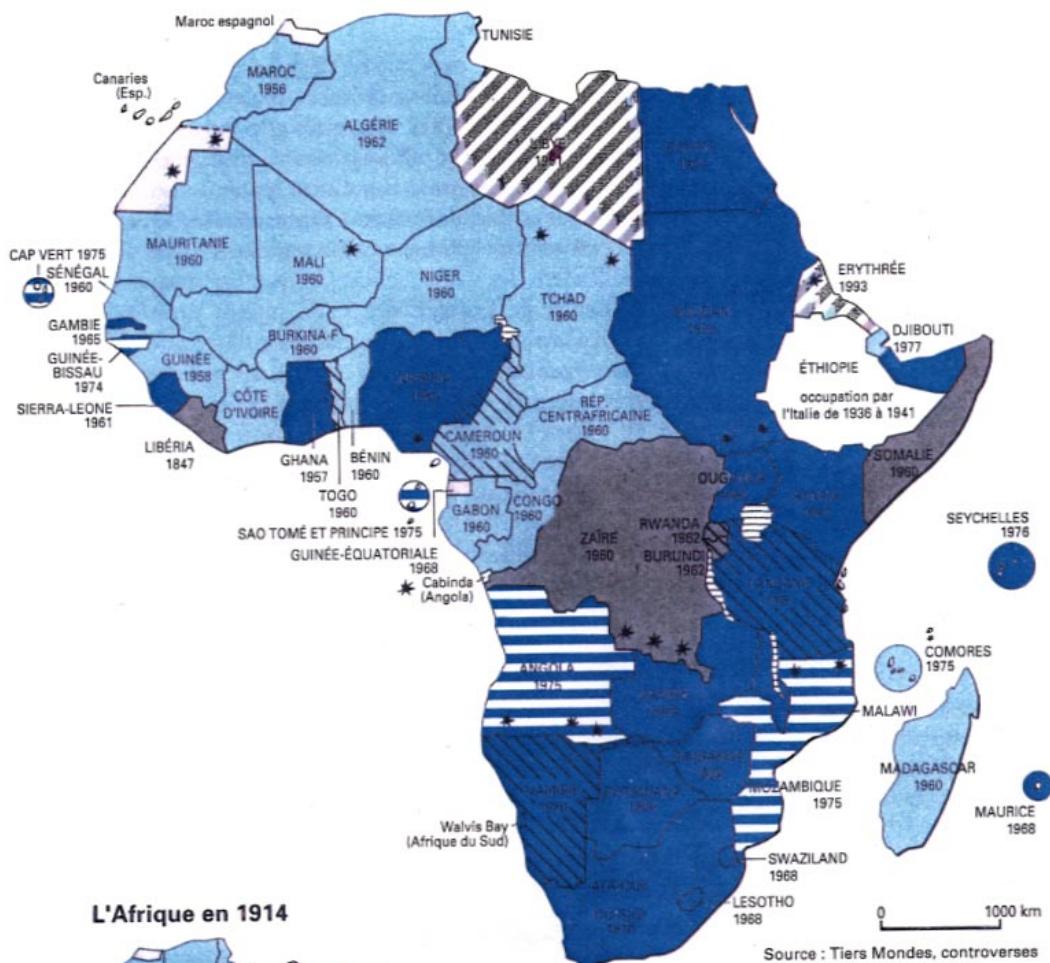
réformes profondes (réformes agraires et nationalisations) et souvent un appui populaire incontestable » (Amin, 1986, p. 62).

Tenue en 1955, la conférence de Bandung regroupe pour la première fois - en tout cas officiellement - des représentants des pays d'Asie (23) et d'Afrique (6), qui eurent l'idée de la formation d'une troisième force neutre distincte des deux alliances militaires économiques, politiques conduites par l'Union Soviétique et les États-Unis d'Amérique (Amin, 89; Baniafouna, 1996; Jolly, 1996). Malgré les divergences politiques et idéologiques, « un projet commun les rapprochait et donnait un sens à leur réunion. À leur programme minimum commun figurait l'achèvement de la décolonisation politique de l'Asie et de l'Afrique. De surcroît, ils entendaient tous, que l'indépendance politique reconquise n'était que le moyen, la fin étant la conquête de la libération économique sociale et culturelle » (Amin, 1989, p. 71).

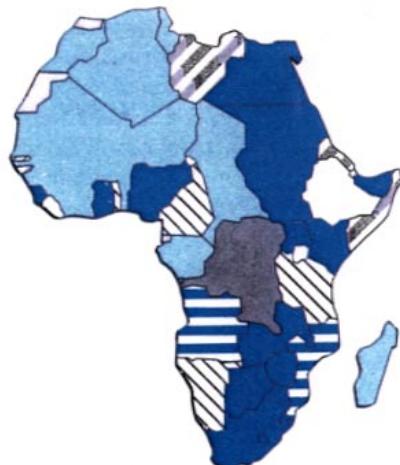
Dans la foulée de Bandung ont été créés l'Organisation de la solidarité des peuples d'Afrique et d'Asie (OSPAAN) en 1958 au Caire (Égypte) et surtout le mouvement des non-alignés en septembre 1961 à Belgrade (Yougoslavie) sous la direction du Maréchal Tito. Ce mouvement avait pour but de mettre en place un cadre formel de solidarité internationale et, par la mise en commun des forces politiques, il se voulait un moyen de défense contre des hégémonies acquises par les pays des deux blocs (socialiste et capitaliste) en raison du poids de leur passé. Le processus de décolonisation entamé dans les années 1950 aboutit à la libéralisation politique de l'ensemble du continent dans les années 1970.

Carte de la colonisation du continent

La décolonisation de l'Afrique



L'Afrique en 1914



- Portugal
- Royaume-Uni
- France
- Belgique
- Italie
- Espagne
- Allemagne
(mandat SDN en 1918)
- 1960 Année d'indépendance
- * Mouvements indépendantistes depuis 1960

Source : Brunel, Sylvie, "Le sud dans la nouvelle économie mondiale", Paris, Presses Universitaires de France, 1995, page 379.

L'accession de la quasi-totalité des pays africains à l'indépendance, dans les années 1970, laissait déjà espérer la fin de l'histoire tragique d'une Afrique meurtrie par la traite des esclaves et la colonisation. Les nouveaux pays indépendants exigent non seulement l'indépendance politique, mais aussi l'indépendance économique afin de constituer une force à part entière que Sauvy appellera troisième monde ou Tiers-Monde. Pour la première fois par analogie au tiers État de la Révolution française, l'expression Tiers-Monde fut utilisée par Sauvy pour désigner l'ensemble des pays pauvres de la planète. Déjà en 1952, Sauvy attire l'attention des Occidentaux en disant que : « nous parlons volontiers des deux mondes en présence, de leur guerre possible... oubliant trop souvent qu'il en existe un troisième, le plus important et en somme le premier dans la chronologie, ... ce tiers monde ignoré, expié, comme le tiers État, veut aussi être quelque chose » (cité par Chauvin, 1991, p. 49).

2.2 Les enjeux théoriques des théories du développement

De l'ensemble des théories du développement, nous retenons les principales conceptions qui se sont toujours opposées quant à l'explication du sous-développement des États du Tiers-Monde. Il s'agit du courant libéral et du courant humaniste radical à tendance socialiste. Chacun de ces courants connaît des subdivisions. La tendance libérale comprend les écoles évolutionniste et développementaliste, alors que la tendance radicale, essentiellement composée de marxistes, comprend les structuralistes et les néomarxistes.

La théorie libérale est essentiellement fondée sur le libre-échange, la libre circulation des biens et des individus, et la liberté d'entreprise. Le courant libéral avance l'idée selon laquelle les activités économiques doivent être régies par les lois naturelles et ne doivent être entravées sous aucun prétexte. Pour l'action étatique, les tenants du courant libéral pensent que les pays sous-développés ne peuvent rattraper

leur retard qu'en imitant les pays industriellement avancés (l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord). Pour ce faire, ces pays en développement doivent obligatoirement opter pour une économie libérale. L'idée du libre-échange remonte aux économistes classiques anglais Adam Smith (1732-1790) et David Ricardo (1772-1823) qui croyaient que la libre circulation des marchandises et des capitaux à travers le monde serait bénéfique pour tous les partenaires engagés dans ce processus. C'est à Adam Smith qu'on doit la célèbre métaphore de la « main invisible » selon laquelle :

les individus, mus exclusivement par leur intérêt personnel, se comportent sur le marché, concurrentiel dans un sens conforme à la prospérité générale. Derrière cette métaphore, se trouve l'idée que la recherche du gain amène les entreprises à produire les marchandises que recherchent les consommateurs, et cela au meilleur prix, donc en utilisant les combinaisons techniques les plus efficaces. Mais ces bienfaits ne peuvent se réaliser pleinement que si l'économie est soumise à un régime libre de concurrence : ainsi les barrières limitant l'accès à certains marchés, en créant des rentes de situation au profit des entreprises qu'elles protègent, faussent le jeu de la « main invisible » et nuisent finalement aux intérêts du consommateur (cité dans Boncoeur et Thouement, 1989, t1, p. 95).

Nous constatons ici la mise en relief de la nécessité du libre-échange fondé sur la libre entreprise et la réclusion de toutes formes d'intervention de l'État. Le marché régi par la concurrence doit s'autoréguler.

La même idée fut défendue et reprise par des contemporains comme Heckscher (1919), Ohlin (1933) et Samuelson (1979) selon lesquels : « à partir du moment où deux pays ont des dotations relatives en facteurs différents, chacun trouve avantage à exporter le bien qui utilise (relativement) plus intensément le facteur dont il est (relativement) le mieux pourvu est à importer le bien qui utilise (relativement) plus intensément le facteur dont il est (relativement) le moins bien pourvu » (cité par Zantman, 1990, p. 300). Cette politique de libre-échange est également soutenue par la Banque mondiale. En 1986, le président de la Banque mondiale, Claussen, affirme que : « les réformes des institutions et incitations nationales doivent s'accompagner

d'un effort renouvelé de libéralisation des échanges internationaux. La libéralisation du commerce devrait figurer en tête des priorités de l'action internationale dans le domaine de l'agriculture » (dans Banque mondiale, 1986, p. 1).

Répondant à cette idée, Amin (1991) dit que la situation du libre-échange ou du marché commun, sans la moindre intervention de l'État, entraîne une multitude de crises socio-politiques. La théorie du marché est selon lui dénuée de tout fondement historique. Il affirme que l'application de tels principes assujettit les travailleurs : « car le “marché mondial” en question est un marché tronqué, limité aux marchandises et au capital, tandis que - en dépit des migrations internationales - il n'a jamais été question d'un « marché mondial du travail » (et il n'en est pas question dans l'avenir visible). Or l'économie libérale elle-même démontre que la mobilité d'un seul facteur de la production (le capital), tandis que les deux autres facteurs (le travail et la nature) demeurent prisonniers de la géographie naturelle et politique, ne permet pas d'homogénéiser les niveaux de productivité et les conditions sociales » (Amin, 1991, p. 70).

Nous constatons que le contexte de libre marché caractérisé par la concurrence, n'est pas favorable aux pays « pauvres » qui bénéficient difficilement des avantages du marché mondial. Appuyant cette idée, Ominami (1986, p. 122-123) affirme que :

Dans ces économies dominées par le capital marchand et les bourgeoisies compradores, la seule articulation solide est celle qui relie le secteur exportateur au marché international. Elles opèrent à travers l'échange des produits primaires contre les inputs nécessaires aux consommations finales [...]. La fragilité de la dynamique interne, aggravée dans la plupart des cas par le fort degré de dépendance à l'égard des recettes d'exportation, rend ces économies très vulnérables aux aléas de la conjoncture internationale ».

Le libre-échange ne profite qu'aux puissances de l'Occident et non pas aux pays sous-développés qui sont, dans la plupart des cas, soumis au régime des sociétés plus industrialisées.

D'autre part, avec la théorie évolutionniste de la croissance économique, l'accumulation devient un critère déterminant qui facilite la relation entre le taux d'accroissement de la production et le taux d'accroissement des facteurs permettant cette croissance. Le plus grand représentant de cette théorie est Rostow. Nous allons, à travers la présentation de ce dernier, faire ressortir les limites internes et externes de sa théorie. Selon Rostow, les pays pauvres, pour sortir de l'ornière du sous-développement, doivent suivre le même processus que celui adopté par les pays avancés ou développés. Dans son optique, le développement est un processus linéaire qui s'accomplit en cinq étapes.

La première étape est celle de la société traditionnelle caractérisée par une économie de type agricole : « la caractéristique profonde de la société traditionnelle était que le rendement potentiel par individu ne pouvait dépasser un niveau maximum, parce que la société traditionnelle ne disposait pas de fortes possibilités qu'offrent la science et la technique moderne ou ne savait pas les exploiter régulièrement et systématiquement » (Rostow, 1974, p. 14).

La seconde étape, celle des conditions préalables au décollage, est l'étape au cours de laquelle les épargnes réalisées sont réinvesties dans l'agriculture et l'industrie en gestation. Autrement dit : « la seconde étape de la croissance est celle où se trouve les sociétés en voie de transition, lorsqu'elles créent les conditions préalables au démarrage, il faut du temps en effet pour que la société traditionnelle subisse la transformation qui lui permettra d'utiliser les ressources de la science moderne, d'empêcher une diminution des revenus et ainsi de jouir des bienfaits et des options que lui offre l'accumulation des intérêts composés » (Rostow, 1974, p. 16).

Il faut reconnaître quelque part que ces conditions préalables du décollage ne sont pas réunies dans tous les pays à la même période. Compte tenu de leur passé, les pays colonisés n'ont pas pu réunir à temps les conditions nécessaires pour amorcer leur processus de développement. Ce qui conduit Amin à dire que : « la société traditionnelle dans ces conditions est déformée au point de n'être plus reconnaissable, elle a perdu son autonomie, elle a pour fonction principale la production pour le marché international dans des conditions qui, parce qu'elles l'appauvrisse, lui ôtent toute perspective de modernisation radicale. Cette société "traditionnelle" n'est pas en transition vers la « modernisation »; elle est achevée comme société dépendante périphérique en ce sens bloquée », car ajoute Zantman (1990, p. 86-87) :

la dépendance commerciale du Tiers-Monde vis-à-vis des pays développés n'est pas un fait nouveau : les « Pactes Coloniaux » qui régissaient autrefois les relations au sein des empires coloniaux étaient fondés explicitement sur l'inégalité des chances. Les colonisateurs importaient à bas prix les matières premières agricoles et minérales et vendaient à leurs dépendances les produits de consommation nécessaires. Le régime de « l'exclusif colonial » interdisant aux peuples dominés de nouer d'autres relations commerciales, la contrebande offrait bien une certaine marge de liberté au système, mais elle est restée marginale.

La troisième étape est celle du décollage. On assiste alors à une augmentation du taux d'investissement : « le démarrage est la période pendant laquelle la société finit par renverser les obstacles et les barrages qui s'opposaient à sa croissance régulière. Les facteurs de progrès économique qui jusqu'ici n'ont agi que sporadiquement et avec une efficacité restreinte, en viennent à dominer la société » (Rostow 1974, p. 18-19).

La quatrième étape est celle du prolongement du décollage et de la marche vers la maturité. Pour citer Rostow (1974, p. 22) :

la maturité est l'étape au cours de laquelle l'économie prouve qu'elle est en mesure d'aller au-delà des industries qui l'ont fait démarrer à l'origine d'assimiler et d'appliquer efficacement à toute une gamme de ressources -

sinon à la totalité d'entre elles - les découvertes qui étaient à la pointe de la technologie. C'est la phase où l'économie montre qu'elle possède les ressources techniques et l'esprit d'initiative nécessaire pour produire, sinon tout ce dont l'industrie est capable, du moins tout ce qu'elle décide de produire.

Enfin, la dernière et cinquième étape est celle de la société de consommation de masse où les besoins essentiels de la population sont satisfaits par une industrie développée. Elle est la période pendant laquelle : « le revenu réel par habitant s'est élevé en un niveau tel que de nombreux individus ont pu régulièrement disposer de biens et de services dépassant les besoins alimentaires, les logements et de vêtements indispensables » (Rostow, 1974, p. 23); c'est l'étape où se réalise l'État providence.

En somme toute la pensée libérale s'appuie sur le libre échange, la concurrence et la croissance économique. Ici le développement des pays du Tiers-Monde doit passer par la création d'un espace économique mondial dominé par le capitalisme monopoliste international « même si la concurrence internationale n'est pas chose nouvelle par elle-même par l'origine de discours des pouvoirs, mettant l'accent sur la contrainte de la « compétitivité internationale » abandonnent totalement le discours ancien de « l'autonomie nationale » dominant dans les années 30 » (Amin, 1991, p. 34). Son seul but est la recherche effrénée du profit. Tout le problème du développement se ramène ici à la seule question de la croissance économique, la croissance serait synonyme du développement. On remarque aisément que la théorie libérale n'a d'autre objectif que de consolider la domination économique, politique et commerciale des puissances industrielles, maintenant les autres pays d'Afrique, de l'Amérique du Sud et d'Asie dans un rôle de pourvoyeur de matières premières (minière et agricole) et de débouchés pour les produits manufacturés occidentaux.

La pensée radicale, en tant que telle, est née à la suite des actions menées par des intellectuels contestataires motivés par l'opposition politique au colonialisme, à l'impérialisme et au capitalisme contemporain (Boncoeur et Thouemen, 1989). La vigueur intellectuelle et la validité scientifique du courant radical sont renforcées, d'une part, par l'incapacité de la bourgeoisie occidentale d'utiliser toutes les forces productives de l'époque, l'étroitesse des marchés intérieurs et la montée en flèche du chômage, d'autre part par le développement des mouvements de gauche en Europe et en Amérique (Albertini, 1987; Amin, 1986).

L'argument développé de l'approche humaniste radicale du XVIII^e et XIX^e siècle est reprise dès le début du XX^e siècle par plusieurs économistes, sociologues et hommes politiques en Occident, en Afrique et Amérique latine. La compréhension du sous-développement, selon le courant radical, contrairement à la théorie libérale, doit obligatoirement passer par la compréhension des relations prenant place entre les pays du sud (pauvres) et ceux du nord (riches). Il existerait un lien de causalité entre le développement du nord et le sous-développement du sud, c'est-à-dire que l'un et l'autre constituerait les deux faces de la même médaille (Amin, 1986; Ominami, 1986; Lacoste, 1985). Pour citer Amin (1986, p. 18) :

une définition rapide de l'asymétrie qui caractérise le rapport entre périphérie pourrait être la suivante : dans les centres, le procès de l'accumulation du capital est commandé principalement par la dynamique des rapports sociaux internes renforcés par les relations extérieures mises à son service dans les périphéries, le procès de l'accumulation du capital est principalement dérivé de l'évolution des centres, greffé sur celle-ci, en quelque sorte, « dépendant ».

La dépendance économique et politique est réelle. C'est pourquoi, contrairement à la théorie des « cinq étapes de croissance économique » de Rostow, « le développement de la périphérie ne lui a jamais permis de « rattraper » le centre parce que, à chaque étape de l'évolution du centre, une nouvelle étape d'une division internationale du travail ou qui restait inégale, attribuait à la périphérie des fonctions

subalternes » (Amin, 1989, p. 81). Le processus d'accumulation de biens dans la périphérie ajoute Ominami (1986) est extravertie et désarticulée, les productions ne sont pas soutenues par la demande extérieure. Elles sont plutôt orientées vers la satisfaction des besoins des pays occidentaux.

Certains auteurs plus radicaux prétendent que, malgré les réformes, il est difficile pour les régimes préindustriels de sortir de ce cercle vicieux. Carlos Ominami (1986) a démontré que l'économie mondiale, sous le régime d'accumulation fordiste, tend à une exclusion relative des pays du Tiers-Monde puisque l'essentiel des échanges économiques s'effectue entre les pays individualisés. La transition récente vers un régime post-fordiste renverse la tendance en permettant une réintégration sélective des pays en développement, dans la mesure où ceux-ci se soumettent à la nouvelle rationalité économique. Dans le cas contraire, les pays plus pauvres sont condamnés à une marginalisation internationale. Selon Coutrot et Husson (1993, p. 33) :

en plus de l'absence des conditions primaires (devises, infrastructures, marchés, avantages comparatifs) favorables à la poursuite du développement, les stratégies entreprises ont entraîné de sérieux effets pervers, dont une dévalorisation du travail agricole, l'apparition d'une bourgeoisie bureaucratique et corrompue, une décomposition des rapports sociaux traditionnels et une désarticulation économique comblée par le secteur formel.

Le Vénézuélien Carlos Rangel affirme que : « c'est dans la distance originale que le Tiers-Monde a prise par rapport aux vertus sociales, aux institutions et aux attitudes de l'Occident que réside la cause fondamentale de sa pauvreté et de son retard » (cité par Chauvin, 1991, p. 14). Lacoste (1985) défend l'idée selon laquelle le sous-développement de la plupart des pays du Tiers-Monde est dû à l'introduction du capital et de la production privée dans ces pays. Amin (1986, p. 108) soutient que « la crise du sous-développement s'inscrivant dans la crise générale du système mondial, a conduit à mettre en question les stratégies de développement « ouvertes

sur l'extérieur » et fondées sur une participation approfondie de la division internationale du travail ».

D'autres auteurs, en mettant en relief l'aspect culturel, contestent les fondements même du développement (Latouche, 1991; Esteva et Sachs, 1996). Cette approche considère qu'il faut entièrement revoir la conception des modèles de développement. Une des critiques formulées tient à l'absence d'intérêt pour l'analyse anthropologique. Le développement ne pourrait être compris par la seule analyse économique, c'est une synergie qui implique aussi les questions politique, sociale et culturelle (Albertini, 1987). Dans cette perspective, il conviendrait de chercher à adapter le modèle économique en fonction du contexte socioculturel spécifique des pays, et non l'inverse, en élaborant des stratégies qui permettraient à ces sociétés d'avancer à leur rythme plutôt que de se retrouver à suivre des voies permettant tout juste de subsister au quotidien. Comme l'a si bien dit Latouche (1992, p. 150) : « la survie de ces populations est matériellement assurée par la débrouille de l'informel ou l'on est industrieux sans être industriel, ingénieux, sans être ingénieur, entreprenant sans être entrepreneur ».

Ainsi la culture devient l'un des facteurs à considérer dans l'analyse du processus développement d'un pays, d'une nation voire d'une communauté. Voulant alerter les dirigeants des pays développés et des pays en développement lors d'un colloque international tenu à Washington, Salim, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, affirme que :

considérer le développement en simples termes de croissance linéaire du revenu national (avec ce qu'elle engendre: accumulation du capital, industrialisation, expansion urbaine, progrès technique et intégration dans le commerce international) n'est pas le véritable objectif d'un développement humain. Le développement réside donc, dans une prise en compte globale, aux multiples dimensions (économique, sociale et culturelle) qui influent les uns sur les autres » (Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1994, p. 12).

Serageldin va dans le même sens, au cours du même colloque organisé par la Banque mondiale, il ajoute que les causes des échecs du développement des pays du Tiers-Monde doivent être étudiées et comprises dans le contexte plus large d'une perspective analytique capable de transcender l'économie, sans l'ignorer : « cette analyse plus large exige l'intégration des dimensions sociale, politique et institutionnelle de la situation, et pas seulement économique. On comprend intuitivement qu'une structure adéquate, capable de lier toutes les dimensions, se trouve dans le concept plus large de la culture » (Serageldin, cité dans Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1994, p. 1). Même Amin (1989, p. 155), grand apôtre de la théorie de la « dépendance », finit par reconnaître que « l'échec, aujourd'hui amplement reconnu, des politiques de développement suivies en Afrique engendre un intérêt nouveau pour la culture ».

2.3. Les enjeux pratiques des théories du développement en Afrique

Alors que l'on considérait, il y a deux décennies, un Tiers-Monde homogène, on parle actuellement d'un Tiers-Monde pluriel, puisque les processus de développement apparaissent de plus en plus différenciés dans les diverses régions du Tiers-Monde (Chapus, 1993; Coutrot, Husson, 1993; Besis, 1992). Selon Zantman (1990, p. 54) :

la pauvreté est l'une des caractéristiques essentielles du sous-développement. Mais au-delà de l'absence de ressources, ce qui frappe plus encore l'observateur, c'est l'extrême injustice qui préside à leur répartition: dans la plupart des pays du Tiers-Monde, une fraction très restreinte de la population s'attribue la plus grande partie des richesses nationales, grâce au contrôle qu'elle exerce sur la totalité des instruments du pouvoir. Le cumul de faibles ressources nationales et de l'égoïsme des classes dirigeantes transforme ainsi la pauvreté relative, d'une grande part de la population (par la population située en dessous de la moyenne nationale), en pauvreté absolue (incapacité des familles à couvrir les besoins essentiels en alimentation, santé ou formation), avec pour conséquence l'exclusion croissante d'une partie de la population, la hausse de la criminalité, la morbidité et de mortalité.

Cette situation explique l'éveil de conscience chez certains penseurs, hommes politiques, et représentants d'organisations de la société civile. Tout en dénonçant la misère qui sévit dans les pays du Tiers-Monde, ils préconisent des actions d'aide et des sanctions.

Dans la décennie des années 1960, les Nations Unies, dans le but d'éviter une dégradation de la situation (de pauvreté et de misère), s'intéressent aux problèmes de développement des pays du Tiers-Monde. C'est ainsi que l'ONU décide d'intervenir. Le premier lancement officiel des politiques d'aide aux pays sous-développés a été fait en 1961 par le président américain John F. Kennedy qui disait que:

la souveraineté politique n'est qu'une dérision si elle ne s'accompagne pas des moyens de vaincre la pauvreté, l'ignorance et la maladie... C'est pourquoi notre pays, qui a partagé avec liberté ses capitaux et sa technologie pour aider d'autres nations à s'aider elles-mêmes (le président fait allusion au plan Marshall) propose officiellement que les années 60 reçoivent le nom de "Décennie des Nations-Unies pour le développement". Dans le cadre de cette résolution, les efforts que font actuellement les Nations Unies pour favoriser la croissance économique pourront être accrus et coordonnés... De nouveaux programmes de recherche et d'assistance technique et de nouveaux projets pilotes pourrons libérer les richesses des terres peu développées et des eaux non encore exploitées. Le développement pourra devenir une entreprise non plus compétitive mais coopérative... (Cité dans Chauvin, 1991, p. 21-22).

Cela semble aujourd'hui une utopie, car : « auparavant solidaires des expériences les plus aventureuses menées dans les pays libérés de la tutelle coloniale, les sociétés développées semblent aujourd'hui se replier frileusement dans le cadre d'une zone de prospérité de plus en plus vulnérable... » (Zantman, 1990, p. 5). Quant aux dirigeants africains, jaloux de leur souveraineté facilement acquise, ils ne semblaient au début vouloir s'aligner sur aucun des deux modèles (socialiste ou libéral) qui leur avaient été proposés (Bessis, 1992).

Malgré la prétention panafricaine manifestée par les dirigeants africains, il est certain que les divergences de vue sur la poursuite du développement dans les différentes régions du continent ont contribué à maintenir la fragmentation des pays naissant sur la base de l'héritage des frontières coloniales. « Le panafricanisme, lui ambitionne de réaliser l'unité économique, sociale et politique de l'Afrique noire » (Baniafouna, 1996, p. 16).

Le panafricanisme n'est pas une idée nouvelle. Il est né dès le XVI^e siècle dans les colonies anglaises des Caraïbes de la volonté d'esclaves africains de recouvrer leur liberté. La première manifestation concrète de cette revendication apparaît en 1688 quand les esclaves révoltés de La Barbade rédigent un Code noir [...] Le premier congrès panafricain, réuni en 1919 à Paris par le Dr DuBois, permet à 57 délégués noirs venus des colonies françaises et britanniques ainsi que des États-Unis et des Antilles de confronter leurs idées sur l'évolution du continent africain. En août 1921, le II^e Congrès panafricain de Londres réclame des droits égaux pour les Noirs et les Blancs. En 1923, le Dr Dubois organise un III^e congrès panafricain à Londres puis un IV^e congrès à New York en 1927, mais c'est seulement en mars 1945 au V^e congrès de Manchester que des marxistes, tels George Padmore (Antilles), Frantz Fanon (Caraïbes) Kwamé Nkrumah (Gold Coast)⁴ et des nationalistes, tel Jomo Kenyatta (Kenya) jouent un rôle marquant. Les résolutions adoptées par ce congrès marquent un durcissement des délégués qui dénoncent les divisions et l'exploitation économique du continent et demandent son indépendance (Jolly, 1996, t3, p. 155-156).

Le panafricanisme est une pensée contre l'esclavage, le colonialisme, et l'impérialisme qui ont longtemps sévi dans les pays d'Afrique. Sur le plan social c'est la « recherche de la dignité de la race noire bafouée dans son âme et conscience; aspiration vers la voie de la libéralisation, sentiment de fraternité et même défi de la race noire » (Baniafouna, 1996, p. 18).

En Afrique c'est Nkrumah qui fut le grand idéologue et défenseur de la doctrine panafricaine. En plus, de privilégier une unification des populations noires,

⁴ Le Gold Coast était le nom donné à l'actuel Ghana de l'Afrique Occidentale

il s'agissait aussi de proposer un développement à l'africaine qui mènerait le continent au progrès. Amin (1989, p. 157) disait à ce sujet que :

les changements sociaux qu'ont connu les pays d'Afrique durant les deux ou trois décennies reflètent en partie l'impact des politiques mises en œuvre par les gouvernements de part les partis qui étaient - ou qui sont toujours - fortement inspirés par les grandes constructions idéologiques de l'Afrique anti-coloniale. Le panafricanisme pour l'ensemble du continent, les idéologues de la négritude et du « consciencisme » au sud du Sahara, le panafricanisme et l'arabisme en Égypte et au Maghreb constituent l'horizon idéologique de l'Afrique des années 1950-1970.

Comme dans les autres régions du Tiers-Monde, les deux approches dominantes du développement s'affrontent en Afrique. Baniafouna (1996, p. 28) mentionne que : « pour les partisans de l'idéologie marxiste-léniniste, au Bénin et en République populaire du Congo par exemple, la démocratie par le parti unique se légitime par une logique dite scientifique. Les slogans révolutionnaires sont dirigés le jour contre l'impérialisme, le même que l'on sollicite dans l'ombre pour nourrir les membres du parti d'avant-garde et les masses populaires ». Ces pays s'inspirant du modèle soviétique, vont privilégier une stratégie basée sur l'industrialisation à outrance. Ce modèle, essentiellement autocentré, visait à développer les capacités de la production de l'État naissant à partir de la mobilisation des ressources nationales tout en limitant la dépendance face aux investissements externes (Chapuis, 1997). Cela s'est concrétisé par la priorité accordée à l'industrialisation et à la multiplication des entreprises d'État censées répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Il a fallu quelques années pour que les pays africains à tendance socialiste s'enfoncent dans une impasse économique (Ghana, Guinée - Conakry, Mali). Lipietz (1985) et Ominami (1986) parlent de chaos pour décrire la situation qui y sévit. D'autres pays adoptent la ligne libérale et misent sur une promotion des exportations, essentiellement des produits primaires afin d'acheter les équipements nécessaires à la construction d'une industrie nationale. Les premiers résultats semblent si prometteurs

qu'on parle même de réussite. On parle, par exemple dans les années 1970, du miracle ivoirien. Le taux de croissance ivoirien de la production intérieure brute (PIB) était en moyenne de 8 % par an, et passe de 103,5 milliards à 329,3 milliards dans les années 1960, soit un triplement du PIB en dix ans. La masse salariale globale est passée de 67,9 milliards en 1968 à 264,8 milliards en 1980 (Les plans de développement des pays d'Afrique noire, 1981, p. 143-145).

Quelle que soit l'approche préconisée, les résultats sur le terrain social ont conduit à un désenchantement des peuples face aux pères de la décolonisation. On assiste à une montée des contestations populaires, tout en créant des dissensions entre les différentes élites soucieuses de ne pas perdre des priviléges potentiellement menacés. Selon le rapport annuel de la Banque mondiale sur le développement (1995), les pays africains relativement industrialisés, et le continent dans son ensemble, n'ont pas retrouvé le type de performance qu'ils ont affichée durant la période qui a immédiatement suivi les indépendances. Cette situation conduit à la tentation autoritariste avec la prise du pouvoir par les forces militaires, dans de nombreux pays dans les années 1960-1970. La chute des leaders historiques du panafricanisme, Kwamé Nkrumah du Ghana en 1966, Modibo Keïta du Mali en 1968, est annonciateur d'une vague de coups d'État sur le continent.

Précédé par le Soudan en 1958, le Togo inaugure le 13 janvier 1963 une série de coups d'État militaires qui, par des réactions en chaîne, se propage sur l'ensemble du continent par vagues successives. En 1970 sur dix-sept des chefs d'États qui ont présidé à l'indépendance de leurs pays, neuf ont été évincés ou assassinés et huit des nouveaux présidents sont des militaires. En 1975, le mouvement s'est encore amplifié avec quinze États supplémentaires sous régime militaire (Bénin, Burundi, Centrafrique, Congo Brazzaville, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Niger, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Somalie, Togo, Zaïre.) En 1986, sur les vingt-trois chefs d'États, dix-neuf étaient des militaires. (Baniafouna, 1996, p. 28-29).

Ainsi, l'Afrique témoigne d'une multiplication des régimes militaires qui parfois se succèdent (Ghana, Liberia, Ouganda, Nigeria) ou parfois s'établissent

durablement (Bénin, Mali, Togo, Zaïre). Certains s'alignent sur la France ou les États-Unis (Zaïre, Centrafrique, Togo, Côte d'Ivoire, Niger, Liberia etc.), d'autres rangés dans le camp de l'ex-Union Soviétique (Bénin, Congo Brazzaville, Éthiopie) ou encore socialisants mais relativement autonomes (Burkina-Faso, Ghana, Ouganda). Aussi selon Sandbrook (1995, p. 282) : « il est intéressant de noter que dans certains courants libéraux, l'autoritarisme militaro-politique est un passage nécessaire pour garantir les premiers stades de développement (selon le modèle de Rostow), celui-ci garantissant un ordre social et une discipline du travail propice au développement ».

La logique des décennies 1970-1980 a été de soutenir en Afrique des régimes autoritaires pour assurer la pérennité des rapports de force Est-Ouest. Les puissances étrangères ont imposé, un peu partout en Afrique, des dictatures dans le but de défendre leurs idéologies (libérale ou socialiste). « Pendant trois décennies, le despotisme africain, sous ses formes « dures » (dictature militaire) ou « douces » (présidentialisme), utilise l'héritage colonial, et en exploite les modèles politiques, économiques et sociaux en masquant, par une rhétorique de surenchère au développement, la continuité d'une emprise qui a changé d'objet et de projet » (Baniafouna, 1996, p. 30).

Nous pouvons affirmer que les États africains ne jouissent que d'une indépendance politique apparente. La dépendance économique qui lie les pays africains aux anciennes puissances colonisatrices s'accroît : « la crise du développement des années 1980 n'est pas fortuite. L'Afrique n'est pas seulement « conjoncturée ». La crise est, à mon sens, la conséquence inévitable d'un processus engagé dès le début des années 1960 et même amorcé dès l'époque coloniale » (Giri, 1986, p. 137). Cela explique le fait qu'au lendemain des indépendances, les

difficultés s'accumulent, s'amplifient et conduisent à la stagnation puis à la crise que les pays africains connaissent maintenant.

Au plan sociopolitique, le vent de démocratisation souffle avec la conférence de la Baule (France) en 1990, qui reconnaît la place qu'occupe la société civile dans le processus de développement. « Le comportement des militaires sera stigmatisé par des populations longtemps martyrisées, à la fois prises pour bourreaux et victimes d'un niveau de développement jamais atteint, quelle que soit l'idéologie au pouvoir » (Banafouna, 1996, p. 30). Bayart (1991, p. 15) dira que : « l'invention de la démocratie en Afrique noire semble indissociable d'une redéfinition des pratiques de l'État post-colonial, encore qu'elle puisse de toute évidence être contrariée par la mise en œuvre d'une stratégie de véritable accumulation primitive, reposant sur l'intensification de la production et non plus seulement sur l'exportation de diverses rentes minières, agricoles, humanitaires ou diplomatiques, et impliquant à ce titre une pression politique autoritaire en vue de la réussite de l'ajustement structurel ». De même, l'option libérale continue de s'imposer et de structurer les rapports socio-économiques dans les pays africains en quête de développement. Puisque dans la plupart des pays africains (Bénin, Congo Brazzaville, Tanzanie etc.), le modèle socialiste s'effondre. D'autres effectuent une transition rapide vers le multipartisme intégral à tendance libérale (Ghana, Cap-Vert, Ouganda, Mozambique).

La libéralisation politique accompagne désormais la libéralisation économique. Elles doivent s'effectuer simultanément et se supporter mutuellement. Face à la régression économique du début des années 1980, la plupart des pays africains se sont tournés vers les institutions financières internationales pour maintenir un soutien à la balance des paiements. Dans le cadre de programmes d'ajustement structurel, des objectifs ont été fixés pour la réduction des déficits publics et l'expansion monétaire et du crédit. En outre, des mesures de libéralisation

des échanges ont été engagées et les monnaies dévaluées pour améliorer la compétitivité internationale et promouvoir les exportations.

Toutefois, plusieurs chercheurs critiquent cette approche. Riddell (1995) dira que cette approche des institutions financières (Banque Mondiale, FMI) souffre de simplisme, que la croyance d'un marché autorégulateur est naïve. On leur reproche également une conception étroite et à court terme du développement, car elle ignore volontairement, que les nations africaines connaissent une régularisation basée en bonne partie sur l'échange social et l'économie informelle qui ne répondent guère à la logique socio-économique internationale (Sandbrook, 1995; Riddell, 1995).

Les recommandations de la Banque mondiale et du FMI s'appuient essentiellement sur le respect des règles macro-économiques, une réforme visant la déréglementation, la privatisation et la concurrence ainsi que le désengagement de l'État devant permettre une utilisation efficace des ressources institutionnelles limitée (Loxley, 1995). Amin (1989, p. 65) ajoute qu'« en s'abstenant d'approfondir l'analyse du système, la Banque mondiale se condamne, en matière de dépenses publiques, comme ailleurs, à prodiguer des conseils peu efficaces, suggérer des moyens de « bricolage » pour réduire (très peu) ces dépenses. Immanquablement ces économies se feront sur le dos des masses pauvres en contradiction avec le discours sur les besoins de base ». Toutefois, on se demande alors si la cure proposée par la Banque mondiale et le FMI ne risque pas de tuer le patient plutôt que le guérir.

À la lumière de cet exposé, nous reconnaissons que les principales thèses (libérale et radicale) ont chacune développé des points de vue assez intéressants quant à l'explication du sous-développement et du développement. Seulement, elles ont été quelque peu excessives dans leurs argumentations.

L'argumentation des libéraux est beaucoup plus axée sur les facteurs économiques du développement, réduisant par la même occasion ce dernier au libre-échange et à la croissance. « Ceci leur évite de devoir reconnaître, que le libre-échange sans frein, une intégration trop poussée à l'économie mondiale peuvent présenter, du moins pour les pays en position de faiblesse, de très graves inconvénients » (Chauvin, 1991, p. 17). Ici les facteurs socioculturels se trouvent relativement relégués au second plan. Quant aux penseurs radicaux, une grande partie de leurs arguments est axée sur l'esclavage (traite des Noirs) le colonialisme ou le néocolonialisme, etc. Selon eux, tous les problèmes du sous-développement des pays du Tiers-Monde s'expliquent par l'exploitation politique et économique de ces derniers par les pays dits « développés » ou « avancés ». Alain Lipietz, dans son ouvrage *Mirages et Miracles*, met ces penseurs en demeure en leur disant de ne pas trop minimiser la responsabilité des dirigeants (du Tiers-Monde) et le rôle des populations locales dans le processus du développement de leur pays. Alain et Hazoumé disaient à ce sujet que : « les Africains aiment donner des explications byzantines à leur sous-développement afin de rejeter toute responsabilité sur autrui. C'est un procédé commode pour éviter les vrais débats et acculter les vérités premières qui dérangent (cité par Kabou, 1991, p. 43).

Ainsi, nous partageons cette idée de Chauvin (1991, p. 18) selon laquelle : « l'école libérale et l'école de la dépendance se trompent l'une et l'autre. La vérité, c'est que facteurs externes et facteurs internes, souvent imbriqués, se conjuguent pour faire obstacle au développement. » « Pour comprendre, la nature des obstacles qui se dressent sur la trajectoire des sociétés « en voie de développement », il faut analyser en profondeur au-delà des modes de relations qu'ils entretiennent entre eux, et avec les pays les plus riches » (Zantman, 1990, p. 38).

Malgré tout, c'est l'option libérale qui continue de s'imposer dans presque tous les pays d'Afrique en quête de développement, si l'on considère que l'ensemble des pays africains continuent à transiger de gré ou de force avec les institutions financières internationales. Et le Mali ne fait pas exception.

Chapitre III

PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DU MALI PRÉ-INDÉPENDANCE

Avant de commencer l'analyse du cas malien, nous avons jugé nécessaire de faire une présentation du pays afin de le situer géographiquement, historiquement et économiquement dans le continent africain. Pour mieux comprendre le cheminement du Mali dans ses efforts de développement, nous avons jugé utile - sinon indispensable - de faire un bref aperçu historique des périodes précoloniale et coloniale. Nous aborderons ensuite les grandes périodes de l'époque moderne (1960 - 1997) correspondant aux régimes socialiste, militaire et libéral.

3.1 Présentation géo-historique du Mali

Situé au cœur de l'Afrique Occidentale, sans accès à la mer, le Mali est le huitième pays d'Afrique par sa superficie et le vingtième par sa population qui est de plus de 10 millions d'habitants. Avec une superficie de 1,241,298 km², la République du Mali est l'un des États les plus vastes de l'Afrique de l'Ouest. Il est entouré par sept États : au nord par l'Algérie, au sud-ouest par la Côte d'Ivoire et la Guinée, à l'est par le Burkina Faso et le Niger, à l'ouest par le Sénégal et la Mauritanie. Il s'étend entre le 10^e et le 25^e degrés de latitude nord. Il est entièrement compris dans la zone tropicale sèche (Culture et Civilisation islamiques, 1988). Vaste pays de désert et de savane, le Mali est doté d'une faune abondante et variée. Le relief monotone est essentiellement formé de vastes plateaux au sud et de grandes plaines sablonneuses au nord. Le sud et le sud-est sont montagneux.

Le nom Mali évoque bien des souvenirs. Le Mali a été, selon les historiens, le berceau de grands empires noirs puissants et fortement organisés qui se sont succédés du IV^{ème} au XVIII^{ème} siècle en Afrique Occidentale (Decraene, 1980; Jolly, 1996). Les empires du Ghana, du Mali et du Songhai restent parmi les hauts lieux de l'histoire africaine. Les grandes figures comme Kayamakan Cissé, Soundiata Keïta, Mansa Kankou Moussa, Askia Mohamed, Samory Touré, etc. restent dans la mémoire des peuples africains.

Membre de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) depuis sa création et de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), « le Mali fait partie des pays les moins avancés (une quarantaine dans le monde, dont 27 en Afrique). Avec un revenu par habitant (PNB) de l'ordre de 270 dollars, il figure parmi les 16 pays les plus démunis » (Coopération française, 1992, p. 41). Le produit intérieur brut est, selon le FMI et la Banque Mondiale (1992), évalué à 691,4 Milliards de CFA soit 1,350 milliards de dollars EU. Les difficultés de l'activité économique s'expliquent par une mauvaise répartition des pluies, par la baisse de la valeur ajoutée industrielle et par la stagnation du secteur tertiaire. « La croissance économique est fortement dépendante de la situation climatique dans la mesure où le secteur agro-pastoral reposant plus de 45 % du PIB emploie près de 75 % de la population active » (Coopération française, 1992, p. 25), les cultures dominantes sont le riz, le mil, les légumes, les fruits et le coton. Le secteur secondaire (environ 12 % du PIB) est consacré à l'extraction de l'or. Les principales branches d'activités étaient, jusqu'en 1991, le bâtiment et les travaux publics 39,6 %, les industries agroalimentaires (29 %), l'électricité et l'eau (11 %) et l'industrie textile (7 %), (Banque africaine de Développement, 1994, p. 147).

Tableau no. 4
Quelques indicateurs économiques du Mali (1970 - 1993)

Années	1970	1980	1985	1990	1991	1992	1993
PIB réel (variation en %)	9,2	3,4	1,8	0,4	-3,2	9,6	-3,4
Part en % du PIB réel au PM							
Consommation privée	44,3	59,0	93,6	73,6	76,2	73,5	73,0
Investissement intérieur brut	37,1	28,3	14,4	28,3	23,7	24,7	25,4
Agriculture	51,7	50,7	38,1	18,0	47,0	49,4	45,9
Industries	15,4	10,6	14,7	12,6	13,4	12,8	13,7
Manufactures	4,3	5,3	6,9	6,2	6,3	5,9	6,4
Services	32,9	38,7	47,2	38,8	39,6	37,8	40,4
Balance fiscale (PIB %)	..	-4,4	-4,8	-2,7	-3,9	-4,5	-3,5
Masse monétaire (M2) var en %	11,8	4,5	8,7	-4,9	13,1	2,9	8,4
Dette extérieure (million de \$)	247	732	1468	2471	2590	2591	2650
Ratio du service de la dette (%)	1,2	3,6	14,7	9,3	3,6	6,9	2,9
Flux net de ressources (million de \$)	22	270	380	484	463	439	417

PM = prix de marché
.. = données non disponibles

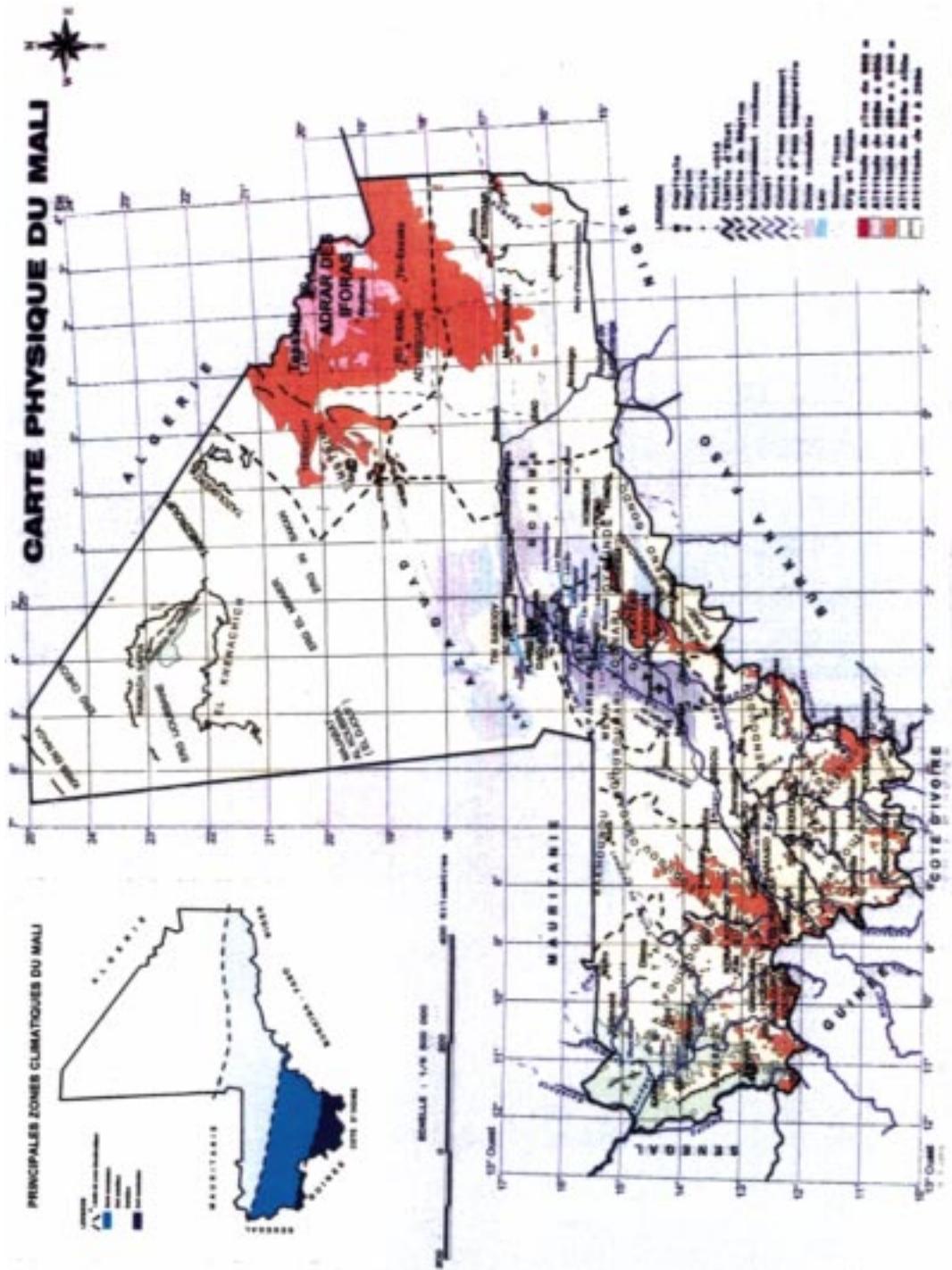
Source : Banque africaine de développement, *Rapport sur le développement en Afrique*, 1995, p. 147.

Les indicateurs économiques, à travers ce tableau no. 4, mettent en exergue les difficultés économiques auxquelles le Mali est confronté à partir des années 1970. Nous constatons une légère détérioration économique entre 1970-1993, à travers certains principaux indicateurs tels que le produit intérieur brut (PIB), l'investissement, l'épargne intérieur brut par rapport au PIB, la dette extérieure ou le flux net de ressources. Le PIB réel a connu une chute vertigineuse, passant de 9,2 % en 1970 à -3,4 % en 1993, même si elle avait 9,6 % en 1992.

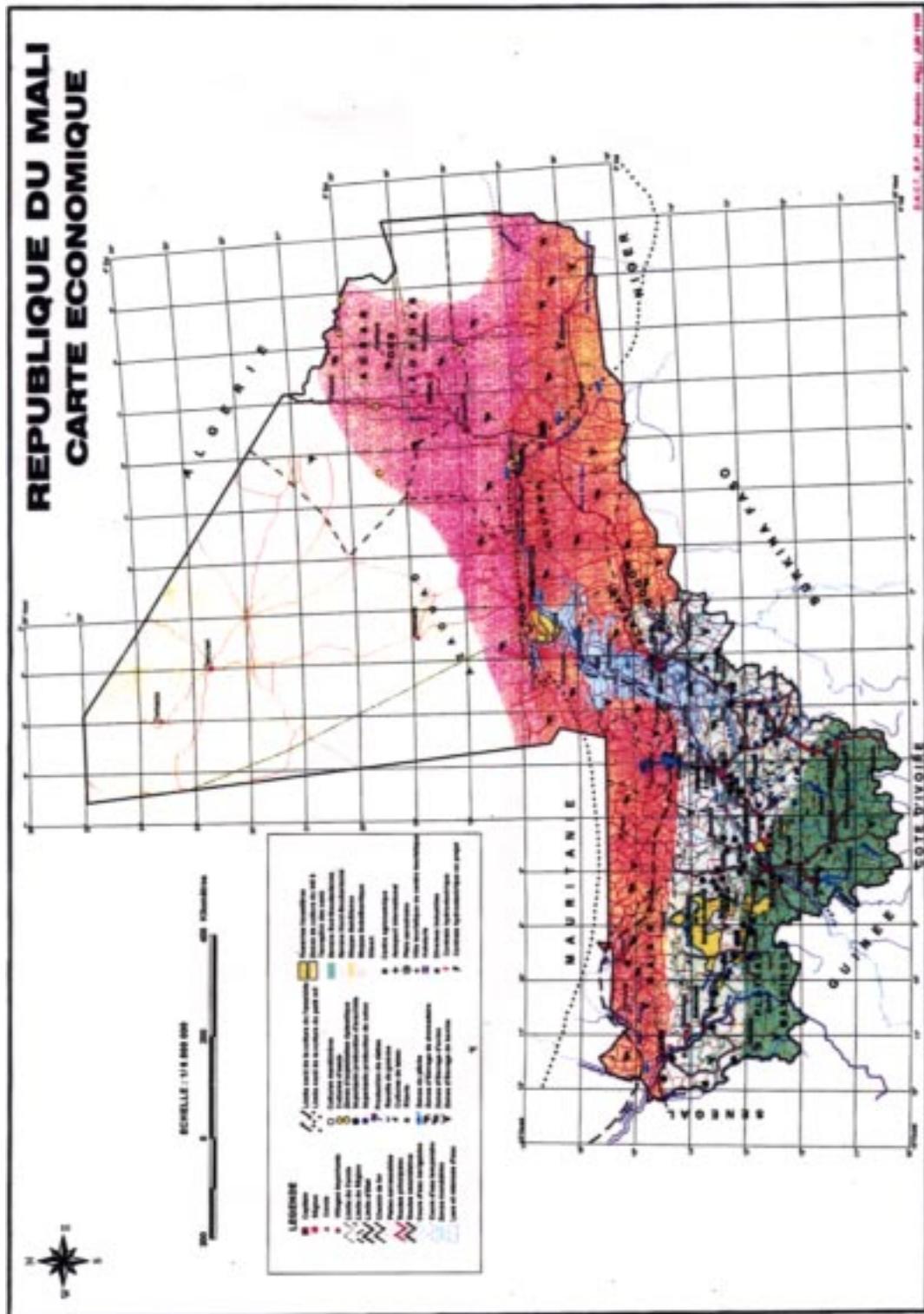
L’investissement dans les secteurs clés de l’économie (l’agriculture, l’industrie) connaît une nette régression. Le budget alloué à l’agriculture a progressivement diminué passant de 51,7 % en 1970 à moins de 46 % en 1993 de l’investissement total. Celui de l’industrie est passé de 15,4 % en 1970 à 13,7 % en 1993. Le secteur manufacturier n’a connu qu’une timide augmentation d’investissement. En plus de vingt ans, son pourcentage d’augmentation a été de 2 %. C’est le secteur qui, par rapport aux secteurs, a connu une légère hausse de pourcentage, passant de 32,9 % à 40,4 %. Alors que les secteurs agricole, industriel et manufacturier emploient plus de 75 % de la population active.

Par contre, la dette extérieure en deux décennies a presque été multipliée par onze, passant de 247 millions de dollars US en 1970 à 2,65 milliards US en 1993. Le paradoxe entre le taux d’investissement dans les secteurs économiques productifs qui stagne ou diminue parfois peut, en partie, expliquer les difficultés auxquelles le Mali fait face dans son processus de développement socioéconomique.

Carte physique du Mali



Carte économique du Mali



Source : Organisation Islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, "Le Mali", S.L.S.N., 1998, page 35.

Carte de l'empire du Mali

L'EMPIRE DU MALI



Source : Organisation Islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, "Le Mali", S.L.S.N., 1998, page 13.

3.2 La période pré-coloniale (IV^{ème} - XVIII^{ème} siècle)

Contrairement à l'idée d'une Afrique pré-coloniale constituée de sociétés peu organisées, le Mali revendique un passé des plus glorieux. Cette région a connu les plus grands royaumes et empires de toute l'Afrique de l'Ouest (Decraene 1980; Benoist, 1989). Après l'empire du Ghana (situé entre le Sénégal, la Mauritanie, le Burkina Fasso et le Mali) au début du XIV^{ème} siècle, succède l'empire du Mali qui étend son autorité sur une grande partie de la sous-région ouest-africaine (cf. à la carte de l'empire du Mali).

L'empire du Mali regroupait une multitude de villes et de villages. La vie économique s'appuyait essentiellement sur le commerce de l'or et une agriculture de subsistance. Les échanges commerciaux entre le Mali et le Maghreb s'effectuaient sous la forme de troc, le Mali échangeait de l'or, de la gomme et des esclaves contre les objets d'artisanat, les fruits et les cauris⁵.

Les activités agropastorales constituent la deuxième activité économique de l'empire. La production agricole portait principalement sur les cultures vivrières (mil, riz), les troupeaux de bovins, d'ovins et de caprins. L'empire possède aussi une administration publique et une armée lui permettant de lever les impôts et de contrôler l'exploitation minière. De part sa position stratégique et économique, le Mali constitue une zone de commerce inter-régional importante. L'empire développe des relations internationales, alors que des contacts s'effectuent entre autres avec les royaumes du Portugal et de l'Espagne. Pour certains historiens, l'empire du Mali connaît un niveau de développement similaire et même plus élevé que bon nombre de royaumes européens à la fin du Moyen Âge (Boulègue 1994). « L'empire du Mali avait atteint en somme cet équilibre entre la stabilité politique et la prospérité

⁵ Les cauris sont des coquillages qui avaient une valeur monétaire établie traditionnellement.

économique qui, dans l'histoire des peuples est la marque des grandes époques [...]. Le Mali était à ce moment un État prospère où les hommes, les biens et les idées circulaient librement » (Gaudio, 1988, p. 39).

Soulignons, de plus, que le souverain de l'époque (Mansa Kankou Moussa) a entrepris dans les années 1320 un pèlerinage à la Mecque qui a été longuement décrit par les commentateurs arabes puisque au cours de son voyage, le souverain a distribué tellement d'or (19 tonnes) que sa valeur a littéralement chuté. Aussi,

il édifia de nombreuses mosquées dans ses colonies et encourage la culture islamique surtout à Tombouctou et à Djené. Il contribua à répandre la renommée du Mali hors de ses frontières et attira dans son pays de nombreux voyageurs (parmi lesquels Ibn Batouta), des architectes (don Es Saheli) des juristes, des théologiens arabes et berbères. De nombreuses ambassades, celles de Mérinides, du Maroc, des Mameluks du Caire, des Portugais, des chefs de forêts du Sud, lui rendent visite (Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture, 1988, p. 19).

Constitué d'une aristocratie islamique, l'empire compte sur un vaste réseau de marchands et des populations rurales dont les ethnies constituent une forme de division du travail (les ethnies Bambaras comme agriculteurs, les Bozos comme pêcheurs et les Peuhls comme éleveurs). L'ordre social était assuré par un système de caste où chaque clan possédait un rôle social bien déterminé (nobles, forgerons, griots, etc.) (Decraene, 1980; Gaudio, 1988). Au XVIII^{ème} siècle, l'empire décline sous les pressions d'autres groupes ethniques, dont les Songhaïs au nord et les Toucouleurs à l'ouest. Les luttes fratricides, au sein même des familles aristocratiques et royales, se succèdent si bien qu'au début du XVI^{ème} siècle, l'empire se désagrège en une multitude de petits royaumes, souvent en conflit les uns contre les autres. Ces évènements surviennent au moment où les Européens accostent sur la côte Atlantique. Contrairement aux idées reçues, le Mali et les sociétés Ouest-

africaines ne se sont pas succédées dans une histoire figée, mais dans une dynamique qui demeurait relativement ouverte sur le monde.

3.3 La période coloniale (XIII^e siècle - 1959)

Si la région du Mali constituait un bassin d'esclaves capturés puis envoyés sur la côte Atlantique ou en Guinée, cette région ne sera explorée qu'à la fin du XVIII^e (avec Mongo Park, René Caille, etc.) La conférence de Berlin, en 1880, scelle le sort de l'Afrique avec la division territoriale qui en résulte entre les puissances européennes. La France obtient le monopole sur la plus grande partie du Sahel. La pénétration coloniale française s'intensifie et vise une pacification de la région. Pour la nouvelle métropole, la colonie du Soudan français, modelée par les impératifs administratifs, représente d'abord un gisement potentiel de ressources avec l'exploitation minière (l'or) et l'introduction de la monoculture de rentes (arachide, coton, riz, etc.) et ne constitue pas une colonie de peuplement.

La pénétration coloniale s'opère par le développement d'une économie de traite. « L'économie de traite définit l'ensemble des rapports de subordination / domination entre cette société pseudo-traditionnelle intégrée au système mondial et la société capitaliste centrale qui la façonne et la domine [...]. Le concept d'économie de traite est infiniment plus riche : il décrit analytiquement l'échange de produits agricoles fournis par une société périphérique façonnée de cette manière contre les produits d'une industrie capitaliste centrale (importés ou produits sur place par les entreprises européennes) » (Amin, 1988, p. 58). Cette situation bouleverse l'ordre traditionnel du monde rural avec l'introduction de la monnaie fiduciaire comme base d'échange, et l'obligation de développer l'agriculture de rente.

Le commerce intérieur de la cola et du sel, les échanges éléveurs-agriculteurs, le drainage des produits d'exportation et de la diffusion des produits d'importation, constituaient un réseau dense et intégré, dominé par des

marchands africains. Les maisons de commerce coloniales doivent accaparer tous les flux, les orienter vers la côte et, pour cette raison, la colonisation détruira le commerce intérieur africain, puis réduira les commerçants africains au rôle de collecteurs primaires subalternes, quand elle ne les aura pas liquidés purement et simplement. La destruction du commerce de Samory, comme celle du commerce des métis de Saint-Louis, Gorée et Freetown, celle du commerce haoussa et asante de Salaga et celle des Ibo du delta du Niger, témoignent de cet autre effet socio-économique dévastateur de l'économie de traite (Amin, 1988, p. 60-61.)

La France entreprend alors une série de grands projets de développement permettant un approvisionnement fiable en ressources. L'achèvement du chemin de fer, reliant Bamako à Dakar, ainsi que la création de l'Office du Niger⁶ pour l'agriculture seront parmi les projets les plus marquants. Ce qui fait dire à Dumont (1966) que l'organisation économique consiste à tirer d'un pays les produits d'exportation et à vendre des produits importés d'Europe aux indigènes en les condamnant à la stricte production de produits agricoles et de matières premières sans les transformer. Amin (1971), dans son analyse d'économie politique, affirme que l'administration coloniale a conçu une mise en valeur exclusivement agricole de ce territoire, destinée à créer un marché pour les maisons de commerce occidentales. Au lieu d'envisager une agriculture mécanisée moderne qui demandait une faible densité rurale, la préférence a été donnée à la création d'une petite paysannerie mieux adaptée au cadre existant. Toutefois, les colons français se heurtent au manque de bonne volonté de la population locale et adopteront des pratiques de travaux forcés pour mener à bien leurs projets.

L'ensemble de ces mesures coloniales provoque une désarticulation profonde de l'organisation des sociétés africaines et seront dénoncées dès les années 1930 par certains intellectuels occidentaux tels que André Gide et Michel Levis lors de leur

⁶ L'Office du Niger a été créé en 1932 sous les auspices de l'ingénieur français Belime à partir du travail forcé et les déplacements de population pour irriguer le delta nigérien afin d'obtenir du coton et du riz.

séjour en Afrique. Sur le plan socioculturel, des mesures seront prises pour améliorer les conditions de vie des populations. « Dans le domaine social, une des premières mesures qui est prise est l'abolition de l'esclavage (en 1905), malheureusement très vite suivie par l'organisation du travail forcé (en 1925) pour l'entreprise de grands travaux (voies ferrées, routes, cultures). La construction d'instituts de recherches et de soins dont le plus important fut celui de Point G⁷ en 1913, permet de soulager les populations de la lèpre, de l'onchocercose et plusieurs autres maladies tropicales » (Coopération française, 1992, p. 18).

Sur le plan culturel, le système éducatif, par exemple, visait essentiellement une intériorisation de la pensée occidentale⁸. Seydou B. Kouyaté (1964, p. 38) dira à ce sujet que :

l'école coloniale a conduit l'Africain à nier son monde, à en avoir honte, à avoir du mépris pour ses pères. La civilisation était européenne, la morale était européenne. Tout ce qui est valable vient des bagages du colonisateur... Alors la jeunesse coloniale s'est ruée sur ce qu'on lui proposait : l'individualisme, l'alcool, les westerns. Tout ce qui portait la marque du maître, était bon. On s'est trouvé en face d'un être démoralisé, psychologiquement détruit, prêt à tout pourvu qu'il soit dans la lignée des nouvelles valeurs, l'ancêtre a été bafoué, la communauté villageoise maudite, chacun pour soi. Ce fut la liquidation culturelle de l'Afrique dans l'espoir que jamais la moindre forme de nationalisme n'y puisse pousser.

Le bilan socio-économique et culturel de la colonisation n'est pas positif pour le Mali encore moins pour les autres colonies d'Afrique. La France dont la devise est « Liberté, Égalité, Fraternité », en s'installant sur les territoires africains, s'est mise à exploiter les peuples sous prétexte de leur apporter les valeurs civilisatrices. En prétendant apporter aux peuples indigènes les bienfaits de la culture occidentale, la France s'estimait responsable de la destinée de ces peuples. Contrairement à l'attente

⁷ Le premier grand hôpital du Mali qui reste de nos jours l'un des plus grands hôpitaux de l'Afrique de l'Ouest.

⁸ Dans les cours d'histoire, on apprenait aux élèves africains que leurs ancêtres étaient des Gaulois!!!

des peuples noirs, cette mission civilisatrice s'est manifestée dans tous les domaines de la vie opérant ainsi de sérieuses modifications sociale, économique et culturelle.

D'une manière générale, le développement du Soudan français (Mali) se caractérise par son extraversion, car il dépend entièrement de décisions prises par la Métropole et les événements internationaux qui se sont succédés (guerres mondiales, crises économiques etc.). La crise économique de 1929 a eu de graves répercussions locales, alors qu'il n'y avait plus de marché pour l'écoulement des produits africains. De même, les deux guerres mondiales favorisent une prise de conscience de certaines élites africaines. N'étant plus isolées du destin des autres peuples du monde, les élites commencent à revendiquer un certain nationalisme face au constat de la désarticulation des structures socio-économiques et culturelles de leurs sociétés. En 1946, on voit ainsi la fondation à Bamako du Rassemblement démocratique africain (RDA), auquel ont participé tous les grands pionniers de la lutte anti-coloniale parmi lesquels Félix Houphouët Bouagni et Léopold Sedar Senghor, venus à l'appel des dirigeants soudanais, des différents territoires de l'ex-Afrique occidentale française (AOF), et l'ex-Afrique équatoriale française (AEF).

Sous la pression conjuguée de ces leaders africains, des luttes politiques de libération nationale s'amorcent. Sous la bannière de l'Union soudanaise - Rassemblement démocratique africain (US-RDA), cette lutte aboutira à la libération politique du Mali en 1960. C'est précisément le 22 septembre 1960, après l'éclatement de l'éphémère fédération du Mali qui a regroupé le Sénégal et le Soudan (français), qu'est née la République du Mali, avec, comme devise, « Un peuple, un but, une foi ».

La situation socio-économique du Mali au moment de l'indépendance est relativement moins brillante. Ce qui ne facilite guère la tâche aux nouveaux

dirigeants qui doivent orienter la destinée du pays vers de nouveaux horizons. L'insuffisance ou l'absence d'infrastructures de production (usines, machines, moyens de communication, etc.) condamne toute la vie économique, politique, sociale de partir à repartir à zéro.

Chapitre IV

L'APPLICATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA MODERNITÉ AU MALI, ANALYSE DES RÉGIMES ET DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT

Dans ce chapitre, nous allons aborder le développement du Mali de la période de l'indépendance à 1997. Pour ce faire, nous étudierons les régimes socialiste, militaire, et libéral à travers leur programme de développement économique et social.

4.1 L'ère de l'indépendance et le socialisme au Mali (1960-1968)

Le nouveau pouvoir qui se met en place à partir de 1959, sous l'égide du chef charismatique Modibo Keïta, se réclame non seulement du panafricanisme, mais aussi du socialisme. Si au départ, la prétention des dirigeants du Rassemblement Démocratique Africain était de créer une large fédération visant à abolir les anciennes frontières coloniales, les dirigeants politiques verront l'éphémère fédération du Mali (regroupant le Mali et le Sénégal) mourir au feuilleton en 1960. Pour citer Sanakoua (1990, p. 22) :

la fédération du Mali n'a pas résisté aux difficultés qui ont entouré sa naissance, aux divergences dans les conceptions même de l'état fédéral et du socialisme entre Soudanais et Sénégalais aux oppositions de personnes entre Léopold Sedar Senghor, le président de la fédération, un intellectuel nourri à la culture et de l'humanisme français, et Modibo Keïta, instituteur qui reste proches des valeurs et des traditions africaines, l'homme de principe intransigeant. A ces raisons, il faut ajouter les causes externes, l'action et la pression de tous ceux qui étaient hostiles à la fédération du Mali.

C'est ainsi qu'au cours d'un congrès extraordinaire, le dirigeant Modibo Keïta de l'Union soudanaise - RDA proclame le 22 septembre 1960 la République du Mali État indépendant et souverain.

4.1.1 La politique de développement socialiste de Modibo Keïta (1960-1968)

Après avoir conquis l'indépendance du pays, le régime de Modibo Keïta se lance dans un processus de développement socialiste basé sur une économie nationale indépendante et planifiée essentiellement axée sur l'agriculture et l'industrie. Seydou Badian Kouyate, le Premier ministre du plan de l'économie rurale et de développement du Mali, définit en 1962 les grands traits du socialisme malien de l'US-RDA. Il disait :

pour nous au Mali le problème est clair. Si nos objectifs (propriété sociale des moyens de production en vue de la satisfaction des besoins collectifs) sont ceux du socialisme scientifique, nous avons toujours estimé que notre contexte est un contexte spécifique, que nous nous devons de comprendre dans l'intérêt même de l'action que nous menons. Il ne saurait être question pour nous d'admettre et d'imiter sous la poussée des impatients et des puérils tout ce qui est admis ou tout ce qui a été fait ailleurs et à la cadence des autres, mais composer avec nos réalités morales et matérielles afin d'atteindre le but avec le plus d'efficacité et de moins d'aléas possible nous n'avons donc pas la prétention d'inventer le socialisme au XX^e siècle mais simplement de le soumettre aux exigences de notre pays (Kouyaté, cité dans Diarra, 1986, p. 132).

Les autorités politiques du pays s'inspirent du modèle soviétique et se lancent dans l'industrialisation, mais tout en prenant soin cependant de ne pas remettre en cause la prééminence de l'Islam dans sa voie socialiste. La planification étant le préalable, la direction politique du parti (US-RDA) élabore son premier plan quinquennal (1961-1965) appelé plan de l'émancipation coloniale et de la transition socialiste. Ce plan doit, selon Lê Chaû (1992, p. 32) : « s'attaquer immédiatement et vigoureusement à la décolonisation économique (...), envisager les voies et moyens pour une économie socialiste planifiée (...), réaliser pleinement ses objectifs

politiques, économiques, sociaux et culturels sur la base d'un véritable socialisme et uniquement en fonction des intérêts des couches les plus défavorisées ».

Dès le 22 septembre 1960, les dirigeants de l'US-RDA s'étaient fixés un certain nombre d'objectifs, tels que le renforcement de l'Unité et l'organisation politique, la décolonisation économique et la mise en place de nouvelles structures conformes aux réalités du pays, le développement de l'éducation de masse, la défense de la révolution et de ses acquis. Sur le plan externe, la politique d'indépendance nationale ébauchée par les dirigeants de l'US-RDA les obligeait à rompre avec l'ancienne métropole qu'est la France. Ainsi la création d'une armée et d'une gendarmerie nationales venait renforcer la politique nationaliste et révolutionnaire de l'US-RDA.

Le comité de direction économique qui devient, à partir de janvier 1961 le comité national du plan et de la direction économique, met sur pied avec l'aide d'économistes comme l'Égyptien Samir Amin et le Français Jean Bernard un plan quadriennal qui prévoit un investissement de 64 milliards de francs CFA dont 59,2 % pour la production agricole, les industries de transformation, l'énergie et les mines. Ce premier plan est très rapidement révisé et remplacé par le plan quinquennal » (Sanankoua, 1990, p. 108).

Sur le plan économique, les principaux objectifs du plan quinquennal (1961-1965) étaient de : « développer la production agricole et animale dans un cadre socialiste pour assurer l'indépendance alimentaire et augmenter les exportations, implanter des infrastructures de transport conformes aux besoins du pays, implanter des unités industrielles pour valoriser les productions locales afin d'éviter les importations onéreuses, accentuer les recherches minières et énergétiques pour jeter les bases d'une industrialisation, diriger et contrôler l'économie du pays par une prise en charge progressive des secteurs clés par l'État, développer la conscience nationale, former des cadres et mobiliser les masses populaires » (Ministère du plan, 1962, p. 1). Pour pérenniser la souveraineté nationale, le gouvernement de Modibo Keïta procède à la création du trésor malien et de la Banque populaire malienne de dépôts.

Le premier juillet 1962, le franc malien fut émis par la Banque de la République du Mali (BRM) par des mécanismes de prêts et d'avances et devaient donner des impulsions, c'est-à-dire soutenir le trésor malien.

- *La politique agraire et l'organisation du monde rural*

L'un des objectifs fondamentaux du plan quinquennal (1961-1965) était de faire de l'agriculture le secteur d'entraînement de l'économie. L'agriculture devrait assurer l'autosuffisance alimentaire et l'approvisionnement des industries en matières premières, enfin d'accroître les capacités d'exportation du pays. Pour ce faire, l'US-RDA accorde une importance capitale à l'organisation du monde rural. Cette organisation visait surtout à lutter contre l'analphabétisme des populations rurales, la dotation des campagnes en matériel agricole, la formation des cadres techniques, la création des moyens en vue de l'exploitation des potentialités naturelles. Des structures d'encadrement hiérarchisées furent mises en place à partir des localités villageoises en créant des coopératives ayant pour tâche d'organiser les travaux collectifs d'intérêts communs, notamment par le biais de parcelles collectives dont les produits devaient servir à l'achat d'équipements divers.

Selon les dirigeants du parti-État de l'US-RDA, une réorganisation révolutionnaire et socialiste dans l'agriculture exige l'expropriation des terres des grands propriétaires féodaux et leur redistribution aux paysans. C'est ainsi que l'expérience de collectivisation de la production agricole fut testée à l'Office du Niger. A l'instar des Kolkhozes en Union Soviétique et des communes en République Populaire de Chine, l'Office du Niger offrait des champs collectifs aux paysans où ils y travaillaient comme ouvriers agricoles. Cette collectivisation fut appliquée en deux phases. La première phase appelée semi-collectivisation (1961-1970) consiste à attribuer un bloc de culture collective à un groupe de paysans. La

superficie affectée était fonction du nombre de travailleurs, chaque membre avait sa parcelle individuelle, mais son principal effort devait être effectué sur le bloc collectif. La seconde, appelée collectivisation intégrale (1961-1966), consiste à créer des villages collectifs dans lesquels tout devait se faire en commun. Au plan de l'organisation du travail qui consistait à produire surtout du riz et du coton, des sections de travail avaient été créées. Elles effectuaient des rotations pour éviter que certaines spécialisations n'entraînent certains priviléges. (Ministère du plan, 1962).

Tableau no. 5
Schéma d'organisation du Mali rural sous le régime de Modibo Keïta

Nation Niveau d'organisation	Circonscription rurale	Organismes coopératifs	Organismes techniques
SERVICE DE L'ACTION RURALE			
	DIRECTION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT RURAL	Centre national de coopération	Institut d'économie rurale
Région	DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL	Centre régional de la société mutuelle et développement rural (S.M.D.R)	Ferme régionale et centre d'apprentissage
Cercle	SECTEUR DE DÉVELOPPEMENT (gère la caisse primaire du crédit agricole)	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE DÉVELOPPEMENT (gère la caisse primaire du crédit agricole)	
Arrondissement	ZONE D'EXPANSION RURALE (ZER)	FÉDÉRATION PRIMAIRE DES GROUPEMENTS RURAUX ASSOCIÉS	CENTRE COOPÉRATIF D'ÉDUCATION ET DE MODERNISATION (CCEMA)
Village	SECTEUR DE BASE	GROUPEMENTS RURAUX ASSOCIÉS (E.R.A) GROUPEMENT RURAL DE PRODUCTION ET SECOURS MUTUELS (GRPSM)	CHAMPS COLLECTIFS

Source : Diarra Le Mali de Modibo Keïta, L'Harmattan, 1986, p. 75.

Au niveau des villages, arrondissements et cercles, il existait des coopératives dirigées par l'État. Cela formait une véritable pyramide. Même les formes

d'opérations commerciales s'effectuaient dans le cadre de la coopérative de même que les crédits et les ravitaillements en matières agricoles et céréales. La coopérative agricole était axée sur la formation idéologique et la mise en place de nouvelles structures socio-économiques. Au niveau du village, il existait des Groupements Ruraux de Production et Secours Mutuels (GRPSM). Ces groupements entreprenaient des travaux collectifs et l'adhésion des paysans y était obligatoire. Ils avaient pour mission l'amélioration des outils et des méthodes de culture, et l'utilisation du matériel agricole en commun. Les groupements coopératifs villageois étaient affiliés aux Sociétés Mutuelles de Développement Rural (S.M.D.R) qui servaient de lien entre le gouvernement et les autres organismes. Les Centres d'Éducation Rurale (C.E.R) assuraient l'alphabétisation et l'initiation des paysans aux méthodes modernes de cultures et à l'utilisation des machines agricoles.

- La politique d'industrialisation du régime « socialiste » de l'US-RDA.

Au moment de l'indépendance nationale, le secteur industriel était embryonnaire. Les quelques unités industrielles existantes étaient sous contrôle français telles que la Compagnie française de développement des textiles (CFDT) implantée à Sikasso, l'Office du Niger à Ségou. Cette situation, selon les dirigeants de l'US-RDA, ne pouvait pas continuer compte tenu de leur option politique. Face à cette situation, le régime de Modibo Keïta se lance dans une politique de nationalisation et d'industrialisation à outrance. Les autorités s'emparent des secteurs clés de l'économie, mettent en place des entreprises publiques et mixtes. Leurs efforts sont axés sur les industries de transformation des produits agricoles. L'objectif visé est de diminuer l'importation des biens de consommation et d'augmenter la production locale afin de garantir l'autosuffisance alimentaire. Ces différentes sociétés et entreprises d'État se devaient aussi d'assurer ou garantir

l'indépendance économique et politique, la formation professionnelle et la promotion des emplois (Cissé et al 1981; Diarrah, 1986).

Le parti fidèle à sa politique industrielle crée un certain nombre de sociétés et d'entreprises d'État et mixtes. Ces entreprises devraient rehausser le niveau de vie de la population et éléver le revenu national. Entre 1960 et 1968, le régime « socialiste » de Modibo Keïta crée plus d'une trentaine d'entreprises industrielles et commerciales dont les plus importantes sont: la Compagnie malienne de Navigation (COMAVAN), la Banque malienne de Crédits et de Dépôts (BMCD) 1960, l'Énergie du Mali (EDM) 1960, la Société malienne des importations et exportations (SOMIEX) 1960, Air Mali 1960, la Société Nationale d'Entreprises et de Travaux Public (SONETRA) 1961, la Pharmacie Populaire du Mali (PPM) 1961, la Société d'équipement du Mali (SEMA) 1961 (cf. Diarrah 1986).

Ces sociétés et entreprises d'État ainsi mises en place portaient en elles-mêmes le caractère de souveraineté et dénotaient encore une fois de plus la volonté du parti « socialiste » de L'Union soudanaise - RDA et son gouvernement de prendre en main le développement contre les déformations ou malformations économiques qui avaient été imposées à leur pays par la métropole. Dans cette optique, la réorganisation des commerces interne et externe s'imposait comme un impératif. Il fallait surtout supprimer comme le dit Diarrah (1986), la domination commerciale voire économique de la France et élargir les activités commerciales à d'autres pays tels que l'Union Soviétique, la Chine populaire, la Yougoslavie, la Bulgarie, Cuba et d'autres pays de l'Est.

L'État, pour assurer le contrôle de la circulation des produits agricoles, commerciaux et industriels, avait créé la SOMIEX (1960) et l'OPAM (1965). La SOMIEX était chargée de la collecte et de l'exportation des produits agricoles

(arachide, coton, gomme arabique, Kapok, Karité). Elle s'occupait également de l'importation et de la distribution des produits de premières nécessités (sucre, lait, farine, sel, thé) et des matériaux de construction. La SOMIEX en dehors de son rôle - import-export-, assurait l'écoulement des produits des autres entreprises publiques au niveau national et international. Son circuit commercial sur le plan national comprenait les coopératives de production et de consommation.

**Tableau no. 6
Mali - Croissance économique 1959 -1965**

a) Évolution de l'équilibre économique général (milliard F. malien valeur 1964-65)				
	1959	1964/1965	Indices	Taux de Croissance
Production	67,7	74,7	110	1,8 %
Importation	12,2	18,7	142	7,0 %
Exportation	-10,8	-9,5	88	-
Total	70,1	84,0	120	-
Consommation fiscale	62,8	68,6	109	1,7 %
Stocks	P.M	1,0	1	-
Formation de Capital	7,3	14,3	196	13 %
b) Croissance réelle (valeurs ajoutées au coût des facteurs, prix 1964-65				
	1959	1964/65	Indices	Taux de croissance annuelle
Agriculture, Industrie agricole	30,9	33,3	108	1,5 %
Artisanats industriels	3,1	3,3	106	1,1 %
Bâtiments, Travaux publics	3,5	5,2	146	7,4 %
Services divers non administratifs	3,5	5,6	160	8,4 %
Transport et commerce	18,0	14,8	82	-
Produit Intérieur brut ou coût des facteurs	62,7	66,5	106	1,1 %
Fiscalité indirecte	5,0	8,2	164	8,6 %
Production, prix du marché	67,7	74,7	110	1,8 %

PM = prix moyen

- = données non disponibles

Source : Amin, *l'Afrique de l'Ouest bloquée*, Éditions minuit, 1971 p. 282.

Quant à l'OPAM, elle devait assurer la commercialisation des produits céréaliers tels que le riz, le mil, le sorgho (aliment de base de la population locale), le maïs et le blé. L'OPAM bénéficiait de l'appui de la Banque de développement du Mali (BDM). Des fonds avancés à l'OPAM par la BDM sous forme de crédit de campagne étaient placés auprès des structures coopératives de l'Office du Niger pour les opérations de collecte, de transport et de stockage. La collecte des céréales par l'OPAM était faite selon la politique des bas prix à la production imposée par le parti. Cette politique visait, compte tenu du blocage des salaires, à assurer l'approvisionnement des marchés urbains à bas prix.

Nous constatons, à la lumière de ce succinct exposé du développement socialiste du régime de Modibo Keïta, la volonté des dirigeants de l'US-RDA qui se voulaient progressistes d'amorcer un véritable développement socio-économique fondé sur la réalisation d'une économie nationale indépendante et planifiée. Le tableau 6 nous permet de constater que le bilan économique du régime socialiste de Modibo Keïta est mitigé. Certes la production, de façon générale, a connu une légère hausse entre 1959 et 1965, passant de 67,7 milliards de francs maliens (Fm) à 74,7 milliards Fm. Mais le régime n'est pas parvenu, contrairement aux priorités de son plan quinquennal de développement de 1960-1965, à diminuer les importations qui sont passées de 12,2 milliards Fm en 1959 à 18,7 milliards Fm en 1964. Comparativement aux secteurs des services divers non administratifs et impôts qui ont une croissance annuelle supérieure à 8 %, les secteurs moteurs de l'économie, l'agriculture et l'industrie, n'ont pas pu réaliser 2 % de taux de croissance annuelle. Le taux de croissance annuelle du PIB est faible, car il ne dépasse pas les 1 %.

4.1.2 Les limites du socialisme malien

Très tôt, le régime socialiste de Modibo Keïta connaît des difficultés économiques, politiques et sociales. Malgré la détermination et la volonté des responsables du parti et du gouvernement, « la situation politique et la conjoncture économique nationale et internationale des années 1960 ont créé des difficultés pour la réalisation de la planification impérative au Mali » (Lê Chaû, 1992, p. 33). Dans le même sens, Amin (1971, p. 257) affirme que : « ... les deux premières années de l'indépendance démentaient déjà les espoirs du plan. Les distorsions qui allaient s'amplifier ensuite apparaissent déjà : stagnation de la production agricole et inefficacité du système bureaucratique d'encadrement des paysans et des coopératives, distorsions dans l'exécution des projets du Plan en direction des projets de prestige et au détriment des actions productives courantes de 72 % en trois ans (de 1959 à 1962) ».

Sur le plan économique, l'industrie aussi bien que l'agriculture connaissent un certain nombre de problèmes. L'objectif d'atteindre 8 % de PIB comme le recommandait le parti dans le premier plan quinquennal de développement 1961-1965 était certes fort ambitieux, mais c'était trop demander pour une jeune nation qui venait d'accéder à l'indépendance. L'agriculture n'arrivait pas à assurer la fonction première qui lui revenait, à savoir, l'autosuffisance alimentaire. Cette situation nuit au soutien des masses rurales face aux exigences des coopératives à qui on a imposé la cadence des travaux collectifs, même si au départ le socialisme malien s'appuyait sur la coutume séculaire des travaux collectifs basés sur la parenté. Certains paysans riches mécontents du regroupement en coopérative adoptaient une attitude de sabotage à l'égard des travaux champêtres collectifs.

Ainsi la production agricole, confrontée à ces difficultés, ne pouvait en aucune façon répondre à l'attente de la population (Diarrah, 1986; Konaté, 1990). Cette carence de production aboutit à un marasme économique général. « La crise économique et financière persiste. Il y a pénurie de toutes les denrées de première nécessité. L'inflation persiste. De plus en plus de militants doutent de la justesse de l'option. Le socialisme devient dans la conscience de beaucoup de Maliens synonyme de pénurie, de privations, de manque de liberté. » (Sanankoua, 1990, p. 132).

En outre, les paysans agriculteurs regroupés en coopérative étaient encadrés par des hommes peu compétents. « Les différentes opérations de développement initiées pour encadrer le monde paysan et dynamiser la production, ODIPAC, Opération Haute Vallée, Mali-sud, Opération Mil, Opération Riz, Opération pêche, Opération pour le développement de l'élevage au Mali (ODEM) et sur financement extérieur n'ont pas réussi à conjurer les effets néfastes de la sécheresse ni à assurer la sécurité alimentaire des populations. Elles se sont, dans la plupart de cas, soldées par un échec faute de n'avoir pas suffisamment pris en compte ni le milieu, ni la mentalité des populations qu'elles assistaient » (Sanankoua 1990, p. 132). De plus, la politisation et la bureaucratisation des structures du monde rural enlèvent aux paysans toute responsabilité et initiative personnelles. Ces faits marquent un premier grand divorce entre le gouvernement et le monde rural qui considère de plus en plus les champs collectifs comme des corvées en les associant aux anciennes pratiques coloniales des travaux forcés. L'insuffisance ou l'inexistence d'outils modernes de production agricole et des moyens de transport et de communication adéquats contribue à isoler les campagnes et rend difficile le transport des produits agricoles vers les centres urbains et les zones désertiques du pays.

Les sociétés et entreprises d'État considérées comme des acquis qui devraient permettre de réduire ou éliminer la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur, n'ont pas échappé aux difficultés socio-économiques que connaissait le pays. La plupart des unités industrielles construites n'avaient véritablement commencé à fonctionner qu'entre les années 1963-1964 et à un rythme lent par rapport à leur capacité (Amin, 1971; Konaté, 1990), ce qui dénote sans nul doute leur échec ou plutôt leur incapacité à répondre fidèlement aux objectifs du plan quinquennal 1960-1965. L'une des causes les plus importantes des difficultés de ces sociétés et entreprises est qu'il n'existe pas de liaison étroite entre elles et le secteur agropastoral (Cissé et al, 1981). Cette discorde posait le problème d'approvisionnement des usines, car le ravitaillement en matières premières ne pouvait plus être assuré par une agriculture déjà moribonde.

D'autre part, les entreprises d'État étant soumises au régime de prix fixe de façon autoritaire par le pouvoir politique réduisent leur marge de manœuvre. En effet suite au mouvement inflationniste, un écart important se creuse entre les prix de vente et l'évolution des coûts de production. Les produits industriels seront au mieux vendus à leur prix de revient sinon à perte. Face à ces difficultés se développent la contrebande et la fraude, car le parti ne maîtrisait plus la situation économique. Le secteur commercial d'État ne réalisait plus que 10 % des profits prévus, malgré les protections monopolistiques dont il a bénéficié. À la fraude grandissante répondant à sa faible efficacité et à des marges abusives dans certains cas, l'État a répondu par une politique de fuite en avant, persécution des petits commerçants, extension du commerce d'État au détail, ce qui n'a fait qu'aggraver les problèmes. Le poids des dépenses d'importation et le gonflement du budget de fonctionnement d'une bureaucratie croissante affectent une économie malienne de plus en plus dépendante. L'ensemble des dépenses de fonctionnement de l'État, y compris celles qui étaient

prises en charge par l'extérieur, était passé de 9,1 milliards en 1959 à 14,4 milliards de FM en 1969 (cf. Diarrah, 1986).

Sur le plan socio-politique, les dirigeants de l'US-RDA (parti-État) donnent la primauté au politique au détriment de l'économie, du social et du culturel. Les programmes de développement, dans la plupart des cas, ont été élaborés en dehors de tout consensus, par le Bureau politique national (BPN) qui le soumettait au ministère de l'Économie rurale et du plan (Amin, 1971; Konaté, 1990; Sanankoua, 1990). C'est là justement que réside l'erreur, car le bureau politique n'avait pas la maîtrise des questions économiques. Également le parti, quelques mois après l'indépendance, entre en conflit avec les deux grandes catégories socioprofessionnelles du pays : les commerçants et les paysans qui l'ont soutenu au moment des luttes pour l'indépendance nationale. « La petite bureaucratie urbainenée de l'administration coloniale, qui va présider aux destinées du Mali indépendant, s'épuisera dans un combat sans fin contre la micro-bourgeoisie commerçante. Une fois rompue, l'alliance entre deux couches sociales sur laquelle s'était fondée le mouvement national, l'Union soudanaise - RDA, les masses paysannes qui avaient constitué la masse de manœuvre de luttes anticoloniales, assisteront passivement aux luttes intestines de la nouvelle élite » (Amin, 1971, p. 161). Face à cette situation, l'on ne pouvait plus, en aucune façon, s'attendre à un véritable développement, l'idée d'opérer des transformations en vue de développer harmonieusement le pays fondé sur le soutien des masses populaires (paysans ruraux, ouvriers, artisans et commerçants) se transforme en illusion.

Au moment de l'indépendance nationale, l'Union soudanaise - RDA paraissait un parti de masse composé de femmes et d'hommes animés d'une même volonté, celle de la lutte contre la colonisation, l'impérialisme et l'exploitation. Au lendemain de la souveraineté (1961), les divergences d'idées et d'intérêts ne tarderont à surgir.

L’unité dans le combat d’hier contre le colonisateur s’est vite transformée en division de couches socioprofessionnelles distinctes. Konaté (1990, p. 29) explique ainsi ces divisions : « les intérêts particuliers de chaque groupe (pour ne pas dire classe) se cachent derrière la nécessité de l’Union et qu’il était prévisible que ces intérêts particuliers reprendraient leurs droits une fois l’indépendance acquise, pourquoi s’indigner que les commerçants maliens naturellement portés vers le libéralisme économique, aient combattu un parti qui prônait le socialisme ? ».

Au sein même de l’équipe dirigeante, des divergences entre les membres du parti et du gouvernement, ou entre les membres du parti eux-mêmes, entravent tous les programmes de développement. Les deux clans du parti (gauche et droite) prennent le président Modibo Keïta en otage. La gauche bénéficiait des soutiens de l’Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), de la jeunesse, des syndicats, d’une partie du gouvernement et du bureau politique national. Quant à la droite, elle bénéficiait de l’appui de l’administration, des commerçants, et paysans riches, et d’une minorité de membres du Bureau Politique (Decraene, 1980; Sanankoua, 1990). Majoritaire mais moins puissante politiquement, la droite, pour s’opposer à la gauche, organisait et encourageait des actes de sabotage face aux décisions du parti et du gouvernement.

La lutte entre les deux clans du parti, et entre le parti et le gouvernement s’est traduite par l’affaiblissement du régime. L’opposition au régime prit de l’ampleur. L’assassinat des opposants politiques tels que Fily Dabo Sissoko, Hamadoum Dicko, Hassoum Touré, la révolte des Touaregs au nord du Mali, discréditent le régime. Face à cette situation, le régime se durcit davantage. La dynamique de lutte des clans ou classes s’intensifie.

Le régime socialiste de Modibo Keïta s'obstine dans le dirigisme. En 1967, se détachant de sa base, le président suspend les organes dirigeants du parti et le gouvernement qu'il considère en train d'errer dans la mauvaise direction. C'est ainsi qu'on assiste en mars 1966, sous l'impulsion de l'aile gauche du parti, à la création du Comité National de Défense de la Révolution (CNDR)⁹ qui avait pour mission, d'après le président de la République et chef du parti de :

- 1- « renforcer la mobilisation des masses;
 - 2- consolider la capacité de résistance du peuple;
 - 3 - liquider toutes les tendances non conformes aux impératifs de la révolution socialiste;
 - 4- réduire nos faiblesses;
 - 5- renforcer les structures du parti et des organisations démocratiques pour la consolidation des institutions républicaines et des acquis de la révolution »
- (cité dans Diarrah, 1986, p. 168).

Le président et l'aile gauche du parti refusent de reconnaître les difficultés de leur orientation politique qu'est le socialisme, « ils sont convaincus que l'option socialiste est ce qu'il y a de mieux pour le Mali et les Maliens, mais les hommes qui se trouvent actuellement aux commandes du parti et de l'État ne sont pas en mesure de construire le socialisme, du moins certains d'entre eux, peut-être même la plupart d'entre eux » (Sanankoua, 1990, p. 136).

La véritable lutte du régime socialiste contre les contre-révolutionnaires et tous ceux qui ne partageaient pas leurs idées venait d'être engagée et devenait de plus en plus évidente. Au-delà de cette instrumentalisation de violence et de terreur permanente, le régime de Modibo Keïta développe une véritable guerre sociale

⁹ Le CNDR était une sorte de police ou milice au service de l'aile gauche du parti qui semait la terreur et l'horreur au sein des populations. Ses membres, véritables sycophantes, espionnaient, persécutaient et arrêtaient tous les opposants du régime.

spécifique, fruit d'une réflexion politique menée bien avant l'accession du pays à la souveraineté nationale. Et le seul moyen pour diriger, c'est frapper le premier l'ennemi de classe. D'où, toute une série de mesures terroristes, inconnues au Soudan colonial prises par les dirigeants de l'US-RDA, dès les premières semaines du régime socialiste.

Ainsi l'atmosphère politique, sur le plan national, n'était pas favorable à la promotion d'une économie nationale solide capable de soutenir un programme de développement cohérent et conséquent. À cela, il faut ajouter l'environnement international qui était de plus en plus hostile au régime socialiste de l'Union soudanaise - RDA. Selon Lê Châu (1992, p. 33) :

la politique économique du Mali avait provoqué la réaction des pays occidentaux contre l'option socialiste par un pays africain dans la conjoncture de la guerre froide et du clientélisme néo-colonial. De l'autre côté, les nouveaux partenaires socialistes (Chine, URSS) ne consacrent pas grands moyens à l'aide extérieure et ils ont par ailleurs leurs propres problèmes économiques limitant davantage encore leur aide potentielle. Cependant, le plan de 1961-1965 a besoin de 51 % de son financement provenant de l'extérieur. Dans cette conjoncture, le bouleversement des courants d'échange du Mali, de ses relations financières et monétaires (création du franc malien, donc sortie de la zone franc en juillet 1962) n'avait pas trouvé de système de remplacement efficace. Le pays a été donc isolé.

La France, en tant qu'ancienne puissance coloniale, engage des mesures visant à isoler, politiquement et économiquement, le régime socialiste de Modibo Keïta. Le régime socialiste de l'US-RDA, dès son accession à la souveraineté nationale, n'a pas caché ses intentions, celles de libérer complètement le Mali des jougs coloniaux et néo-coloniaux. Car « ... nous pouvons affirmer qu'un nombre relativement élevé des États francophones qui ont accédé à l'indépendance après le référendum de 1958 ne jouissent que d'une indépendance apparente : non seulement les anciennes structures coloniales sont restées en place, inchangées dans la plupart

des cas, mais la dépendance économique qui lie ces pays à la France s'est encore accrue depuis 1958 » (Ziegler, 1963, p. 21).

À partir des années 1967-1968, la situation socio-politique devient alarmante, toutes les stratégies de développement, y compris celle du plan quinquennal de 1961-65, ont échoué. Le régime bascule dans l'incohérence socio-économique puisque la collectivisation forcée, l'imposition du parti unique (parti-État), l'industrialisation frénétique, l'autarcie ou l'isolement politico-diplomatique sont les conséquences d'une même politique, celle du socialisme. Tout se passe dans la hâte, dans le volontarisme et le dirigisme. Pour l'US-RDA (parti-État), il fallait à tout prix maintenir une politique de développement qui ne tenait pas compte des réalités des populations locales.

L'industrialisation sous la coupe de l'État et la collectivisation forcée ont eu des conséquences sociales importantes, telle la prolifération d'une immense bureaucratie chargée de contrôler une sphère sans cesse croissante d'activités. En sept ans, la cohorte multiforme des employés, des bureaucrates et des petits chefs connaît une croissance remarquable, une progression bien supérieure à tous les autres groupes sociaux. Qualifiant le socialisme de l'US-RDA, Amin (1971, p. 264) dit que : « ce régime - pour lequel le "socialisme" se réduisait en pratique au développement du secteur public - trouvait sa seule base dans le monde urbain de la fonction publique, dont le nombre des agents civils est passé de 13 300 en 1961 à 23 000 en 1968, auxquels s'ajoutent 9 000 salariés des entreprises d'État et quelques milliers de militaires ».

Cependant, le régime socialiste de Modibo Keïta a eu le mérite historique de conduire le Mali à l'indépendance et de jeter les bases d'une économie nationale indépendante, malgré les conditions sociopolitiques internationales défavorables. Au

lendemain du coup d'État militaire de novembre 1968, le chef du gouvernement reconnaît les acquis du régime défunt en disant que : « certes, tout n'est pas négatif dans ce bilan qui compte à son actif quelques réalisations positives, voire des réussites que nous aurions mauvaise grâce de ne pas reconnaître, notamment sur le plan de l'industrialisation. Mais pour tout esprit impartial, les ombres l'emportent finalement sur les lumières du tableau » (*Jeune Afrique*, 1969, p. 13).

4.2 Le régime militaire de Moussa Traoré (1968-1991)

Le mardi 19 novembre 1968, un groupe de sous-officiers dirigé par un lieutenant de trente deux ans, du nom de Moussa Traoré, s'empare du pouvoir. Les militaires, dans leur premier communiqué radiophonique, disaient que : « aujourd'hui 19 novembre 1968, l'heure de la liberté a sonné. Le Comité militaire de libération national (CMLN) assurera désormais tous les pouvoirs en attendant la formation d'un gouvernement issu d'élections libres et démocratiques. Vive le Mali, vive l'armée » (*Essor, la voix du peuple*, 20 novembre 1968, p. 1). Le président lieutenant Moussa Traoré donne, au lendemain du coup d'État, les raisons de l'intervention des militaires, dans *Jeune Afrique* (1969, p. 6-7) :

l'armée qui, au nom du peuple, a renversé le 19 novembre 1968 le régime de pouvoir personnel de Modibo Keïta, a accompli cette mission historique pour restaurer en république du Mali la légalité, la justice et le respect de la dignité de chaque citoyen. Nous avons agi en plein accord avec notre conscience de citoyens et de soldats, car le régime de Modibo Keïta n'avait plus de fondement légal et nous étions profondément convaincus qu'il ne pouvait plus assurer le bonheur du peuple malien [...]. Conscient et fier d'avoir accompli cette mission historique pour sauvegarder les intérêts supérieurs de la Nation, le Comité militaire de libération nationale invite les couches de la population malienne à tourner dignement et avec esprit de responsabilité la page de ce douloureux épisode de notre histoire.

Ainsi, après le renversement de Modibo Keïta et son gouvernement, la constitution de 1960 du régime socialiste de l'Union Soudanaise-Rassemblement

Démocratique Africain, fut abrogée et remplacée par une loi fondamentale publiée sous le titre de l'ordonnance no.1/CMLN rendue publique le 28 novembre 1968. Cette loi fondamentale porte sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics, en république du Mali, et donne au CMLN l'orientation et le contrôle de la politique générale du pays. Cette loi, par conséquent, fait du CMLN et de son gouvernement dit provisoire les seules institutions valables et légitimes du pays.

Le gouvernement provisoire a pour tâche la réorganisation du pouvoir public et la conduite des affaires de l'État. Par la voix de son chef, le capitaine Yoro Diakité, le gouvernement provisoire dévoile les grandes lignes d'orientation générale du CMLN, dans *Jeune Afrique*, 1969, p. 8-9 :

voici donc venu pour moi le moment de définir devant vous les grandes lignes du programme d'actions que le gouvernement entend entreprendre pour conduire le pays dans la voie d'un régime démocratique de progrès économique et de promotion sociale. Ce gouvernement, en raison de son caractère provisoire, doit d'abord s'attacher à combler la vacance du pouvoir provoquée non par la chute du régime, mais par la multiplication des responsables sans responsabilité mis en place par le régime du pouvoir personnel; à restaurer et à renforcer l'autorité de l'État qui s'est totalement dégradée du fait de la politisation partisane de l'administration, du népotisme à maintenir et à assurer partout l'ordre et la sécurité des personnes et des biens. À cet égard, le gouvernement ne tolérera plus désormais les manquements à la discipline, l'observation des règles relatives à la subordination hiérarchique, les atteintes aux libertés individuelles les plus élémentaires. Les membres du gouvernement ont désormais les pouvoirs étendus pour sanctionner et réprimer sans pitié les actes d'indiscipline ou d'insubordination et les abus qu'ils auraient à relever ou à constater dans ces domaines essentiels.

Sur le plan international, les militaires optent pour le statu quo. D'une part, c'est la politique de non-alignement basée sur les principes de liberté, de souveraineté nationale, de non-ingérence dans les affaires des autres nations indépendantes. D'autre part, ils restent fidèles à l'idéal de l'unité africaine initiée par les pères des indépendances nationales (Nkrumah, Keïta, Nasser, Mohamed V, etc.), et ils

apportent leur soutien aux peuples colonisés d'Afrique dans leur lutte pour l'indépendance totale.

4.2.1 La stratégie de développement économique et social du régime de Moussa Traoré

Pour favoriser le développement économique du pays, le CMLN choisit lui aussi la voie de l'économie nationale planifiée. Le CMLN met en œuvre une stratégie de développement dont l'objectif principal est le redressement de la situation économique et financière du pays. Le président de la république, le lieutenant Moussa Traoré, déclare au journal français "*Le Monde*" : « il n'est pas exact de dire que nous nous étions fixé comme tâche de « corriger » une politique socialiste qui avait été définie après l'ascension de notre pays à l'indépendance ... Notre objectif a toujours été simplement de corriger les graves erreurs qui avaient été commises par l'ancien régime ... en vue de l'édification d'une économie nationale indépendante... » (cité dans Konaté, 1990, p. 55).

Pour ce faire, les nouveaux dirigeants s'attellent à l'élaboration d'une stratégie de développement susceptible de relancer les activités économiques, condition *sine qua non* de tout progrès social. Mais leur stratégie s'inscrit en continuité des idées avancées dans le cadre du plan quinquennal précédent, celui de 1961-1965. Le CMLN élabore un premier plan triennal de développement économique appelé « Programme triennal de redressement économique et financier » et un plan quinquennal de développement économique et social auxquels le président de la République demande l'adhésion et le soutien du peuple. Il disait, à cet effet, que : « maintenant, le devoir de chaque Malien est d'apporter sa modeste contribution à la réalisation du programme de redressement économique entrepris par le Comité militaire de libération nationale et le gouvernement provisoire. »(Jeune Afrique,

1969, p. 7). Ces deux plans permettent-ils d'amorcer une véritable relance de l'activité socio-économique du Mali ?

- Plan triennal de développement économique et social (1970-1972)

Le plan triennal de développement économique et social (1970-1972) fut, selon ses initiateurs, élaboré dans le but de « remédier dans les conditions meilleures et dans les détails les plus brefs aux déséquilibres économiques, financiers et budgétaires afin de jeter à long terme les bases de la relance économique » (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1970, p11). Les programmes conçus par les militaires visaient entre autres à promouvoir la croissance de la production pour aboutir à l'équilibre de la balance commerciale des recettes et des dépenses. Ils seront essentiellement axés sur l'agriculture et l'industrie sans négliger le commerce (import-export). La priorité donnée au développement du monde rural, particulièrement à l'agriculture, est une constance de tous les plans de développement depuis l'indépendance. Les tâches assignées au secteur agricole sont la réalisation de l'autosuffisance alimentaire, l'approvisionnement de certaines unités industrielles locales en matières premières et de dégager des surplus exportables. Le plan, de 1970-1972, accentue les efforts de production de produits clés : le riz, le coton et l'arachide. Il vise aussi une diversification des cultures et favorise le développement de projets intégrés.

Ces efforts ont permis d'augmenter la production du coton (90 000 tonnes), du riz (25 000 tonnes), et de l'arachide (167 000 tonnes) (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1970). Aussi une diversification de cultures caractérisée par l'introduction de la culture de la canne à sucre à l'Office du Niger et la diffusion de nouvelles variétés comme le tabac, le dah ou le thé. En outre, le plan (1970-1972)

prévoit l'augmentation des superficies cultivables et l'amélioration du système de commercialisation par un relèvement du prix aux producteurs.

Les programmes de développement intégrés visent « une production alternée ou de pair avec les cultures vivrières ou spéculatives [et] des travaux d'entretien et de réfection du réseau hydrographique, l'implantation à Sélingué à 170 Km de Bamako d'un barrage pour la fourniture d'électricité, mais surtout pour l'irrigation des terres en aval du fleuve Niger » (*ibid.*, p. 192). Par ces travaux, on voulait favoriser une croissance rapide des cultures et le développement des zones rurales et des populations locales. L'accent fut ainsi mis sur la formation des paysans qui ne devraient plus être encadrés par des fonctionnaires, mais par des Centres d'animation rurale (CAR). Les paysans, ainsi formés dans ces centres, seront des exemples de promotion agricole, permettant un décalage du monde rural pour la vulgarisation des techniques agricoles modernes apprises. Au terme du plan, devraient être formés 687 moniteurs, 105 infirmiers vétérinaires et 87 préposés des eaux et forêts (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1970).

Ces mesures avaient pour but de valoriser sur place certains produits agropastoraux du pays mais aussi de diminuer l'importation d'autres produits notamment alimentaires et textiles. Aussi, sont encouragés la poursuite dans la recherche géologique, par l'établissement de la carte géologique du Mali, la recherche pour localiser et évaluer les ressources minières en vue de leur exploitation notamment celles qui ont déjà été localisées comme l'or, le phosphate, le manganèse.

Dans le domaine du commerce, en vue de sauvegarder le secteur d'État, les autorités se fixent comme objectifs : l'augmentation quantitative et qualitative des produits d'exportation et la diminution progressive des produits d'importation pour relever le déficit commercial (comité militaire de libération nationale, 1969).

L'exportation devra porter sur les cultures de rente comme le coton, l'arachide, tandis que l'importation devra progressivement diminuer et s'arrêter grâce aux unités de productions locales.

Au terme du programme triennal, seulement 51 % des objectifs ont été atteints (Marchés tropicaux et Méditerranéens, 1980, p. 3530). « Le taux de croissance annuelle atteint 4,75 % contre 5,4 % prévu, le déficit de la balance commerciale est maintenu à 8 milliards de francs maliens à cause de l'importation accrue des biens d'équipement » (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1979, p. 3). Le plan connaît dans tous les domaines des difficultés de financement essentiellement basées sur l'apport extérieur. Environ 87 % des prévisions budgétaires du plan sont basées sur les financements extérieurs, soit 66,993 milliards de francs maliens (FM) sur 77,574 milliards de FM (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1979).

De plus, le plan devait faire face aux douloureuses conséquences de la première sécheresse du Sahel en 1972. Les militaires, face à ces constats, lancent, à partir de 1974, un nouveau programme appelé Plan Quinquennal de Développement Économique 1974-1978.

- Plan quinquennal de développement économique (1974-1978)

Ce plan est la suite logique de celui de 1970-1972 et « fait l'inventaire d'un nombre impressionnant de projets de production et d'équipement, regroupés en 4 secteurs : économie rurale, secteur secondaire (y compris mines et énergie), infrastructures (communication, tourisme, infrastructure de surface et urbanisme), et secteur social (emplois, formation, information, santé publique et affaires sociales) » (Lê Chaû, 1992, p. 34). Les principaux objectifs du plan, selon le ministère du Plan et du Développement (1981, p. 15), sont :

la satisfaction des besoins fondamentaux de l'ensemble de la population particulièrement en ce qui concerne les céréales et l'eau, la reconstruction du cheptel et la détermination des méthodes pour l'intensification de l'élevage et son association avec l'agriculture, la valorisation des produits primaires par le secteur secondaire, en particulier celle des produits de l'agriculture (agro-industrie) des ressources vivrières, l'amélioration du désenclavement du pays par le renforcement de l'infrastructure des transports, le renforcement de l'indépendance économique [...]. En particulier on cherche à obtenir : l'amélioration structurelle de la balance des paiements, l'augmentation de la productivité des sociétés et entreprises d'État, le contrôle accru des opérations de développement en ce qui concerne l'équilibre alimentaire, la santé et l'enseignement.

Chacune de ces zones rurales ainsi délimitées doit produire une quantité déterminée des cultures vivrières et commerciales. Les cultures vivrières doivent atteindre les résultats suivants : mil-sorgho, maïs : 931,000 tonnes; riz 30,000 tonnes; les céréales secondaires et les féculents : 170,000 tonnes. La production des cultures de rente dans le cadre des opérations de développement doit atteindre pour l'arachide : 14,800 tonnes en 1974-1975; 17,000 tonnes en 1975-1976; 19,250 tonnes en 1976-1977 et 21,000 tonnes en 1977-1978; le coton pour la zone sud : 80,300 tonnes en 1974-1975; 97, 000 tonnes en 1975-1976; 118,500 tonnes en 1976-977 et 129,000 tonnes en 1977-1978 (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1979, p. 54-55).

Dans le secteur industriel des mesures importantes sont prises dont les principaux objectifs sont, d'une part, de : « valoriser encore davantage les ressources agricoles et animales, mettre en valeur les ressources minières, utiliser les ressources hydrauliques, d'employer rationnellement les ressources humaines » (Ministère du plan et de l'économie rurale, 1979, p. 285-285). D'autre part, l'État se doit d'encourager : « le développement et la consolidation des industries existantes, le développement du secteur privé national le développement de la coopération régionale par le développement inouïs, l'intégration plus grande de l'agriculture et de l'industrie » (ibidem).

Sur le plan des échanges commerciaux internationaux, l'État accorde une importance particulière à l'exportation des produits agricoles, qui doivent inclure désormais en plus des produits traditionnels, primaires, ceux des unités industrielles et de l'artisanat. C'est pourquoi l'État met en place le Centre malien du Commerce Extérieur (CMCE) en vue d'encourager, de promouvoir et de contrôler toutes les activités commerciales nationales et internationales du pays.

Cependant, dès la fin de l'année 1977, le Plan (1974-1978) connaît lui aussi des difficultés énormes. Les financements basés sur l'aide extérieure sont acquis après de multiples négociations et l'intervalle entre la signature des accords et l'octroi des fonds retardent sinon empêchent l'exécution à temps des programmes du plan. En réalité « le plan quinquennal 1974-1978 est un plan projets, il fait l'assemblage des projets de développement, leur financement et leur localisation sans que leur cohérence technique et leurs fonctions structurelles soient assurées... Aucun de ces objectifs n'a été réalisé à l'exception (peut-être ?) de la production du mil et sorgho. Ils seront répétés inlassablement dans les plans quinquennaux de 1981-1985 et de 1987-1991 » (Lê Chaû, 1992, p. 34). Les militaires, conscients de cette situation, lancent en 1979 un nouveau projet-plan appelé « plan de redressement triennal ». Ce plan triennal de redressement a été soumis à l'appréciation des instances supérieures: le Bureau Exécutif Central¹⁰ et le gouvernement, au cours de la réunion commune tenue du 27 février 1980 au 17 mars 1980. Cela aboutit à l'élaboration, en 1981, du plan quinquennal de développement économique et social 1981-1985.

- Plan quinquennal de développement économique et social 1981-1985

¹⁰ En 1979, après la crise de février 1978 ayant abouti à l'arrestation de certains de ses membres, le CMLN accepte la gestion “démocratique” des affaires du pays. C'est ainsi que l'Union Démocratique du Peuple malien (UDPM) remplace le CMLN, le Bureau Exécutif Central (BEC) était l'instance “Suprême” dirigeante du parti.

En 1980, le gouvernement, sous recommandation des instances politiques du pays, l'Union Démocratique du Peuple malien (UDPM), le Bureau Exécutif Central (BEC) initie le plan quinquennal 1981-1985. Le Conseil National de l'UDPM sera chargé d'examiner les problèmes économiques du pays. Il recommande un certain nombre de mesures essentiellement dans les secteurs agricole et industriel. Dans le secteur agricole, le conseil préconise: « la formation rapide des « tons¹¹ villageois¹² » en tant qu'unités de base de notre économie rurale, une politique plus généralisée de la maîtrise des eaux de surface et des eaux souterraines, pouvant permettre la pleine mise en valeur de nos potentialités, la poursuite de l'effort de reboisement et de l'intensification de la lutte contre les feux de brousse » (Ministère du Plan et du Développement, 1982, p. 16).

En tant que cadre de regroupement et de promotion de paysans, d'éleveurs, de pêcheurs, d'artisans, le ton constitue la cellule de base du monde rural. Seul représentant valable du monde rural, le ton villageois bénéficie des appuis financier et technique de l'État. C'est autour du ton que s'organise la collectivisation de la production agricole : « en entraînant les exploitants à la négociation collective des opérations de production et de commercialisation, en mobilisant les communautés de producteurs à utiliser au mieux et au maximum les ressources existantes (travail, terre, capital), en participant à l'aménagement du territoire villageois et à la réglementation de la vie économique des villageois » (Ministère du plan et du développement, 1982, p. 55). Dans le secteur industriel, les premières mesures consistaient essentiellement à réaliser l'ouverture du capital de certaines sociétés et

¹¹ Ton: signifie ici association communautaire, regroupement des hommes, des catégories socioprofessionnelles, de groupes d'âges.

¹² Les Tons villageois se définissent selon le Plan comme des associations villageoises de développement économique, social et culturel, fondées sur la solidarité. À caractère communautaire, les Tons villageois sont le point d'encrage de l'organisation du monde rural.

entreprises d'État en difficultés financières afin d'améliorer l'environnement économique du secteur industriel.

L'ouverture des capitaux concernait les entreprises d'État déficitaires. Le gouvernement et le parti, par là, entendent solliciter l'apport technique, financier et le dynamisme de la gestion privée, dans le but de générer des fonds. Ces fonds devaient soutenir les politiques de recherche minières. Aussi de gros efforts devaient être effectués dans un cadre de projet agro-industriel essentiellement tournés vers la consommation locale et une partie à l'exportation. Il s'agit des industries valorisant les productions de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. L'État entreprend des actions pour soutenir les unités industrielles locales. Ces actions visaient à organiser le secteur commercial pour qu'il soit un des supports au secteur de l'industrie.

Mais : « l'exécution du plan de développement 1981-1985 a été marquée par une conjoncture défavorable, tant au plan interne qu'externe. Les financements requis n'ont pas été intégralement mobilisés et le secteur rural n'a pas dégagé une capacité d'absorption suffisante » (Ministère du Plan et de l'Intégration, 1988, p. 15). Les difficultés économiques et financières s'aggravent. Le plan par là, d'après Lê Châu (1992, p. 35) : « a démontré surtout l'incapacité du régime de la dictature militaire à faire face aux problèmes du pays voire même à gérer la crise. Le pays a subi le poids de la crise [...]. En termes de prix constant, le plan n'a réalisé que 55 % des investissements totaux et seulement 41 % des investissements dans le secteur rural, le plus important secteur de l'économie du Mali ». Dans les années 1980, sous peine d'asphyxie économique, l'État a été obligé d'accepter les mesures de libéralisation imposées par le Fonds Monétaire International. Il s'agit d'appliquer les mesures d'ajustement structurel, ce qui sera à la base du plan quinquennal de développement 1987-1991.

- Plan quinquennal de développement économique et social 1987-1991

C'est dans un contexte de conjoncture socio-économique qu'a été conçu le plan quinquennal 1987 qui en fait est « un ensemble de programmes de sauvetage du pays épuisé et meurtri sous le poids des crises économiques, financières et alimentaires (donc sociales et politiques) » (Lê Châu 1992, p. 35). Le Plan quinquennal 1987-1991 est considéré comme un ensemble de principes d'actions, de programmes et de mesures d'accompagnement tendant à desserrer les contraintes qui pèsent sur le développement du pays. Cette vision du plan donnait la priorité à l'agriculture et à l'industrie. Il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire et de restructurer les entreprises publiques en difficulté. Le secteur agricole, considéré comme le secteur clé doit être revitalisé, selon le ministère du Plan et de l'Intégration (1988, p. 64) sa :

redynamisation s'appuie sur une nationalisation des interventions de tous les opérateurs économiques à chacune des étapes des filières agricoles. Telle est la signification de la stratégie alimentaire dont l'approfondissement constitue un axe essentiel du plan [...]. La réduction des coûts de l'encadrement, permettant la suppression progressive de toutes les subventions à travers la restructuration des Opérations de Développement Rural est un autre axe essentiel de la politique dans le secteur rural. Le transfert progressif des activités est prévu au bénéfice des opérateurs privés et des organisations paysannes pour tout ce qui est du domaine concurrentiel (approvisionnement en intrants, commercialisation des produits, etc.) En revanche, les activités de service public seront maintenues sous la tutelle des structures d'État dans le cadre des contrats-plans.

Le plan quinquennal (1987-1991) doit atteindre, sur le plan socio-économique, deux objectifs fondamentaux. Il s'agit, d'une part, d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, d'autre part, de lutter contre la sécheresse et la désertification. Sur le plan stratégique, il s'agit de satisfaire les besoins de base des populations, de promouvoir l'emploi à partir de la croissance d'activités saines et durables, et de désenclaver les zones rurales. Enfin, trois objectifs structurels étaient

visés : la réforme du système des prix et abolir le monopole céréalier, l'assainissement du secteur d'État, la réhabilitation du système bancaire.

Dans le secteur industriel, l'État engage une politique de privatisation de plusieurs entreprises et sociétés d'État jugées non rentables. L'État, par le canal de certaines de ses structures financières publiques, la Banque de Développement du Mali et le Trésor Public, tente de soutenir financièrement les quelques sociétés jugées rentables qui sont en difficulté. Ce soutien s'est concrétisé par le rééchelonnement ou l'annulation des dettes publiques.

Malgré toutes ces mesures, les déficits des finances publiques et du secteur des entreprises publiques étaient devenus insoutenables. L'État, contrairement aux recommandations faites dans le plan, n'est jamais parvenu à mobiliser les capitaux nécessaires pour amorcer un véritable décollage économique. Les difficultés financières et économiques ont, par conséquent, plongé les secteurs les plus dynamiques (l'agriculture et l'industrie) dans une situation de marasme total. Ce qui justifie l'intervention massive des institutions financières internationales des Nations Unies, « le Mali étant dans l'obligation de passer sous les fourches caudines du FMI et de la Banque Mondiale dans le cadre du réajustement structurel, on assiste notamment à la libéralisation de la commercialisation des produits agricoles et à la réduction du nombre des SEE¹³ » (Maharaux, 1992, p. 76).

Les tâches de privatisation et d'ajustement sont menées par trois grandes institutions financières : « la Banque mondiale : programme d'ajustement des entreprises publiques (réforme, liquidation, privatisation), le Fonds Monétaire International : programme d'ajustement structurel (régulateur du processus économique, balance extérieure, trésorerie, renégociation de la dette extérieure,

¹³ SEE: Sociétés et Entreprises d'État

création d'un budget spécial d'investissement...), l'USAID: programme de réforme économique (réforme fiscale dont la TVA, droits et taxes douaniers, réduction du personnel de la fonction publique, informatisation du budget de l'État...). En plus de ces institutions, on a recours également à la Banque africaine de Développement, au Japon, au fonds saoudien, à la France... » (Lê Chaû, 1992, p. 35-36).

À la lecture du tableau ci-dessous, nous constatons la dépendance nette du pays des capitaux étrangers. Plus de 80 % du financement des programmes de développement dans le plan 1987-1991 sont basés sur l'aide internationale sous forme de dons ou de prêts.

Tableau No. 7
Financement du Plan 1987-1991 (en milliards de F CFA)

	Montants Cumulés	En %	Taux de croissance annuel moyen (1986-1991)
Financement intérieur	74,1	13,0	5,7
Budget de l'État	55,7	9,8	3,4
Budgets annexés			
Autofinancement	18,4	3,2	13,5
Participation des populations			
Crédit bancaire			
Financement extérieur	495,9	87,0	1,4
Dons	288,1	50,5	2,0
Prêts	207,8	36,5	0,5
Total	570,0	100 %	1,9

Source : *Plan quinquennal économique et social 1987-1991*, page 62.

Le développement du pays repose essentiellement sur les 50,5 % du budget du financement extérieur national pendant cinq ans. Ce qui faire dire à plusieurs experts de la Banque mondiale, du FMI voire des auteurs tels que Brunel (1995) et Chapuis

(1997) que le Mali fait partie des pays assistés, c'est-à-dire qui doivent leur existence aux financements internationaux. Cette dépendance chronique s'explique en grande partie. Selon Diarrah (1990, p. 118) :

le secteur d'État n'a nullement favorisé une plus grande maîtrise de l'économie. Au contraire, les distorsions qui l'affectent ont amenuisé les ressources étatiques et empêché la mise en œuvre d'une politique économique cohérente et saine. Les entreprises d'État n'ont pas permis l'application d'une planification cohérente et globale. Elles n'ont pas pu dégager des ressources pour le financement des investissements prévus au plan. La rentabilité du capital public n'a pas pu être réalisée. Il existe même une idée acceptée selon laquelle le capital public n'a pas besoin d'être efficient. Le contrôle public et l'autogestion qui devraient faire des sociétés d'état des entreprises modèles n'ont pas pu être effectivement mis en pratique.

4.2.2 Les limites du populisme autoritaire de Moussa Traoré

Les militaires circonstanciellement venus au pouvoir en novembre 1968, n'avaient aucun projet, ni de gouvernement et encore moins de projet de société. Ils optent pour une stratégie populiste. Utilisé très souvent de manière confuse, le concept de populisme est ici employé comme étant la volonté d'un homme, un gouvernement de nier délibérément les divergences d'opinion, d'idées, d'intérêts au profit d'un peuple uni et homogène partageant le même passé, le même territoire et les mêmes valeurs socioculturelles. C'est le recours permanent à la propagande, à la démagogie, surtout à la haine pour le débat d'idées, la démocratie, la liberté et les intellectuels. On entend par populisme, d'après Amin (1991, p. 69) : « des régimes qui s'attaquent réellement à certains aspects, tout au moins du problème social et préconisent une stratégie de développement susceptible d'atténuer les conséquences tragiques de la périphérisation ». Autrement, le populisme peut être compris comme étant l'ensemble des mesures et des dispositions prises ou adoptées par un régime, un parti politique ou un gouvernement pour faire face - ne serait-ce que temporairement - à une ou des situations de crises socio-économiques. Ces mesures, ne s'attaquent

pas réellement aux racines du problème, elles préconisent toujours des solutions éphémères, et souvent incohérentes.

Le nouveau régime militaire, dirigé par un comité de libération nationale affiche ses intentions d'instaurer un régime plus libéral. Il voulait corriger les excès du régime précédent. D'ailleurs, il semble qu'il n'a jamais été question de tourner définitivement le dos à la voie socialiste de l'ancien régime. Car Amin, (1971, p. 265) affirme que:

la base sociale sur laquelle se fonde le nouveau régime n'est pas différente du prédécesseur. Sur la « recommandation » des techniciens français revenus aux postes de commande, un « programme de redressement (1970-1973) », a été défini, qui prévoyait la priorité à l'agriculture (le redressement de la production du coton : de 40 à 85000 tonnes, le démantèlement des coopératives et l'intervention des sociétés françaises chargées de l'encadrement rural », (C.M.D.T pour le coton, S.A.T.E.C pour l'arachide), la privatisation des industries viables, et la liquidation des autres, le rétablissement du commerce privé, l'abandon des recherches minières, le ralentissement des investissements d'infrastructures et de l'effort social (notamment de la scolarisation), la réorientation du commerce vers la France.

L'accaparement du pouvoir par des jeunes officiers peu instruits dans une situation économique aussi difficile que celle du Mali annonçait l'accentuation d'une gestion populiste et catastrophique (Konaté, 1990; Sanakoua, 1990). La vie socio-politique se caractérise de plus en plus par l'incompétence administrative, la corruption, le laisser-aller et surtout la résignation de la population. Par exemple, en 1980, l'administration malienne fut pointée du doigt par la Banque mondiale à cause de sa gestion bureaucratique et de son gaspillage. Dans *Bird, Economique, Report*, 1980, (cité dans Diarra, 1990, p. 57), on peut lire sur la situation socio-économique du Mali :

la structure de l'économie malienne, à orientation étatique, est caractérisée par une série de mécanismes complexes de transfert permettant à une fonction publique pléthorique et au groupe des étudiants de recevoir 90 % ou plus des ressources budgétaires du pays et qui ne garantissent l'emploi que pour une

fraction masculine de la main-d'œuvre malienne dans un secteur d'état parapublic inefficient et au coût de rentabilité élevée. Cette partie de la population privilégiée bénéficie par ailleurs, quasiment seule d'un approvisionnement assuré en bien de consommation. Les ressources ne proviennent pas seulement du monde rural, mais de toutes les activités productives potentiellement plus rentables d'emprunter et d'investir. En fin de compte, l'ensemble des mécanismes internes de l'économie malienne fonctionnent dans le sens d'un prélèvement des ressources des pauvres vers les non-pauvres, des productifs vers les non-productifs.

Fay (1995, p. 21), dans le même ordre d'idée, écrit : « à la prédatation opérée sur les couches paysannes et au pillage du secteur d'État se superpose, dans les années 1970, un détournement important des revenus de l'assistance internationale¹⁴. À ce mode de prélèvement de la richesse correspond, note Bagayogo (1987), son utilisation « aristocratique », sa reconversion en prestige social par une large redistribution aux dépendants (redistribution hiérarchisée mais touchant d'importantes populations) et aux instances religieuses (construction de mosquées, entretien de divers spécialistes islamistes ou « païens », sacrifices correspondants) et par une consommation ostentatoire ».

Face à cette situation de gaspillage, le président de la république accuse certains membres du Comité militaire de libération nationale (CMLN) comme responsables. Il déclare, dans l'hebdomadaire du pays, l'Essor du 2-3 avril 1977 que : « si la tête est pourrie, le corps s'étoile. Il n'est pas possible de parler au nom d'un peuple qu'on pille, qui le sait et qui vous méprise » (cité dans Konaté 1990, p. 90). Par ces propos, le président Moussa Traoré donne le ton d'un changement politique majeur. Les événements se précipitent aboutissant en février 1978 à l'arrestation de certains ténors du CMLN qui sont les lieutenants-colonels Kissima Dounkara

¹⁴ Pendant la grande sécheresse des années 1970, le ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité aurait détourné d'importantes sommes d'argent et de marchandises offertes au Mali sous forme de dons, destinés aux victimes de la sécheresse (cf. Konaté, 1990). Ces dons provenaient essentiellement de la France, des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, du Canada et des pays scandinaves.

(ministre de la Défense et de la Sécurité et membre du CMLN), Karim Dembélé (ministre des Transports et des Travaux Publics), Tiékoro Bagayoko¹⁵ (directeur général de la sûreté et de la sécurité d'État au rang de ministre). Également, plusieurs autres membres du CMLN furent écartés de toutes les instances dirigeantes du pays.

En 1979, le retour à un nouvel ordre constitutionnel est marqué par la création d'un autre parti unique - comme si le destin du Mali est lié aux partis uniques - dénommé U.D.P.M (Union Démocratique du Peuple malien) dont le Secrétaire Général, nul autre que le général Moussa Traoré, est aussi le président de la république, chef du gouvernement et chef suprême des forces armées. Le parti est représenté à tous les niveaux du découpage administratif du pays : « des villages (comités), de l'arrondissement (sous-section) des cercles (section) et au niveau national (bureau exécutif central, BEC)¹⁶, chaque niveau élit les membres du niveau supérieur tous les trois ans. Le BEC réélit alors le candidat unique au poste de secrétaire général. La section propose également tous les cinq ans des listes de députés éligibles, sur la base desquelles le BEC établit une liste unique qui est présentée au suffrage populaire (il s'agit d'un vote bloqué). Le secrétaire général de l'U.D.P.M¹⁷ est le seul candidat possible à la présidence de la république et il est régulièrement réélu tous les cinq ans à la quasi-unanimité par un référendum populaire » (Fay, 1995, p. 20). Cela est, dans ce cas précis, l'expression aboutie d'un néo-totalitarisme que le régime a appelé retour à la « vie constitutionnelle normale » ou « démocratique ».

¹⁵ Le lieutenant colonel Tiékoro Bagayoko était l'homme fort du régime et jouissait d'un privilège particulier au sein de l'armée, il serait la personne qui aurait, de ses propres mains, arrêté l'ex-président Modibo Keïta. Alors que Modibo Keïta serait détenteur de pouvoirs magiques capables de déjouer tous les complots (de meurtres, de renversement ou de coup d'État.).

¹⁶ La région, l'arrondissement sont des découpages administratifs empruntés à l'administration coloniale. Ils sont dirigés respectivement par un gouverneur, un commandant de cercle et un chef d'arrondissement (cf Fay. Abid)

¹⁷ L'Union Nationale des Travailleurs du Mali, l'Union Nationale des Femmes du Mali (UNFM) et l'Union Nationale des Jeunes du Mali (UNJM) étaient tous inféodées au parti-État, U.D.P.M.

Le débat est désormais centré sur l'idéologie du parti unique, « lorsque, ce parti est inscrit dans la constitution comme étant la première institution de l'État - tel qu'il en est l'UDPM, on ne peut s'empêcher de voir là une volonté de ne laisser qu'une alternative à ceux qui n'adhèrent pas au parti: se taire ou agir et se retrouver dans l'illégalité, parce que toute attaque contre le parti est alors assimilée à une atteinte à la sûreté intérieure de l'État » (Konaté, 1990, p. 77-78). Lorsqu'il y a débat, c'est dans la plupart des cas, pour permettre aux protagonistes, au sein même du parti - de théâtraliser leurs divergences accessoires.

Aussi, il est à noter l'ambiguïté politique qui guidait ce parti-État. Dans son programme, peut-on lire les (statuts et règlements intérieurs de l'UDPM; 1980, p. 36):

le capitalisme est, par essence, un régime de subordination des intérêts nationaux aux besoins égoïstes d'éléments exploiteurs, un régime d'exploitation de l'homme par l'homme, qui favorise la mainmise étrangère sur notre économie et porte atteinte à l'indépendance nationale, tous principes contraires aux traditions communautaires et à l'éthique de notre peuple. Le socialisme, correspond aux aspirations légitimes des peuples en raison de leur idéal de justice et d'égalité dans la jouissance des biens de consommation, des progrès de la science et de la technique, de l'éducation et de la culture. Cependant, l'édification du socialisme exige des conditions économiques, sociales et politiques déterminées. Il convient de choisir une voie conforme à nos réalités économiques, sociales et politiques, d'éviter de sauter, des étapes de développement pour ne pas tomber dans le volontarisme politique et l'aventurisme.

Si le régime semble, dans un premier temps, éviter chacun de ces deux modèles dominants (socialisme et capitalisme), il ne semble toujours pas en mesure de définir véritablement une stratégie claire de développement, sinon que de réitérer son objectif de créer les conditions d'une économie nationale indépendante et planifiée. Cette stratégie semble toutefois apporter quelques résultats, notamment au niveau des investissements. Car l'appui soviétique n'avait jamais cessé malgré le renversement du socialisme de la première république. On note également la présence accrue des

États-Unis d'Amérique, de la France, de l'Arabie Saoudite, de la Corée du Nord et de la Chine Populaire, chacun finançant d'importants projets de développement économiques et socioculturels. Cependant, ces projets furent l'occasion de vastes détournements de fonds publics, de corruption plongeant le pays, dans les années 1980, dans de multiples crises socio-politiques et surtout économiques. C'est pourquoi, à l'occasion d'une rencontre entre le pouvoir et différents acteurs socio-économiques, on dénonce clairement les défaillances du régime, les malversations, la mauvaise gestion des sociétés d'État, la corruption généralisée, le non-paiement des salaires et surtout les hésitations dans les choix socio-économiques.

Touché et blessé dans son orgueil militaire, le président de la république et chef du parti réplique en ces termes dans (*Jeune Afrique*, 13 mai 1987, p. 11) :

le parti n'existe pas, seuls les malhonnêtes m'entourent, tous mes compagnons sont corrompus, je me sens tout seul et désormais au lieu de dire « nous », je dirai « je ». Le prochain congrès extraordinaire sera celui de la clarté, du patriotisme, de l'épuration, de l'assainissement, de la liquidation des corrompus et des corrupteurs... j'invite les jeunes (...) à prendre leurs responsabilités afin que le parti soit débarrassé des voleurs, arrivistes, opportunistes... au Mali (...) des services publics se sont livrés au gaspillage et aux malversations les plus abominables; des citoyens malhonnêtes (...) à l'enrichissement qui doit être assaini dans l'intérêt même de la jeunesse qui doit procéder à une reconversion des mentalités.

Dès lors le régime se durcit, désormais c'est le règne sans partage d'un seul homme en la personne du général président Moussa Traoré. Le peuple malien doit vivre de nouveau au gré des humeurs du président et de sa famille. C'est le début d'un nouvel absolutisme. Nous entendons par là le système ou le régime selon lequel l'État a un pouvoir absolu et incontesté sur le peuple. L'individu n'a pas de valeur en lui-même, il se réduit par conséquent à la soumission et à l'obéissance. L'autorité de l'État ne saurait dans cette perspective émaner des populations mais d'un seul homme tout puissant et de sa famille.

Ainsi l'écart socio-économique entre les différents groupes sociaux devient de plus en plus grand. Le premier groupe, les parents pauvres du régime, composé d'enseignants, de fonctionnaires (moyens), de paysans, d'artisans, de commerçants, etc., végètent dans la misère et l'injustice. Le deuxième groupe, formé par les proches du régime, vivent dans l'opulence insolente. Ils sont en nombre minoritaire et occupent des hauts postes administratifs ou bénéficient des faveurs du régime. Enfin, le troisième groupe est constitué par les courtisans du régime. Il est composé essentiellement de marabouts, de commerçants et surtout d'intellectuels rusés qui tentent d'avoir des protections ou des faveurs socio-économiques du régime. Ils vivent dans la médiocrité morale et l'incertitude socio-économique. Ils ne bénéficient pas de la totale protection du pouvoir.

Les échecs fréquents des prévisions économiques de développement, les arrêts ou même les inversions de tendance ont fini par augmenter le scepticisme des populations à l'égard de presque tous les plans quinquennaux de développement des différents gouvernements du général président. La situation s'est aggravée avec l'intervention directe de la Banque mondiale et du FMI dont leur première condition fut l'imposition d'un programme d'ajustement structurel : lequel a conduit à l'élimination de plusieurs sociétés d'État, et à stopper l'embauche de nouveaux fonctionnaires. Les mesures imposées par la Banque mondiale et le FMI impliquent des coupures dans le budget de l'État, la réduction des salaires dans la fonction publique, des licenciements massifs des fonctionnaires et le démantèlement de programmes sociaux (éducation, santé). En exigeant une politique d'ajustement aussi draconienne, les institutions financières, en connivence avec les puissances occidentales (États-Unis, Allemagne, France, Angleterre et Canada) visent à saper la base socio-économique du pays, à s'assurer davantage de contrôle des marchés (extérieur et intérieur) et à accélérer le programme de privatisation commencé au début des années 1980 au Mali et dans plusieurs autres pays africains.

D'autre part, avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement du régime socialiste en Union Soviétique, les Occidentaux n'avaient plus besoin de soutenir les régimes dictatoriaux africains. Car la guerre froide entre l'Est et l'Ouest s'est quelque peu estompée. C'est pourquoi, en 1990, lors de la conférence de Bâule (France), le président François Mitterrand appelle les chefs d'États francophones à instaurer des régimes pluralistes et démocratiques. Plusieurs chefs se montrent sceptiques dont le général Moussa Traoré. Dès lors, le régime du parti-État (UDPM) de Moussa Traoré doit faire face aux hostilités des puissances occidentales, notamment de la France. Les jours du régime étaient comptés. La France accorde désormais ses soutiens logistiques et politiques aux opposants dont une branche résidait à Paris. Sur le plan économique, les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale et le FMI, bousculent le régime dans le dernier retranchement, car désormais, les prêts et les aides sont conditionnés à l'instauration de la démocratie pluraliste. La France, à l'instar des autres puissances occidentales, porte ainsi la responsabilité pour avoir maintenu pendant longtemps les régimes à parti unique et dictatoriaux en Afrique.

Les conditions étaient encore réunies, une fois de plus, pour que s'activent des mouvements d'opposition solides à l'UDPM et à son gouvernement. La société civile commence à s'organiser autour de différentes associations à caractère politique ou corporatiste : l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), le Comité national d'initiative démocratique (CNID), l'Association malienne des droits de l'homme (AMDH), l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), pour manifester publiquement, dénonçant les abus, les pratiques anti-démocratiques et surtout la corruption du général président et son régime.

L'avènement d'une presse privée marque un tournant décisif dans la lutte contre le régime, favorisant l'instauration d'un régime pluraliste. Des femmes, des hommes et surtout des enfants, regroupés au sein d'associations démocratiques et des organisations syndicales constituées en la circonstance revendentiquent le changement, l'ouverture politique dans le contexte de montée des forces démocratiques dans le monde. C'est le moment aussi de l'éclatement du conflit au nord du Mali, composé essentiellement de Touaregs (population blanche). À la fin de 1989, des Touareg indépendantistes armés organisés dans un mouvement populaire de l'Azaouad (MPA) attaquent les localités de Tidermène et de Ménaka. C'est le début d'une seconde rébellion - la première ayant eu lieu en 1963-1964 sous la Première République - qui va bientôt englober des éléments maures et arabes évoluant au sein d'un Front Islamique Arabe de l'Azaouad (FIAA) et créer une véritable insécurité dans tout le septentrion malien.

Le mouvement de protestation se généralise et prend rapidement une allure insurrectionnelle. Suite à de multiples manifestations, menées principalement par de jeunes étudiants, de jeunes officiers - sûrement en concert avec les associations démocratiques - s'organisent autour du Conseil de réconciliation nationale (CRN) et procèdent, dans la nuit du 26 mars 1991, à l'arrestation du président Moussa Traoré, de sa famille et de toute son équipe (les membres du gouvernement et du Bureau Exécutif Central BEC).

Néanmoins, il faut noter que le régime du général président, dans les années 1980, sur le plan macro-économique, a permis la réalisation de quelques progrès. Le produit intérieur brut, de 470 milliards de francs CFA en 1984 est passé à 553 milliards de francs CFA en 1986, connaissant une croissance de 8 %. Ainsi, les efforts ont été fournis par le gouvernement pour équilibrer le budget national, car on est passé d'un déficit de près de 5 milliards de francs CFA en 1982 à zéro en 1987.

De plus, d'énormes réalisations ont été effectuées dans le domaine de l'éducation. Si au lendemain de l'indépendance (1960), jusqu'au coup d'État militaire de 1968, le Mali manquait de cadres, aujourd'hui le pays regorge d'hommes et de femmes instruits sortis de presque toutes les grandes universités du monde. Près de 1 % de la population dispose d'un niveau d'instruction supérieur. Seulement, ces différentes réalisations en vingt-trois ans ont été minces par rapport à l'espérance du peuple.

Tableau no. 8
Évolution de la situation économique avant l'éclatement des crises sociales

	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Produit intérieur brut (en milliards de F CFA)						
PIB			470	487	553	
Évolution du budget (en milliards de F CFA)						
Recettes	39,2	42,8	47,2	61,8	69,18	78,6
Dépenses	44,1	47,6	52,9	64,2	69,18	78,6
Déficits	4,9	4,8	5,7	2,4	-	-

En équilibre depuis 1986, le budget est depuis lors soumis à des critères de rigueur. (cf. Benoist 1989, p. 227).

On peut affirmer que le régime de Moussa, tout comme celui de son prédécesseur, a échoué dans sa politique globale de développement socioéconomique. L'étouffement de la population civile et l'anéantissement des mouvements d'opposition pendant plus de deux décennies au bénéfice d'un parti unique (parti-État) ont aveuglé le régime, l'empêchant d'entrevoir toute autre alternative différente de la sienne. À cela, il faut ajouter la gestion bureaucratique de toutes les opérations de développement économique. Parlant des auteurs du coup d'État militaire de novembre 1968, Konaté (1990, p. 63) a eu raison de dire que : « l'accaparement, par

ces jeunes officiers à peine instruits et inexpérimentés, des postes essentiels dans la situation économique difficile du Mali annonçait le début, sinon, l'accentuation de la gestion malsaine qui n'a cessé depuis ».

4.3 La période de libéralisation politique et économique

L'étude de la période libérale comprend deux étapes. La première étape est consacrée à la période transitoire, celle qui a préparé les assises socio-politiques et institutionnelles de la troisième République. Elle nous permet de comprendre les conditions socio-politiques et économiques dans lesquelles la troisième République voit le jour. La seconde étape est consacrée à la troisième République proprement dite.

4.3.1. La transition démocratique (mars 1991-juin 1992).

Le 26 mars 1991, après le renversement du régime populiste et autoritaire du général Moussa Traoré et de son parti (UDPM), les militaires, constitués en Conseil de réconciliation nationale (CRN), entament des négociations auprès de la coordination des différentes associations démocratiques représentantes de la société civile. Il s'agit de l'Alliance pour la Démocratie au Mali (ADEMA), de l'Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi (ADIDE), de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM), force principale de la révolution de l'Association des Jeunes pour la Démocratie et le Progrès (AJDP), de l'Association malienne des Droits de l'Homme (AMDH) (composée essentiellement de juges et d'avocats), du Comité National d'Initiative Démocratique (CNID), de la Jeunesse Libre Démocratique (JLD), de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM) et des représentants des mouvements de la rébellion au nord. Au terme des négociations, fut constitué, le 31 mars 1991, le Comité de Transition pour le Salut du

Peuple (CTSP). Composé de militaires et de représentants des différentes associations de la société civile, le CTSP sera dirigé par un jeune lieutenant colonel du nom de Amadou Toumani Touré dit ATT (ancien commandant de la Compagnie Para de Moussa Traoré).

Le titre III de l'article Fondamental no.1 définit le CTSP et précise ses attributions. Selon l'article 27, le CTSP est composé comme suit :

- dix représentants des Forces Armées et de Sécurité;
- trois représentants de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali;
- deux représentants de l'Alliance pour la Démocratie au Mali;
- deux représentants du Comité National d'Initiative Démocratique;
- deux représentants de l'Association des Droits de l'homme (AMDH);
- un représentant de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali;
- un représentant de l'Association des Jeunes pour la Démocratie et le Progrès;
- un représentant de l'Association des Diplômés Initiateurs et Demandeurs d'Emploi;
- un représentant de la Jeunesse Libre et Démocratique;
- un représentant du Mouvement Populaire de l'Azawad;
- un représentant du Front Islamique Arabe de l'Azawad.

Au total, le CTSP comprend 25 membres (dix militaires et quinze civils) (Diarrah, 1996, p. 28).

En tant qu'instance suprême dirigeante de l'époque, le CTSP doit assurer la transition démocratique dans un délai de neuf mois. Il a la charge d'assurer la fonction législative et doit définir la politique générale du pays. Sur le plan politique, il a pour tâche d'élaborer un projet de constitution, une charte des partis politiques, un

code électoral afin d'organiser les premières élections libres et démocratiques du pays. Sur le plan social, il doit réinstaurer l'autorité de l'État¹⁸, assurer la paix et la stabilité sociale en garantissant la sécurité des biens et des personnes. Sur le plan économique, il fallait enclencher le processus de lutte contre la corruption (le Kokadjé) réclamée par les populations durant toute la période des douloureux événements de mars 1991, et reconstruire les infrastructures de production en vue de relancer immédiatement l'économie du pays¹⁹.

À cet effet, le premier geste du CTSP est de mettre en place un gouvernement de transition. Une semaine après sa constitution, le CTSP, par l'intermédiaire de son président (ATT), nomme un Premier ministre (chef du gouvernement) en la personne de Zoumana Sacko, (ancien ministre des finances du régime défunt de Moussa Traoré) qui forme une semaine après sa nomination un cabinet composé surtout d'anciens amis et de quelques éléments issus du mouvement démocratique et du CNR. C'est donc un gouvernement incohérent et composé d'amis inexpérimentés et qui sera chargé, sous le contrôle du CTSP, de gérer une situation socioéconomique chaotique.

De tâtonnement en tâtonnement, le gouvernement n'a jamais pu redresser la situation socio-économique du pays. Incapables même de réinstaurer l'autorité de l'État, le CTSP et le gouvernement se contentent d'une gestion expectative assistant

¹⁸ Après le coup d'État de mars 1991, le Mali (particulièrement ses centres urbains) est plongé dans une situation de chaos et d'anarchie caractérisée par la désobéissance civique, le vol et la violence généralisée. A propos de la violence, les populations parlaient de "l'article 320 BV" (300 F CFA, prix du litre d'essence, 20F, prix d'une boîte d'allumette, BV, brûlé vif). Ceci représentait la légitimité de la justice populaire expéditive.

¹⁹ Les événements ont fait plus de 300 morts, plus de 1000 blessés et des dizaines de portés disparus. Les manifestants désarmés, comme pour entamer le moral du pouvoir, s'en sont attaqués aux édifices publics, aux biens des membres du pouvoir et aux sociétés et entreprises d'État mettant le pays à genou pendant un bon moment.

impuissamment à la dégradation de la situation sociale du pays. Bertrand (1992, p. 17) ne manquera pas d'attirer notre attention sur ce fait en disant que :

avril et mai 1991 ont ainsi été les mois d'une profonde crise de l'autorité publique, où la faiblesse du pouvoir hiérarchique fut manifeste tant dans les entreprises et services nationaux que dans la rue. La justice populaire y apparaît bien comme une forme d'expression politique avant que la restauration de l'État de droit ne canalise les revendications sociales dans les filières syndicales ou clientélistes plus familières: pillage de biens d'anciens dignitaires et d'alliés du pouvoir corrompu, supplice du feu infligé aux petits délinquants bamakois, jusqu'au massacre plus récent d'un douanier dans le cercle de Yanfolila, ne témoignent pas seulement d'un besoin de défoulement ni d'une profonde méfiance vis-à-vis des forces de l'ordre qui ont incarné la répression contre « le peuple » au détriment de sa protection. Ils traduisent sur le fond d'une perception immédiate, très personnalisée de l'État et de la justice qui restent peu abstraits.

D'autre part, les autorités de la transition (CTSP et gouvernement) se dérobent de leur principale tâche, celle de lutter contre la corruption (le Kokadjé) et la transparence dans la gestion des affaires publiques. Le Kokadjé (lavage sec et propre) ou lutte contre la corruption fut, au moment des événements douloureux du 26 mars - et même après le coup d'État - le slogan le plus rassembleur. Les populations, conformément à l'idéal de la révolution de mars 1991, dénoncent les malversations des gouvernants, et vont jusqu'à exiger l'arrestation de tous ceux qui sont soupçonnés de s'être enrichis illicitement sous l'ancien régime voire certains membres du CTSP et du gouvernement de transition. L'affaire du trésor public en fut une des conséquences directes. Entre 1991 et 1992, des pratiques frauduleuses de certains responsables politico-administratifs entraînent l'éclatement du premier grand scandale économique et financier du gouvernement. « Ainsi, plus de 45 milliards de francs CFA se sont volatilisés. L'ampleur des irrégularités et leurs modalités attestent que de nombreuses personnes ne pouvaient ignorer ces transactions » (Diarrah, 1996, p. 40).

La reconstruction des structures économiques et la relance économique tant souhaitée par le peuple se trouvent de plus en plus compromises malgré la détermination et la bonne volonté du Premier ministre. Le gouvernement a été obligé de solliciter le concours de bailleurs de fonds étrangers.

En 1991, aucun accord n'ayant été conclu avec le FMI, les bailleurs de fonds (France, Allemagne, Canada, Pays-Bas, CEE et BAD) se sont mobilisés pour maintenir les équilibres économiques et financiers à partir d'un cadre de référence économique ou « Shadow » de programmes qui reprenaient les principales mesures de l'accord en négociation, à savoir :

- l'amélioration du cadre réglementaire (suppression du contrôle des prix, libéralisation des échanges avec l'extérieur, révision des prix du code du commerce, du code du Travail, du code d'investissement et du code minier);
- le désengagement de l'État du secteur des entreprises publiques;
- les réformes dans le secteur agricole (restructuration de la filière coton, accroissement des prix aux producteurs);
- l'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics;
- le renforcement de la gestion des finances publiques;
- les réformes fiscales (mise en place de la taxe sur la valeur ajoutée et de la réforme tarifaire);
- la mise en œuvre d'un programme de départ volontaire et la restructuration de la Fonction Publique;
- la poursuite du contrôle de la masse monétaire et du crédit;
- l'élaboration d'un plan d'Action en matière statistique (Coopération française, 1992, p. 25).

Sur le plan politique, le CTSP est le théâtre de querelles mesquines et intestines entre les différentes associations qui le composent : principalement entre

l'ADEMA et le CNID devenus des partis politiques deux semaines après l'instauration du multipartisme intégral. L'ADEMA et le CNID (principales forces du mouvement démocratique) se livrent à des conflits larvés qui affaiblissent du coup le CTSP et le gouvernement donnant ainsi l'occasion aux opportunistes, aux arrivistes et aux anciens dignitaires du régime déchu de miner la scène politique nationale. « L'un d'eux (l'Union Démocratique pour le Développement, UDD) reconstitue presque notoirement une fonction importante de l'ex-Union démocratique du peuple malien » (cf. Fay, 1995, p. 28).

Nous assistons, ainsi, à la création d'une multitude de partis, Bertrand (1992, p. 13) l'a bien signalé en disant que : « dès l'instauration du multipartisme par l'ordonnance no.2 du CTSP, la création et la réapparition inflationnistes de 3 partis devenus 14 en un mois, puis 45 à l'issu de la conférence nationale²⁰, contre le risque réel de voir le jeu politique s'embourber dans des dérapages personnels et des coalitions précaires ». « Ce phénomène a lancé les tensions internes au mouvement démocratique, tensions aiguisées par quelques solides hostilités nées du temps de la clandestinité. Politiquement, elles ont pris la forme prévisible d'accusations mutuelles de manipulations et de compromissions avec les tenants de l'ancien régime » (Fay, 1995, p. 27).

L'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM), représentée par son secrétaire général, payera le prix d'une collusion politique de la part de certains membres du CTSP. Le représentant des élèves et étudiants devenait de plus en plus gênant et incapable - selon le gouvernement - de maîtriser sa base (élèves et étudiants) qui ne cessait de multiplier des marches de protestations. Entre-temps, les militaires multiplient des journées dites portes ouvertes au cours desquelles les civils,

²⁰ Avant le renversement du régime de Moussa Traoré, la Conférence Nationale constituait l'une des revendications principales du mouvement démocratique. Après la chute du régime, la Conférence Nationale devait servir à poser les jalons de la troisième République. Tenue le 29 juillet au 12 août 1991, la Conférence Nationale permit de discuter et d'élaborer un code électoral et la charte des partis.

particulièrement les élèves et les étudiants, effectuent des visites dans les camps, dans les différentes compagnies militaires. Le président du CTSP et chef de l'État sera beaucoup plus préoccupé de vendre son image auprès des enfants et des femmes - comme s'il préparait un éventuel retour sur la scène politique nationale - et auprès des Occidentaux. On se soucie plus de l'opinion internationale occidentale de surcroît, que de la gestion des sociétés politique et civile et des difficultés économiques et financières auxquelles le pays est confronté. Le chef du gouvernement, bien qu'il soit déterminé à conduire à bon escient les affaires de la transition démocratique, se trouve isolé sur le plan politique.

Repoussées à trois reprises (9, 12, 14 mois), les échéances de la transition malienne ont été l'objet de débats houleux et de lutte politique impitoyable pour le pouvoir. Les partis politiques - surtout l'ADEMA-PASJ - avides de pouvoir ont précipité la fin de la période transitoire, une période de transition qui n'a pas rempli toutes les attentes des populations.

Malgré ces quelques difficultés, la transition malienne est citée, par rapport à celles des autres pays africains, comme un bel exemple de réussite (Bertand, 1992; Diarrah, 1996; Fay, 1995), car elle a pu, sans difficulté majeure, organiser une conférence nationale et indépendante, faire adopter une constitution²¹ et organiser les élections²² (municipales, législatives et présidentielles) en vue de l'implantation de la III^{ème} République et de la victoire d'Alpha Oumar Konaré et de son parti ADEMA-PASJ. « Cependant, les derniers mois de la transition ont sérieusement limité les ambitions politiques, usé les espoirs démocratiques politiques et rabaisé l'idéal républicain pour l'avenir. Les contradictions ouvertes (résurgence de l'agitation

²¹ Pour la 1^{ère} fois depuis les indépendances, les militaires tiennent leur promesse en remettant le pouvoir aux civils.

²² La constitution de la III^{ème} République du Mali a réinstauré une République laïque et un régime présidentiel fort de 5 ans renouvelable une fois seulement.

scolaire, contestations dans le déroulement des élections, malaise face à la multiplication des partis) interrogent le pays sur la nature de sa transition (de régime, d'État ou de société ?) et sur l'application du vœu « Kokadjé » (Bertrand, 1992, p. 9).

4.3.2 La III^{ème} République et le régime libéral d'Alpha O. Konaré (1992-1997)

L'étude de la III^{ème} république nous permet de porter un premier jugement sur la très jeune démocratie malienne. Certes, cinq ans paraît insuffisant pour faire le bilan d'une république, mais elle nous permet de faire l'évaluation du premier mandat du premier régime démocratiquement mis en place afin de dénoncer les abus et les insuffisances et dans le but de proposer des solutions alternatives.

Le 8 juin 1992, après la victoire du parti Abeilles (ADEMA-PASJ), le CTSP organise l'investiture du président Alpha Oumar Konaré, premier président du Mali élu démocratiquement. Cela marque officiellement la fin de la transition et le début de la III^{ème} République malienne. C'est aussi, au cours de ce premier mandat, entre 1992 et 1997, que les autres institutions de la III^{ème} République, à l'exception de la Cour Suprême, seront mises en place (Sidibé, 1994). Après une transition laborieuse, on pourrait imaginer la tâche qui attend le Président A.O. Konaré et son parti (ADEMA-PASJ), car, pour citer Le Roy (1992, p. 139) :

après une année de démocratisation et de gouvernement de transition et quatre mois de compétition (électorales municipales, législatives et présidentielles), le Mali s'interroge. Plus que l'ADEMA-PASJ et son leader Alpha O. Konaré, élu président de la République le 26 avril 1992 par 69,01 % des voix, c'est le parti de l'abstention qui l'a emporté. La participation électorale, qui n'était que de 23,59 % le 12 avril, est tombée à 20,87 % lors du second tour. Quatre millions de Maliens ont donc décidé de regarder, en spectateurs, s'achever la fondation de la III^{ème} République ». Cela envisage en quelque sorte les éventuelles difficultés auxquelles le régime pourrait être confronté.

La faiblesse de la participation (43,5 %) de la population en âge de voter a clairement révélé la déception et la lassitude des Maliens durant la période de transition démocratique (mars 1991 – avril 1992). Le CTSP n'a pas été conscient de l'espoir qui est à la mesure des gigantesques besoins d'un pays de plus de 10 millions d'habitants, hanté par le chômage, dont plus de la moitié de la population est analphabète (70 %) et dont, en milieu rural, les deux tiers n'ont toujours pas accès à l'eau potable. La désertion des citoyens est une réaction à l'exclusion programmée qui relève moins de leur incapacité à s'adapter au pluralisme démocratique que de la faillite des autorités politiques incapables de gérer les problèmes socioéconomiques et de répondre aux attentes de l'ensemble des populations. La gouvernabilité devient un problème majeur, et toutes les propositions pour faire face à la crise de la démocratie cherche à le résoudre.

Tableau no. 9
Sensible Progression de l'Abstention du Vote Référendaire au Choix Présidentiel

Scrutin de	1992	Participation	Résultats
12 Janvier	Référendum	43,5 %	Oui: 98,4 %
19 Janvier	Municipales	32,1 %	ADEMA: 214 élus 751 conseillers municipaux
23 Février	1 ^{er} tour des législatives	22,3 %	ADEMA: 35,4 %
8 Mars	2 ^e tour des législatives	20,5 %	ADEMA: 46,9 % 7 élus 116 députés intérieurs
12 Avril	1 ^{er} tour des présidentielles	23,6 %	A.D.Konaré: 44,95 %
26 Avril	2 ^e tour des présidentielles	20,9 %	A.O.Konaré: 69,01 %

Source : *Politique africaine*, no. 47, 1992, p. 20

- Stratégie de développement de l'ADEMA de 1992-1997

Investi le 8 juin 1992, le président A.O. Konaré nomme un banquier comme Premier ministre, Younoussi Touré, avec qui il forme le gouvernement démocratique appelé « gouvernement de large ouverture politique ». Ce gouvernement à majorité ADEMA - comprend trois (3) autres partis politiques, d'autres partis forment en plus de ces trois partis - avec l'ADEMA, le PSPR²³ (partis signataires du pacte Républicain) au sein de l'assemblée nationale appelée « gestion concertée du pouvoir ». Pour le président de la république nouvellement élu : « il ne s'agit pas d'un partage répugnant de je ne sais quel gâteau républicain ou de la constitution d'une clientèle politique par la distribution de prébendes, de sinécures, mais bel et bien de la reconnaissance par les forces du changement de leur nécessaire union et par elle, d'éclairer le gouvernement des compétences partout où elles se trouvent. Je souhaite vivement que toutes les forces du changement se retrouvent » (Konaré, cité dans Diarra, 1996, p. 238).

Aussitôt installées, les autorités de la III^{ème} République doivent relever deux défis majeurs, celui de la modernisation et de la démocratisation tant souhaitées et tant attendue par les populations. Le président, comme pour rassurer le peuple de la détermination de son parti, disait en ces termes que : « nous sommes engagés pour opérer le changement. Un changement qui fait du mieux-être en société l'affaire de notre gouvernement, un changement qui permettra l'amélioration des conditions de vie de Maliennes et des Maliens ». Toutefois, ce changement ne peut s'opérer qu'aux conditions suivantes : « le renforcement des valeurs démocratiques fondamentales, la

²³ Les partis signataires du Pacte Républicain sont des partis qui ont donné leur voix, au second tour des élections législatives et présidentielles, à l'ADEMA.

cohésion nationale, la promotion d'une crédibilité de l'État, la promotion d'une citoyenneté sur participation des populations et leur confiance dans les institutions » (Konaré, cité dans Diarra, 1996, p. 237-238).

- L'ajustement structurel et le libéralisme économique:

Le nouveau pouvoir élu démocratiquement confirme la libéralisation économique imposée par la Banque mondiale et le FMI - depuis les années quatre-vingt - caractérisée par la poursuite du dégraissage de la fonction publique et la privatisation des sociétés et des entreprises d'État. « Le gouvernement du Mali, issu des élections démocratiques, a adopté, dès sa prise de fonction en juin 1992, un programme d'ajustement à moyen terme pour la période de juillet 1992 à juin 1995 visant à atteindre une croissance économique soutenable, à maintenir le taux d'inflation à un niveau faible et à réaliser la viabilité financière intérieure et extérieure, etc. » (Le Document - cadre de politique financière à moyen terme 1994-1997; cité dans Traoré 1999, p. 74). « Ce nouvel ordre, pour citer B. Constam et F. Constantin (1990, p. 64), qui s'abreuve au courant libéral sans pour autant négliger d'autres sources moins conformes à l'idéologie du laisser-faire (et donc moins avouables) a investi le FMI d'une mission de tutelle des nations dans l'erreur ».

Ainsi le gouvernement met en place, d'une part, un vaste programme de préretraite pour réduire le poids de la fonction publique. D'autre part, des projets de privatisation de plusieurs des sociétés et entreprises d'État sont envisagés. Si certains services ont été repris par les opérateurs (nationaux) économiques ou communautaires locaux, au niveau de la santé par exemple, il n'est pas de même pour les grands secteurs économiques tels que l'énergie, les mines et les télécommunications, que seules les sociétés étrangères ont les moyens d'acquérir. Le secteur de la télécommunication fut racheté à plus de 70 % par la compagnie canadienne « Bell Canada », les grandes mines d'or sont exploitées par les

Américains et les Sud-Africains. L'énergie fait depuis 1995 l'objet de convoitise par les Français, les Allemands, les Canadiens et les Américains.

Dans le domaine agropastoral, le gouvernement diminue l'impôt sur les engrais importés de l'Occident et encourage à travers la Compagnie malienne de Développement des fibres Textiles (CMDT)²⁴ la culture du coton. Les paysans de toutes les zones de la CMDT se sont organisés en associations villageoises ou syndicats bénéficiant de l'aide technique et matérielle. Minoritaires, certes, ils constituent la couche aristocratique du monde paysan. Quant aux éleveurs, mal organisés, ils sont les plus lésés et les parents pauvres du monde rural. « L'élevage, éternel perdant du développement, en a particulièrement fait les frais, avec l'échec des associations pastorales en matière de sécurité foncière, à l'opération pour le développement de l'élevage dans la région de Mopti²⁵ » (Le Roy, 1992, p. 141).

Pour les nouveaux dirigeants, l'État ne doit plus être considéré comme le seul moteur de développement, la nouvelle donnée exige la mobilisation de tous les partenaires socio-économiques qui sont : l'État, les opérateurs économiques (nationaux et étrangers) et la société civile. Désormais, on s'appuie sur le principe de bonne gouvernance²⁶ qui doit permettre de créer les conditions propices à la poursuite du développement, il s'agit : « ...de rationaliser les dépenses publiques liées aux investissements dans le cadre des mesures du Programme d'ajustement structurel conclu avec les Institutions de Bretton-Woods. C'est pourquoi, à partir de 1992, le

²⁴ La France est actionnaire à la CMDT à peu près de 50 %, elle assure la presque totalité de son administration bien que son président-directeur soit un Malien.

²⁵ Mopti ou "LA VENISE malienne" est une région par excellence de pêche et d'élevage. Près de 75 % de la population de cette zone pratique les deux activités. Cela pour deux raisons principales : l'une géographique, l'autre socioculturelle. La raison géographique est que Mopti (5^e région du Mali) est comme une presqu'île ce qui rend la pêche abondante. La raison socioculturelle ou historique est que Mopti est une zone peuplée à majorité par les Peulhs, alors que les Peulhs ont de tous temps été de grands éleveurs en Afrique surtout au Mali.

²⁶ Le Mot "GOUVERNANCE" est un terme technique utilisé dans le vocabulaire de la Banque mondiale et repris par les travaux récents du Club du Sahel concernant le Mali. Il regrouperait en perspective la conception française de l'État de droits mais dans une perspective gestionnaire.

gouvernement a convenu avec la Banque mondiale de l'application de critères économiques et financiers dans la sélection des projets à inscrire au PTI²⁷ et au BSI²⁸ » (Primature, Commissariat au plan, 1995, p. 3). Si la poursuite des programmes de libéralisation économique semble donner quelques résultats au cours des années 1990, 1991, voire 1992, les années 1993-1994 marquent le début de difficultés économiques du pays.

C'est ainsi que le gouvernement, avec l'aide de la Direction Nationale de la Planification, élabore le « Programme Triennal d'Investissement de 1994-1996 » qui, à la suite de la dévaluation de janvier 1994²⁹, sera révisé et approuvé en juin 1994 par la Banque mondiale. Les objectifs à atteindre par le plan (1994-1996) étaient de : « réaliser un taux de croissance annuel d'environ 5 % à partir de 1995 permettant une augmentation d'environ 1,5 % par an du revenu par tête et une réduction progressive de la pauvreté, assurer à partir de 1996, un retour du taux d'inflation au niveau faible des années récentes; le changement de parité entraînerait une augmentation du taux d'inflation, évalué en termes de déflateur de PIB à 35 % en 1994, mais le taux devrait baisser à 8 % en 1995 et retourner par la suite à son niveau antérieur de 2-3 %; limiter le déficit du compte courant extérieur, hors transfert public, à 20,4 % du PIB en 1994 et le réduire à 13,4 % en 1996; ramener le déficit global avant remise de la dette sur base engagements et dons exclus de 15,1 % du PIB en 1994 à 12,4 % en 1995 et à 10 % en 1996 » (Primature; Commissariat au Plan; 1995, p. 5).

²⁷ PTI : Programme Triennal d'Investissement.

²⁸ BSI : Budget Sectoriel d'Investissement.

²⁹ En janvier 1994, le Mali à l'instar de tous les pays africains de zone franc CFA connut une dévaluation de 50 %, 1F français devient 100FCFA au lieu de 50FCFA avant la dévaluation.

Ce programme sera confronté à de multiples difficultés dont la principale fût celle de la dévaluation³⁰. Auparavant, le programme connut d'énormes problèmes quant à son exécution dus aux crises socio-économiques provoquées par la grève des opérateurs économiques et aggravés par celle des élèves et étudiants et des travailleurs de la fonction publique entre 1992 et 1993. Ce qui entraîna la démission du premier gouvernement de la III^{ème} République. En effet, le « Programme Triennal d'Investissement 1994-1996 » est remplacé au printemps 1995 par le « Programme Triennal d'Investissement (PTI) 1995-1997 ». Ce programme « s'inscrit dans le cadre des politiques économique et financière mises en œuvre par le Mali avec l'appui des institutions de Bretton-Woods et des autres partenaires au développement. Il s'inscrit dans les efforts de la nation pour atteindre les objectifs macro-économiques et macro financiers fixés dans ce cadre et on respecte les contraintes » (Primature, Commissariat du Plan, 1995, p. 5). Il s'agit d'encourager les cultures du coton et du riz (principales cultures commerciales du Mali).

Ainsi l'accroissement de la production du riz et surtout du coton doit permettre de re-dynamiser ou de revivifier les secteurs industriel et commercial qui sont moins développés. D'autre part, l'État doit poursuivre sa politique de libéralisation des prix et du commerce afin de stimuler la concurrence et l'exportation des produits nationaux et étrangers, et accessoirement, soutenir financièrement les secteurs de l'éducation et de la santé. L'enveloppe financière destinée à l'exécution du Programme 1995-1997 est estimée à 416,3 milliards de FCFA (Programme Triennal d'Investissement 1995-1997) dont les sources sont diverses.

³⁰ À la suite de la dévaluation de janvier 1994, le Mali a connu près d'une année d'instabilité sociopolitique. Toute la société s'embrace dans les manifestations sociales et politiques.

Tableau no. 10
Enveloppe Globale et Financement du PTI 1995-1997

SOURCE/NATURE	MONTANT (en milliards de CFA)	%
Financement national	58,151	14,0 %
• Budget d'État	40,547	(69,7 %)
• Autofinancement	14,288	(24,6 %)
• Divers et autres	3,316	(5,7 %)
Financement extérieur	358,145	86,0 %
• Subventions (dons)	172,814	(48,3 %)
• Prêts	185,331	(51,7 %)
TOTAL	416,296	100 %

Source : Programme Triennal d'investissement 1995-1997, p. 8.

L'examen de ce tableau nous permet de faire deux constats majeurs. Le premier est que l'État, concernant le financement national, reste encore le principal pourvoyeur de capitaux avec près de 70 %; le deuxième constat est que le PTI à l'image des autres programmes de développement du Mali, de l'indépendance à maintenant, reste fortement tributaire des capitaux étrangers (aide, subventions, crédits ou dons). Ce qui constitue une grande faiblesse du PTI 1995-1997.

Les finances extérieures (prêts, crédits et subventions) ont rendu le pays dépendant vis-à-vis des créanciers internationaux qui sont essentiellement la Banque Mondiale et le FMI. Les autorités de la III^{ème} République doivent adapter leur programme de développement économique aux impératifs macro-économiques des institutions financières internationales afin de continuer à bénéficier de leur soutien et de leur appui. D'autre part, il leur faut faire face aux exigences nationales, dont celle de l'amélioration des conditions des populations locales. Et pour citer Traoré³¹ (1999, p. 29) : « l'exaspération naît surtout du fait que des dirigeants démocratiquement élus qui héritent des emprunts antérieurement contractés sont

³¹ M^{me} Aminata Dramane Traoré est psychosociologue et artiste décoratrice. Aujourd'hui, elle est ministre de la Culture et du Tourisme du Mali, fonction qu'elle assume depuis le printemps 1997.

obligés, pour honorer le service de la dette, de se soumettre à une discipline essentiellement comptable qui va totalement à l'encontre de la satisfaction des besoins humains les plus vitaux : l'emploi, l'alimentation, la santé, l'eau, l'éducation, l'assainissement, le logement ». Alors qu'en Afrique : « ... la logique de la Banque mondiale et le manque de vision de l'élite politique veulent que le béton, qui a largement contribué à l'endettement du continent pour les résultats peu probants soit pour nos pays la solution par excellence à la détérioration des conditions de vie, au chômage et à la souffrance » (Traoré, 1949, p. 56).

La soumission du Mali, à l'instar des autres pays africains, aux programmes d'ajustement structurel, de surcroît au diktat des institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale) est un moyen, de contrôle et de domination efficace. Ces puissances occidentales, à travers le FMI, la Banque mondiale et bien d'autres institutions financières, orientent les politiques et le développement des pays africains. En outre, « la mise à mort de l'État profite alors aux investisseurs étrangers et à l'élite politique et commerçante qui n'aura pas su voir au-delà de ses intérêts particuliers. Quelques joint-ventures leur donne l'illusion d'être dans la bonne direction » (Traoré, 1949, p. 88).

Ainsi, les différents programmes de développement économique du premier mandat de l'ADEMA de 1992 à 1997 achoppent sur de multiples problèmes socio-politiques et économiques et provoquent souvent des émois inquiétants. « On assiste à une implosion du social, en ce sens que toutes les catégories sociales (bouchers, fonctionnaires, enseignants, élèves et étudiants, jeunes sans emploi) ne cessent de manifester pour exiger en des termes souvent violents une amélioration de leurs conditions de vie. Cette crise sociale est d'autant plus ardue à juguler par la voie de la négociation qu'il y a une perte de confiance entre les partenaires et que les moyens des pouvoirs publics sont limités par l'État réel de l'économie nationale » (Diarrah,

1996, p. 243). Cela a conduit à une polarisation des intérêts socio-politiques caractérisés par une instabilité gouvernementale³² inquiétante.

La jeune démocratie connaît ainsi des signes de fragilité ou de faiblesse. Dans presque tous les domaines (politique, économique et social) de la vie, la caractéristique générale reste le blocage. Avec une gestion économique réalisée au détriment des revendications nationales, la vie socio-économique stagne et se replie dans une certaine sorte de marasme au moment où gronde le tonnerre de la globalisation et de la mondialisation et que toute la sous-région marche vers une forme d'intégration fondée sur la concurrence. Selon les différents rapports du PNUD de 1995 à 1998, le pays semble avancer en reculant selon le classement mondial. Le Mali, depuis 1995, garde jalousement la 171^{ème} place sur 174.

Malgré les renégociations et les remises de la dette extérieure de 1990 à 1991, l'avenir du développement du pays reste hypothéqué. Les conséquences de cette situation affaiblissent l'économie du Mali caractérisée par la crise économique et financière et l'appauvrissement de la population locale. La corruption et le népotisme de certains dirigeants et hauts fonctionnaires d'État aggravent la crise en pillant et en dilapidant les maigres ressources restantes.

Les populations sont victimes d'une double manipulation, celle des politiques d'ajustement structurel imposées par la Banque mondiale et le FMI et celle de la mauvaise gestion (corruption, gaspillage, népotisme) des gouvernants. Les autorités dirigeantes profitent de la privatisation et de la libéralisation des capitaux pour s'enrichir. Les appels d'offre publique et la liquidation de certaines entreprises ont été, selon Traoré (1999), des occasions de favoritisme flagrant de la part des autorités

³² De juillet 1992 à février 1994, le Mali a connu 3 chefs de gouvernement et plus de 5 remaniements ministériels

dirigeantes. Les barrons du régime octroient des marchés de plusieurs millions de FCFA aux amis, parents, femmes et camarades politiques sans aucun appel d'offre, violant ainsi le principe premier du libéralisme économique, celui de la concurrence. Aujourd'hui, il semblerait que l'appartenance au parti au pouvoir (ADEMA-PASJ) soit un facteur déterminant pour obtenir un poste ou un contrat public.

Sur le plan socioculturel, le Mali connaît, depuis l'avènement de la démocratie pluraliste, un certain bouleversement des valeurs sociétales, remettant même en question les fondements de son avenir. Les populations ont tendance à assimiler démocratie et anarchie. Cette situation amène généralement les différentes catégories sociales à la violence fragilisant davantage l'autorité de l'État. De plus, l'école malienne, depuis l'avènement du 26 mars 1991 se trouve dans une situation de crise permanente. Elle a connu deux années blanches, trois années consécutives de perturbations entre 1992 et 1997. Conséquences, le taux d'alphabétisation stagne, les effectifs sont de plus en plus pléthoriques à tous les niveaux d'enseignement. En fait, le Mali est classé parmi les pays du monde ayant le taux d'alphabétisation le plus bas, moins de 35 % (24 % au niveau primaire et 7 % au niveau secondaire) (Rapport de Banque africaine de Développement, 1995, p. 147). Par ailleurs les jeunes chômeurs sans spécialité ni diplôme, les jeunes diplômés sans emploi et les victimes de la politique d'austérité du FMI (les travailleurs compressés, les retraités volontaires) constituent les couches les plus vulnérables qui paient les frais des mesures drastiques et inhumaines d'un régime de plus en plus désesparé et désorienté.

Sur le plan politique, le Mali vit, après trente trois ans de régime autoritaire dont vingt trois de dictature militaire, dans l'instabilité politique et gouvernementale quasi-permanente. Depuis la chute de la dictature militaire du général Moussa Traoré, les nouveaux dirigeants démocratiquement élus n'arrivent pas à gérer politiquement le pays malgré une majorité écrasante de députés à la chambre des élus.

L'échec de la gestion concertée, pour reprendre les termes du président de la république A.O.Konaré, du pouvoir dans le cadre des partis Signataires du Pacte Républicain (PSPR) et les crises à répétition liées à la non-satisfaction de revendications corporatistes ont obligé le parti majoritaire, l'ADEMA-PASJ à collaborer momentanément avec certains partis d'opposition tels que le CNID - Faso Yiriwaton³³ et le RDP (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès) en avril 1993.

En février 1994, l'ADEMA, à la suite de la démission du second Premier ministre, décide de faire cavalier seul tournant le dos aux autres partis politiques, aux compagnons de lutte du mouvement démocratique de mars 1991 qui l'avaient pour autant aidé à accéder au pouvoir. On reproche à certains partis signataires du pacte républicain (PSPR) et de l'opposition de ne pas respecter les règles de la démocratie. Le nouveau Premier ministre nommé, devenu par la suite président du parti ADEMA-PASJ en septembre 1994, incarne l'exercice solitaire et autoritaire du pouvoir au nom de la restauration de l'autorité de l'État. Dès lors, on assiste à un recul des libertés politiques, de presse et d'association préalablement acquises sous la transition³⁴. Il interdit les marches et les manifestations des élèves et étudiants, arrête plusieurs de leurs dirigeants et décrète le même mois de sa nomination l'année blanche en fermant toutes les écoles. Car : « le problème étudiant est sans doute celui sur lequel se manifeste le plus l'opposition générale au pouvoir d'État du reste de la classe politique » (Fay, 1995, p. 30).

³³ Faso Yiriwaton terme bambara signifie : Faso : Patrie (maison du père); Yiriwa : prospère; Ton : association regroupement, donc Faso Yiriwaton veut dire ici l'association ou le regroupement pour la prospérité de la patrie.

³⁴ En juin 1997, L'ADEM-PASJ arrête tous les membres opposants politiques. Aussi, depuis cette date, plus d'une vingtaine d'enfants (mineurs) croupissent dans les geôles de Bamako. Ils sont des élèves ou étudiants et ont été arrêtés pour avoir participé aux marches de revendications de l'AEEM.

La jeune démocratie malienne laisse ainsi apparaître des signes évidents de fragilité et de faiblesse. Les textes adoptés à grand renfort de consultation nationale sont presque des copies des textes juridiques occidentaux, élaborés à partir d'un amalgame de constitutions française ou américaine. Trop compliqués et trop judiciarisés, ces textes n'ont pas tenu compte de la spécificité de la société malienne ou de ses hiérarchies informelles (pouvoir des aînés, des chefs traditionnels, des clans, etc.). On ne peut, à ce sujet, que donner raison à Traoré (1999, p. 24) quand elle dit, parlant du Mali, que : « le jeu démocratique est faussé : il ne se limite dès lors aux modalités de l'accès à un pouvoir dont la réalité échappe aux nationaux. Les précieux acquis de la revendication de mars 1991 - le droit de vote - est, par la même occasion, mal utilisé, parce que mis au service de la politique politique, une dangereuse manière de gérer la crise dans la mesure où elle n'est qu'intrigues et luttes interminables pour le pouvoir ».

En effet, après plus de sept ans de libéralisation, le Mali vit encore des soubresauts politiques économiques et sociaux. Les mesures de privatisation, d'ajustement structurel et de libre marché profitent à une infime partie de la population. La Banque mondiale et le FMI, grands défenseurs du néolibéralisme, qualifiant le Mali de bon élève, sont démentis par les derniers *Rapports Annuels* du PNUD de 1995, 1996, 1997, sur le développement humain dans lesquels le Mali occupe toujours la queue de peloton. La privatisation et les mesures de déréglementation ont fait passer l'économie malienne sous la coupe de multinationales étrangères. C'est le cas du coton, de l'or, des télécommunications, respectivement exploités par les Français, les Américains et les Canadiens.

Le virage démocratique a permis un retour en force de la liberté d'expression. Les radios libres se multiplient. On compte actuellement au Mali plus d'une vingtaine de stations de radio libre dont près de la moitié à Bamako, et plusieurs

dizaines de journaux indépendants. Le pays compte également plusieurs associations et organisations non gouvernementales locales reconnues par l'administration. Ce qui ouvre aussi la voie à la multiplication des structures de revendications sociales, surtout au sein des différentes couches urbaines. Les libertés d'expression et d'association sont aujourd'hui une réalité au Mali. De plus en plus les associations de défense des droits individuels et des citoyens se multiplient au Mali. C'est pourquoi la démocratie malienne est citée comme un exemple de réussite comparativement aux autres pays africains.

Cependant, le Mali est confronté à un certain nombre d'enjeux retardant son développement. Sans être exhaustif, nous pouvons mentionner quelques-uns des plus importants qui sont la modernisation, l'urbanisation, la promotion et la consolidation de la démocratie, la paix et la stabilité socio-politique. Le mouvement de modernisation et d'urbanisation entamé depuis les années soixante a profondément modifié la société malienne. Les intérêts des résidents urbains et ceux des ruraux sont souvent divergents, d'autant plus qu'avec une conception modernisante du développement, le milieu rural souffre plus encore qu'avant de complexe d'infériorité puisque celui-ci n'a toujours pas accès aux conditions de vie moderne (eau potable, électricité, télécommunication, bonne alimentation, scolarisation etc.) Aussi, le pays fait face à de sérieux problèmes environnementaux. La déforestation du sud, la désertification du nord et l'insalubrité grandissante dans les villes constituent des défis importants pour les gouvernements. De plus la démocratie reste, à présent, une affaire des centres urbains et d'intellectuels, la majorité de la population ne se sent pas concernée.

Compte tenu des résultats peu concluants après plus de cinq ans de démocratie libérale, on peut se demander si l'application des politiques libérales permet de répondre aux enjeux majeurs auxquels le pays fait face actuellement. La privatisation

peut-elle favoriser l'émergence d'un secteur privé national dynamique capable de prendre le relais de l'État ? Ou verra-t-on les sociétés étrangères prendre les commandes des sociétés et entreprises d'État ? Dans quelle mesure les gouvernants peuvent-ils amorcer une véritable politique de modernisation dans le contexte actuel de la mondialisation ? Comment adapter la démocratie moderne ou occidentale aux réalités socioculturelles malienne alors que le Mali est un pays où la tradition socioculturelle demeure très présente ?

L'ensemble de ces questions est au cœur même de l'avenir du développement d'un pays comme le Mali et plusieurs autres pays africains. Ces questions constituent un cadre complexe dans lequel est venue se greffer une approche culturelle sensée résoudre les nombreux enjeux de développement qui se posent au Mali et en Afrique. À ces questions, nous tenterons de proposer une piste de solutions.

Chapitre V

PERSPECTIVES

Depuis le moment des indépendances africaines, dans les années 1960, nombreux sont les chefs d'États, les leaders politiques et intellectuels - africains ou non-africains - qui ont tenté et tentent encore d'élaborer des théories ou des programmes développement pour sortir le Tiers-Monde de son impasse.

Comment développer un pays aussi pauvre que le Mali ? Quel modèle de développement doit-on choisir pour le Mali ? Et avec quelle classe politique ? Quelles valeurs culturelles doit-on promouvoir ? Quelle place doit occuper la lutte contre la corruption dans la nouvelle société malienne ? Telles sont les questions que l'on est en droit de se poser lorsque l'on a fait le tour de la situation socio-économique et politique du Mali depuis son indépendance. Au regard de ces différentes interrogations, il serait bien naïf de croire à une solution magique. Le pays souffre de mauvaise gestion. L'ambition personnelle semble, de nos jours, la principale motivation de l'action politique de la plupart de l'élite malienne. Le Mali est pris dans le tourbillon de la mondialisation sans pour autant disposer de richesses naturelles importantes, telles que le pétrole et le gaz. De même, la situation n'est pas irrémédiable. Comme l'indique Brunel (1995, p. 18) :

le développement résulte avant tout d'une combinaison de facteurs qui permettent d'enclencher une dynamique positive lorsque les conditions internes et externes sont réunies pour cela. Le développement est donc un processus de long terme, interne, endogène, cumulatif, que l'application d'un certain nombre de recettes économiques ne permet pas d'enclencher si le substrat socioculturel et l'environnement politique n'y sont pas propices et cela, quels que soient les efforts extérieurs (aide au développement, apport de capitaux, construction d'infrastructure...). Car le développement vient de l'intérieur, de la conjonction entre les mentalités entrepreneuriales, la

perspective concrète pour chaque individu d'améliorer son statut et celui de sa famille, un environnement institutionnel propice, une confiance en l'avenir, la possibilité concrète d'échange de biens et de services, incitant à leurs productions.

Notre objectif, dans ce cinquième chapitre du mémoire, est d'explorer une hypothèse prospective en proposant une série de mesures sur les plans culturel, économique et socio-politique, afin de jeter les bases d'un développement durable.

5.1 Culture et développement

Aucun modèle ou théorie n'a jusqu'à aujourd'hui pu remédier aux maux dont souffre le continent africain tout entier : « ...nombreux projets de développement, pour citer Saregaldin, ont échoué parce qu'ils ont été imposés à un environnement défavorable et n'ont pas pu atteindre leurs objectifs ».

Désormais, la nécessité de faire adapter les projets et les programmes de développement aux réalités socioculturelles nationales s'impose à tous les pays africains soucieux de réussir un développement harmonieux et durable. La culture est un des facteurs importants à considérer dans la construction d'une alternative au développement néo-libéral préconisé par les institutions internationales. On peut, à la suite de Soundjock (cité dans Etounga-Manguelle, 1993, p. 39), définir la culture comme étant :

l'ensemble des faits et gestes d'un groupe d'hommes; c'est la manière dont il conçoit, organise et conduit son existence quotidienne et millénaire; ce sont les gestes et les paroles employés pour demander la main d'une jeune fille, l'introduire dans sa maison et sa famille, s'unir à elle, c'est l'ensemble des interdits ou des régimes alimentaires qui accompagnent la grosse; c'est la manière dont l'enfant est éduqué, initié et introduit dans la société des adultes; ce sont les rires thérapeutiques et funéraires. C'est le système économique et le système technologique. La culture c'est tout ce grâce à quoi et par quoi l'Homme existe et subsiste, c'est l'arsenal des moyens techniques et mystiques qui assurent vie et survie à l'Homme et au groupe.

Dans un sens plus large, la culture peut être considérée comme l'ensemble des moyens, des méthodes et des techniques dont se sert une société, une nation, pour organiser sa vie sociale, économique, politique et spirituelle. Elle est aussi la capacité d'une société à s'ouvrir à d'autres cultures sans pour autant perdre son identité afin de s'adapter aux nouvelles réalités et contraintes de la vie et d'anticiper l'avenir.

Pour ce faire, la « démocratie » doit jouer un rôle de facilitation car, selon Amin (1989, p. 163) :

de façon plus générale, la démocratisation de la vie politique et sociale conditionne la dynamique du développement culturel parce qu'elle favorise le débat et encourage la création scientifique, littéraire et artistique. Dans beaucoup de pays africains, le contrôle de la littérature, du théâtre, du cinéma ou de la chanson contribue à entretenir l'indigence culturelle et à reproduire la dépendance à l'égard de l'Occident. L'interrogation sur la frustration du développement des expressions culturelles modernes par l'autoritarisme politique africain devient de ce point de vue de plus en plus nécessaire.

On entend par démocratie, le régime politique capable d'assurer l'égalité entre les citoyens d'une même nation ou d'un même État et de leur imposer le même système de droit et d'obligation. C'est la forme de gouvernement idéal car les décisions émanent des populations qui en assurent les responsabilités (critiques morales et politiques) vis-à-vis du droit sans lequel aucun système démocratique ne peut fonctionner. Il s'ensuit, dans l'idéal, pour citer Rostow (1975, p. 371), que :

- La constitution démocratique devrait garantir la libre expression des opinions politiques, le droit d'assemblée, *l'habeas corpus*, et les autres protections fondamentales de l'individu face au gouvernement et à la loi;
- les actes du gouvernement devraient être régulièrement soumis au contrôle, aux critiques et aux discussions du peuple, de ses représentants et d'une presse libre de tout monopole;
- la volonté de la majorité des individus composant la société devrait, en dernier ressort, décider des ressources du gouvernement et des proportions

dans lesquelles il convient de les repartir entre les trois tâches éternelles du gouvernement.³⁵

La démocratisation de la vie socio-politique pourrait, pour l'État malien, être un moyen pour responsabiliser les populations. On s'appuierait désormais non plus sur les seuls partis politiques ou structures gouvernementales, mais aussi et surtout sur les structures sociales telles que les coopératives, les organisations et les associations communales ou villageoises.

La démocratie est un outil à partir duquel il est possible d'aider les populations à prendre conscience qu'elles peuvent influencer le destin du pays et que chaque individu peut influencer à son tour celui de son groupe. Les citoyens ne se sentiront plus exclus de la gestion des affaires de l'État, chacun se sentira un acteur incontournable de la vie politique du pays. Les hommes politiques doivent, à cet effet, consacrer l'essentiel de leurs efforts à redonner aux populations la confiance et la dignité nationale émoussées depuis la colonisation. On ne peut qu'être d'accord, à ce sujet, avec S.A Salim (Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine) que : « l'identité culturelle est la condition *sine qua non* de cette confiance en soi dont les sociétés ont besoin pour se transformer et se développer. C'est la confiance en soi nécessaire à la création d'un ordre culturel, à la fois intégré et intégrateur, indispensable pour que la modernisation puisse être plus qu'un vernis d'occidentalisation » (Cité dans Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, 1994, p. 26).

Dans le contexte de la mondialisation et de la globalisation, la sauvegarde d'une identité culturelle semble nécessaire voire vitale, car l'uniformisation des modes de vie constitue une véritable menace pour les pays en voie de développement.

³⁵ Les trois tâches éternelles d'un gouvernement selon Rostow seraient d'aider les individus à se réaliser pleinement, protéger les individus du mal qu'ils pourraient se faire les uns aux autres et enfin protéger l'organisation sociale contre d'autres sociétés.

C'est la meilleure façon pour la société malienne de retrouver sa place en Afrique et dans le monde. Mais la quête d'une identité malienne doit s'inscrire dans un devenir. Cette perspective impose aux responsables politiques la promotion d'une culture dynamique qui permet de réconcilier les populations avec elles-mêmes et avec les autres sociétés. D'après Etounga-Manguelle Daniel (1993, p. 94) : « ...révolutionner notre culture - et donc notre culture politique - est la seule voie pour obtenir le changement souhaité. S'y refuser c'est accepter que nous soyons marginalisés : non seulement au plan économique - cela est déjà fait! - mais au plan psychologique et moral, avec pour conséquence, la dérive de l'image que les autres les développés ont de nous ».

L'appui aux initiatives locales (communes, quartier, associations de jeunes et de femmes) semble, dans le contexte malien, une excellente opportunité pour assurer à la fois la construction d'une identité culturelle et la consolidation d'un espace démocratique sain et adéquat favorable au développement du pays. Comme l'a mentionné Onana (1997, p. 103) :

l'accent sera tout particulièrement mis sur deux aspects importants de l'éducation : l'éducation civique - à la frontière du politique et du culturel - qui est primordiale dans les sociétés multiraciales pluriethniques ou pluri-religieux, en ce sens qu'elle fédère diverses aspirations en une conscience citoyenne d'appartenance à une seule et même nation, au-delà des particularismes culturels par ailleurs revendiqués et entretenus, et l'éducation économique, nécessaire parce qu'elle valorise l'activité productive tout en préparant la jeunesse aux exigences d'une économie en voie de développement.

Une telle politique éducative faciliterait la participation des populations locales (rurales et urbaines) aux différentes entreprises de développement national. La diversité d'opinion de valeurs ne sera pas entravée. Les populations pourraient librement inventer leur propre modèle de société, de vie basée sur des valeurs essentielles nationales.

Cette nouvelle perspective exige des autorités politico-administratives une gestion plus responsable des affaires de l’État. On entend par gestion responsable, la gestion ou l’administration saine et transparente indispensable au bon fonctionnement d’un régime qui se dit démocratique. Le peuple doit être suffisamment informé et sur ses dirigeants et sur toutes les décisions importantes le concernant. L’information doit être, de façon constante, mise à la disposition des populations pour qu’elle puisse juger et évaluer les actions des gouvernants. Il est aussi indispensable de se doter d’un appareil judiciaire fort efficace et indépendant pour faire respecter la loi, sanctionner les pratiques abusives des citoyens et des gouvernants telle que la corruption qui est de plus en plus un des principaux obstacles au développement du Mali.

5.2 La lutte contre la corruption

La corruption est l’une des pratiques les plus complexes et les plus répandues en Afrique, notamment au Mali. Elle « se caractérise par un échange occulte dans lequel des intérêts, le plus souvent publics, sont détournés de leur usage normal et sacrifiés à des acteurs privés. Elle se glisse là où un décideur dispose d’un pouvoir discrétionnaire : apprécier une invalidité qui donne droit à une pension, choisir le « meilleur contact, etc. » (Sciences humaines, p. 17). Une politique de transparence exigerait des gouvernants plus d’honnêteté et de rigueur dans leur gestion des affaires publiques. C’est pourquoi, les dirigeants doivent faire de la lutte contre la corruption une de leurs préoccupations majeures, car tous les penseurs, dirigeants voire les institutions financières (FMI, Banque Mondiale, etc.) sont unanimes pour dire que la corruption et le détournement des deniers publics constituent un écueil au développement des pays africains. L’organisation de coopération et de développement économique, parlant des pays en développement, affirme que la corruption « constitue une sérieuse menace pour le développement et le maintien des

institutions démocratiques (...) qu'elle sape le développement économique et qu'elle produit une distorsion de la concurrence internationale » (Sciences humaines, p. 20). Dans la plupart de ces pays la corruption est érigée en système de gestion. Selon Onana (1987, p. 107) :

quelques corrompus et corrupteurs n'est pas une catastrophe en soi. Ce qui l'est en revanche, c'est qu'une nation entière en vienne à être gangrenée par un système de corruption pyramidal et généralisé qui s'étend de la plus basse sphère bureaucratique, à la plus haute. Dans ces conditions, la moralisation devient une tâche autrement difficile, parce que ceux-là mêmes qui sont censés - de par leur sang et leurs responsabilités dans la société - donner un exemple d'intégrité sont eux-mêmes éclaboussés dans ce même ordre d'idée, on constate que les Africains considèrent majoritairement l'exercice du pouvoir comme une source d'enrichissement, quand les Asiatiques y voient un moyen de servir leur pays et la collectivité nationale.

En décrivant l'exemple malien, Traoré (1999, p. 105) affirme qu' « en l'absence d'une perception claire de l'origine de l'argent dilapidé et d'une juridiction claire qui combat vigoureusement la mauvaise gestion et la corruption à tous les niveaux, la grande majorité des citoyens commence à admettre que l'enrichissement rapide et facile est normal et la politique doit être payante... » Pour remédier à cette situation, l'État doit mettre sur place une Commission spéciale de lutte contre la corruption (CSLCC) dans toutes ses formes. Cette commission doit être composée d'hommes et de femmes intègres. Par souci de transparence, la commission doit être indépendante, et devrait rendre compte de ses travaux à l'Assemblée nationale. La commission comprendrait toutes les couches socioprofessionnelles du pays :

- les hommes en uniforme militaires, gendarmes, policiers;
- les hommes de droit (Juges, avocats);
- les libres penseurs (professeurs d'université, médecins);
- les représentants du service des affaires économiques;
- les associations (des femmes, des jeunes, et de droit de l'Homme);
- les associations de défense des droits de l'Homme;
- les représentants religieux (musulmans et chrétiens).

La méthode de travail de la commission consisterait à interpeller tous les responsables politico-administratifs, sur leur gestion de 1960 à 1997. Ils devraient tous, du chef d'État aux cadres fonctionnaires, justifier leurs biens (en espèce, mobilier et immobilier). Cette méthode permettrait à la CSLCC de démasquer tous ceux qui ont profité, de façon injuste, de l'État pour s'enrichir ou faire enrichir leurs proches (parents, amis et collègues). Dans la plupart des cas, l'administration a été et continue d'être, pour les gouvernants, un moyen sûr de chaparder en toute impunité. Chaque clan ou équipe profite de son passage aux commandes du pays pour assurer son avenir : construction de belles villas, achats de voitures luxueuses, prendre une deuxième ou troisième épouse au quartier. L'argent mal acquis n'est même pas investi dans des activités économiques productives. Ceux-ci n'ont aucun respect pour l'État et les biens publics. L'État est pour eux une vache laitière égarée dont il faut profiter. Les reconnus coupables de corruption ou de détournement seront tenus de restituer ce qu'ils ont maraudé. Ils seront dépossédés de leurs biens mobiliers et immobiliers à la valeur près des biens détournés.

La lutte contre les responsables politico-militaires administratifs sera suivie par celle qui sera menée contre certains opérateurs économiques qui sont les entrepreneurs privés, les commerçants import-export qui constituent, avec la bourgeoisie bureaucratique, la couche la plus corrompue de la société. Car une administration assainie, même partiellement peut, en quelques sorte, mener le reste du combat, celui contre la corruption. Elle constitue la phase la plus complexe et la plus subtile de la lutte. Au Mali, certains opérateurs économiques sont en collusion avec la bourgeoisie militaro-bureaucratique (Cissé et al, 1981), d'autres sont des taupes des firmes étrangères. La fraude fiscale et douanière est massive, si bien que les ressources de l'État s'avèrent insuffisantes pour assurer un fonctionnement satisfaisant des services publics de base, comme la santé et l'éducation. Les secteurs

de santé et de l'éducation sont les plus délabrés. Seuls les privilégiés ont une protection sociale garantie. La justice est de plus en plus discréditée pour sa vénalité et sa soumission aux ordres des riches et du pouvoir politique. Aucune des fonctions essentielles, à cause de la corruption, ne peut être remplie par l'État.

La fraude fiscale est une pratique courante chez les opérateurs, ainsi que les prêts non remboursés auprès des institutions financières nationales (Banque, Trésor public). Dans les années 1980, les commerçants maliens, avec la complicité de certains banquiers, ont mis en faillite la Banque malienne de Développement. En 1992, le scandale du trésor public éclata à la suite de nombreux décaissements illégaux effectués par certains opérateurs économiques en complicité, comme toujours, avec des fonctionnaires peu vertueux et véreux (Diarrah, 1996). Des mesures juridico-policières n'ont pas permis de récupérer même le tiers de ces fonds détournés. Quelques démissions et arrestations spectaculaires ont suffi pour faire oublier le scandale.

La lutte contre la corruption ne peut être efficace qu'avec le soutien des populations. C'est pourquoi on doit mener, à travers tout le pays, de vastes campagnes de sensibilisation autour de la problématique de la lutte contre les corrompus aussi bien que les corrupteurs. La participation de la presse privée (journaux et radios libres) à ces campagnes semble nécessaire. Leurs devoirs consistent à dénoncer les coupables (corrompus) et à faire comprendre aux citoyens l'importance et la nécessité de la campagne que les corrompus sont les pires ennemis de la société, les premiers fossoyeurs de l'État, et qu'ils doivent être dénoncés et arrêtés. Parallèlement, d'autres campagnes d'information doivent être menées constamment dans les quartiers, les communes et les villages.

Par ailleurs, les autorités compétentes doivent initier de nouveaux projets civiques qui seront introduits aux divers programmes d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur et universitaire). En terme d'éducation, des solutions sont également possibles. La question de corruption étant l'affaire de tous, elle l'est plus encore pour ceux qui éduquent, instruisent et forment les nouvelles générations. Chaque professeur d'école devrait pouvoir en parler; toutes les matières enseignées ou presque, en donnent l'occasion. Il y a moins de risque à parler de ce sujet qu'à ne pas en parler. Il serait fondamental d'introduire cette question à l'école comme une question civique et de cesser de considérer qu'il s'agit d'une affaire politique. Cette politique éducative aura comme but d'inculquer aux enfants et aux jeunes le sens de la propriété, du respect des biens collectifs et publics. Une jeunesse moins corrompue et patriote est source d'un avenir prometteur.

En effet, dans le but de prévenir toute tentative de malversation, l'État doit renforcer la loi anti-corruption. Parce que la chaparderie - devenue une habitude - est, au Mali voire en Afrique, une maladie aussi cruelle que le cancer, son virus est aussi résistant que celui du SIDA. Dans un pays aussi démuni, aussi pauvre que le Mali, l'enrichissement illicite ou le détournement des deniers publics, est un crime. Les magouilleurs qui n'ont aucun respect pour l'humain, sans moralité ni foi, en détournant les biens de l'État, privent des milliers voire des millions de personnes de nourriture, d'eau potable, de santé, d'éducation, de travail, bref d'espoir de vivre décemment.

Au Mali, comme un peu partout en Afrique, domine un système de réseaux, de népotisme, de clans de familles liées entre elles qui se partagent les postes les plus juteux (Fay, 1992). Ce qui compte, c'est la fidélité, la soumission et non le diplôme ou la compétence. C'est pourquoi la plupart des jeunes perdent espoir dans l'avenir. Ils ne croient plus en leur pays, ni en leurs dirigeants, encore moins en la démocratie.

Chaque jour, selon les rapports annuels de PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) ou de l'UNICEF, des milliers de personnes meurent dans les brousses et campagnes, ou migrent vers les centres urbains où les inégalités sociales sont encore plus flagrantes. La corruption, de plus en plus, devient au Mali un mal qui gangrène l'ensemble de la société. Elle profite à une minorité de la population essentiellement à la bourgeoisie bureaucratique compradore et à la bourgeoisie militaro-maraboutique.

5.3 Coopération internationale

Les efforts d'assainissement public ou administratif apporteront certainement un changement positif dans les relations de coopération entre le Mali et ses principaux partenaires au développement. Nous entendons par relation de coopération internationale tout rapport, tout lien qu'un État, une nation ou un gouvernement peut entretenir avec un ou plusieurs États, Nations ou organismes internationaux spécialisés afin de bénéficier de leur soutien.

Nous avons souligné, tout au long de ce travail, à travers l'analyse des différents plans quinquennaux ou triennaux de développement du Mali, l'apport des financements extérieurs alloués aux divers programmes de développement économique et social. Ces financements ont été consentis dans la plupart des cas, en connaissance de cause des détournements et de malversations qui s'ensuivraient :

à la fin des années 1970, 7 pays qui totalisent 65 pour cent de l'aide bilatérale en faveur de l'Afrique (la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest) ont décidé de former la coopération pour le développement en Afrique dans le but d'analyser conjointement les stratégies sectorielles et de coordonner leurs programmes d'assistance. Et depuis 1987, les agences des Nations Unies entretiennent des rapports plus étroits sous l'impulsion de leur secrétaire général, de même que la Banque Mondiale se montre plus active dans ce domaine. Un plus grand

nombre de donateurs et de gouvernements africains admettent aujourd'hui qu'un effort de coordination est indispensable et commencent à faire tomber les obstacles (Berg; Whitaker, 1990, p. 487).

Ces principaux partenaires au développement interviennent au Mali à travers soit leur gouvernement soit des agences spécialisées. C'est-à-dire qu'en plus des accords directs entre gouvernements, ils opèrent par l'intermédiaire de certains de leurs organismes nationaux. Par exemple, le Canada est présent à travers l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Communauté européenne par le Fonds européen de développement (FED), les États-Unis par l'Agence américaine de développement international (USAID). Il faut également ajouter l'existence d'agences de coopération allemandes, françaises, japonaises ou suisses. Des organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), les Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) n'ont jamais cessé d'apporter leur aide (technique ou financière) au Mali. Leurs contributions sont estimées à des millions de dollars US et dépassent largement celle de l'État (cf. au tableau no. 11).

À la lecture des tableaux 11 et 12, nous constatons que le Programme triennal d'investissement 1995-1997 est presque entièrement financé par les aides et subventions, 358 milliards sur 416 milliards de FCFA (cf. tableau 9). Ce qui met en relief la dépendance nette du Mali à l'égard des puissances occidentales (États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la France, la CEE, le Canada et les pays qui fournissent à eux seuls plus de 70 % des subventions et près de 50 % des fonds destinés au financement du PTI (1995-1997). Nous remarquons aussi que l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et la RFA sont les plus gros bailleurs et partenaires du Mali. Désormais, les fruits de la coopération internationale bilatérale ou multilatérale (subvention, aide, prêts) sont investis dans les activités économiques de production

(agricole, industrie, artisanat, etc.) et les services sociaux fondamentaux (eau potable, santé, logement, éducation, alimentation). L'État se doit de faire profiter, au maximum, les fruits de la coopération aux populations locales et de les faire participer aux différents projets de développement initiés en commun avec ses partenaires.

Tableau no. 11
Financement du Programme triennal d'investissement (PTI) 1995-1997
(Financement des principaux bailleurs de fonds sur subvention)

Donateurs (subventions)	Montants (en milliards de FCFA)	Pourcentage (%)
RFA	43,6	25,3
dont KFW	35,9	20,8
GTZ	7,7	4,5
USAID	31,8	18,5
FED/CEE	26,9	15,6
FRANCE	12,3	7,2
dont FAC	4,1	2,4
CFD	8,2	4,8
ACDI	11,2	6,5
PAYS-BAS	11,0	6,4
PNUD	8,0	4,6
DANEMARK	6,0	3,5
UNICEF	6,0	3,5
NORVEGE	2,1	1,2
UNESCO	1,8	1,0
BELGIQUE	1,0	0,6
SUISSE	1,0	0,6
FENU	0,9	0,5
FNUAP	0,8	0,4
TOTAL PTI	172,8	100,0

Source: Programme triennal d'investissement (PTI) 1995-1997, p. 11.

Tableau No. 12
Financement du programme triennal d'investissement 1995-1997
(Financement des principaux bailleurs de fonds sur prêts)

Donateurs (Prêts)	Montant (en milliards F CFA)	Pourcentage (%)
IDA	76,4	41,2
FAD	42,8	23,1
CFD	22,0	11,8
BID	13,7	7,4
BOAD	7,3	3,9
OPEP	6,8	3,7
FIDA	5,9	3,2
BADEA	5,8	3,2
FOND KOWEÏTIEN	3,5	1,9
ARABIE SAOUDITE	1,1	0,6
TOTAL	185,3	100

Source: Programme triennal d'investissement, 1995-1997, p. 12.

Également, les engagements pris auprès des institutions financières internationales (Banque Mondiale, FMI, BAD, etc.) doivent être renégociés. En d'autres termes, les arrangements auprès de ces institutions financières doivent tenir compte de l'avis des acteurs socio-économiques en place, en respectant la spécificité socioculturelle du pays. La bonne gouvernance ne doit plus être liée à l'injonction de fonds, mais elle devrait relever d'une logique nationale s'appuyant sur une compréhension réciproque des enjeux socio-économiques et sur une collaboration partagée dans la poursuite du développement national. Les prêts et les subventions devaient permettre la promotion des petites et moyennes industries (PMI), des petites et moyennes entreprises (PME) et du secteur agricole par achats d'engrais et de machines agricoles modernes. Aussi, on doit aider le secteur informel qui est l'activité économique dominante.

La répartition selon la nature du financement extérieur fait apparaître une prédominance des prêts sur les subventions (51,7 % contre 48,3 %). L'État, avec

l'aide des institutions financières, doit développer des systèmes de micro-prêts pour faciliter l'accès au crédit (bancaires) aux artisans, aux paysans, aux associations de femmes ou de jeunes à faible revenu. Cela leur donnerait une certaine indépendance économique et la possibilité d'agir sur leur propre avenir.

Les réformes urgentes doivent être la renégociation auprès des principaux bailleurs de fonds, de la dette extérieure qui, selon plusieurs auteurs tels que : Brunel, 1995; Goundbrook, 1995; Traire, 1999; constitue un fardeau pour les pays en développement. L'annulation partielle ou totale de la dette extérieure peut favoriser le décollage économique. L'État doit aussi s'engager à payer les dettes intérieures : arriérés de salaires de fonctionnaires et impayés auprès des entrepreneurs nationaux, et les équipements des services décents.

En plus des actions politiques, il s'agit également de regagner la confiance des investisseurs internationaux et nationaux, les encourager à investir dans les secteurs agropastoral et industriel. L'État doit aussi redynamiser et revaloriser le secteur informel tel que l'artisanat.

La nouvelle politique de coopération exigerait la participation active des partenaires au développement - principalement la C.E.E, l'Amérique du Nord et le Japon -, des institutions financières internationales (Banque Mondiale, FMI), des organismes spécialisés (PNUD, UNICEF, UNESCO, OMS) et des organisations non gouvernementales (ONG). La somme collective de leurs efforts apporterait une contribution substantielle à celle de l'État dans son processus de modernisation et de construire les bases d'une croissance économique durable.

5.4. Croissance économique

Pour le Mali, le principal objectif de la croissance économique est de promouvoir et de développer une économie nationale moderne et épanouie capable de satisfaire les besoins sociaux et culturels de sa population. La réalisation d'un tel projet passe, dans le cas du Mali, par la modernisation des secteurs clés de l'économie que sont les secteurs agricole et industriel.

5.4.1 La modernisation du secteur agricole.

Une des premières tâches à laquelle doivent s'atteler les autorités est la récupération des terres confisquées par la bourgeoisie bureaucratique, militaire, maraboutique et commerçante, pendant les règnes des régimes précédents. Le nouvel État moins corrompu procédera à la restitution ou à la redistribution des terres selon les principes du droit et de la justice. L'une des difficultés auxquelles sont confrontés les paysans des pays en développement est le problème de répartition des terres (Ominami, 1986 ; Zantman, 1990). Dans « *Le Mali, le paysan et l'État* », Cissé et al. (1981) démontrent, entre autres, comment la bourgeoisie militaro-bureaucratique exploite les paysans en leur extorquant leurs terres et le fruit de leur travail.

La modernisation du secteur agricole passe par la responsabilisation des paysans. L'État doit aider les paysans à s'organiser en re-dynamisant les anciennes structures traditionnelles tels que les champs familiaux, les « tons villageois » ou les coopératives communautaires villageoises. On peut leur apprendre les techniques modernes ou leur faciliter l'accès à de nouvelles technologies afin d'augmenter et de diversifier la production.

Comme l'a fait la Chine; « il s'agit donc d'une réorientation totale, puisque l'État attend maintenant du développement du marché libre agricole, de la diversification de la production, de la complexification des circuits d'approvisionnement des villes, une meilleure intégration des économies urbaines et rurales. L'enrichissement des campagnes doit stimuler la production industrielle ». (Zantman, 1990, p. 254-255).

L'expérience chinoise montre, bien avant le stade de la mécanisation à grande échelle, que de nombreuses mesures techniques peuvent améliorer la productivité des terres. L'utilisation rationnelle des engrais, l'amélioration des espèces de semences, la plantation serrée et rationnelle, la production des cultures contre les insectes, l'entretien soigné des champs et l'amélioration des instruments aratoires peuvent accroître la production agricole nationale annuelle (Zantman, 1990).

Des associations paysannes de production de vente, de crédit, de consommation constituent, dans un premier temps, la base d'une meilleure organisation du monde rural. Le principe de liberté (libre association) sera le fondement des différentes associations ou coopératives paysannes. L'exemple chinois démontre qu'un travail patient d'éducation du monde rural, l'amélioration graduelle de conditions de vie et de travail des paysans et la mise en valeur de l'initiative privée des agriculteurs constituent une des conditions nécessaires pour assurer une bonne production agricole. C'est pourquoi l'État doit amener les organismes internationaux et les ONG porteurs de programmes de développement à s'investir davantage dans les zones rurales.

Ces diverses mesures créeraient les conditions de prospérité du monde rural sans laquelle le Mali, à l'instar de plusieurs pays africains, ne peut réussir en matière de croissance économique. L'épanouissement du monde rural consiste à asseoir les

bases d'une politique d'autosuffisance alimentaire. Parallèlement, l'État doit encourager le développement des cultures commerciales destinées à l'exportation (coton, arachide, dah, thé, gomme arabique, etc.). Les devises ainsi obtenues seraient en partie investies dans le secteur industriel qui est l'autre pilier de l'économie sans lequel on ne peut entrevoir de croissance économique durable.

5.4.2 La politique d'industrialisation

L'industrialisation est une condition impérieuse pour une croissance économique harmonieuse au Mali. La politique d'industrialisation doit être conçue en fonction des besoins locaux, autrement dit, des besoins qui assurent le bien-être des populations. C'est pourquoi elle doit être axée sur la fabrication et la transformation des matières minières et agricoles nationales. Elle fournira des engrains, des insecticides et des machines agricoles à l'agriculture et assurera une partie de l'alimentation nationale.

La promotion d'une industrie agroalimentaire s'avère indispensable. Le Mali doit s'inspirer de l'expérience chinoise dont : « le programme agro-industriel cherche également à intégrer les différentes strates du tissu productif (entreprises grandes, moyennes et petites), en vue de former graduellement un système complet d'industries alimentaires, dotées d'un personnel spécialisé tant dans les techniques de production que dans les activités de gestion et de négoce. Il s'efforce enfin d'attirer les capitaux étrangers pour, dans le cadre d'une coopération avec l'étranger, introduire les technologies avancées des pays développés » (Zantman, 1990, p. 263). En analysant le cas malien, Maharaux (1992, p. 78) dans le même ordre d'idée, écrit que :

ce pays, étant dans sa quasi-totalité rurale, l'agro-industrie ne peut dans ce contexte qu'être un secteur prometteur à condition que les filières mises en place, longues de préférence, apportent une réelle valeur ajoutée aux produits

de base. Dans le schéma d'industrialisation de 1990, quatre systèmes, céréales, cultures industrielles et corps gras, fruits et légumes, produits animaux constituent le noyau dur de l'appareil industriel à partir duquel doit se constituer le tissu industriel. Mais l'État doit se charger de créer un environnement propice.

Une telle politique, essentiellement axée sur la satisfaction des besoins des populations locales stimule la consommation et offre de l'emploi et des salaires satisfaisants aux zones rurales et urbaines. De ce fait, l'État doit donner la priorité à l'industrie légère par rapport à l'industrie lourde, le contraire peut avoir des conséquences néfastes :

faute de maîtriser les techniques de production, l'industrie va placer l'État dans la dépendance de l'Occident. Car il n'y a pas de techniciens qualifiés pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement des appareils qui tombent très généralement en panne. L'État serait obligé de faire fréquemment appel au concours des techniciens étrangers et l'importation effrénée des pièces de rechange, ce qui entrave l'autonomie industrielle du pays (Chatebout, 1986, p. 133).

Cela ne voudra nullement signifier que le pays, dans l'avenir, ne doit pas envisager la promotion de l'industrie lourde. Mais les conditions d'une telle entreprise doivent être fournies par la réussite de l'industrie légère, le développement d'un système bancaire national, la création de conditions socio-politiques propices pour attirer les capitaux étrangers. Une fois ces conditions réunies, l'État pourrait créer des branches industrielles telles que la chimie, l'énergie, la fonderie lourde, l'automobile et des fabriques d'usines. Tout en tolérant les secteurs privé et mixte, l'État doit adopter une politique de subvention aux quelques unités industrielles existantes grâce aux bénéfices tirés de l'exportation du coton de l'or et d'autres produits miniers. On ne peut qu'être d'accord avec Brunel (1995, p. 19) quand elle affirme que :

en réalité, le rôle des structures d'encadrement et la nature du pouvoir jouent un rôle clé dans le développement ou le non-développement d'un pays. Plusieurs conditions sont essentielles dans ce domaine : un État solide et

interventionniste, sans être trop pour ne pas étouffer les acteurs économiques privés, la stabilité politique et administrative (c'est-à-dire l'existence d'un État de droit, où les règles sont connues à l'avance... et les sanctions contre les contrevenants réellement appliquées), une réelle liberté de déplacement, d'association, de création d'entreprises, de vente à l'intérieur comme à l'extérieur des biens des services produits, ce qui suppose le décloisonnement de l'espace.

Par ailleurs les secteurs privés ou mixtes peuvent bénéficier des avantages fiscaux et des facilités de crédits auprès des institutions financières nationales (Banque, Trésor Public). L'effort conjugué des secteurs nationaux d'État, mixtes et privés peut favoriser au Mali le développement d'une industrie plus performante et plus compétitive capable de réaliser une croissance économique continue.

L'État doit intervenir pour relancer l'économie en adoptant une politique de grands travaux publics, en redistribuant, de façon plus juste, les revenus aux populations, par des taux d'intérêts faibles qui encouragent les entrepreneurs à investir et donc à créer des emplois. Cela donne à l'État un rôle de régulateur. Le secteur privé doit être le secteur qui, dans la nouvelle organisation économique, assure la jonction entre les sociétés étrangères et les sociétés nationales d'État ou mixtes dans la concurrence, permettant ainsi la redistribution juste des coûts et bénéfices sur le marché. Les entrepreneurs privés doivent tirer de grands avantages de la nouvelle économie (nouvelle technologie de l'informatique et de la communication) en se transformant sur des structures de décision.

L'accroissement et la diversification des produits agricoles et industriels voire artisanaux impliquent la conquête de marchés d'écoulement garantis et solvables. Tandis que le Mali, à l'instar des autres pays africains, fait face à la concurrence impitoyable internationale due à la mondialisation et à la globalisation des économies nationales, les dirigeants doivent encourager une politique d'intégration africaine. Cette politique doit s'inscrire dans la droite ligne de l'unité africaine initiée par les

pères des indépendances nationales tels que Nasser, Mohamed V, Halié Selassié, Nkrumah, Sékou Touré et Modibo Keïta, respectivement de l'Égypte, du Maroc, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée Konakry et du Mali.

5.5. L'intégration africaine

Héritier des grands empires ouest-africains (Ghana, Manding, Songhaï), le Mali se doit de mener une politique sincère d'intégration africaine. Situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, « le Mali est une terre de rencontres, de brassages et de cultures dont le destin se confond, depuis l'aube des temps, avec celui de l'Afrique de l'Ouest » (Traoré, 1999, p. 171). C'est pourquoi, dès l'accession à l'indépendance nationale, le Mali s'engage à former une fédération avec le Sénégal. Mais, à cause des divergences idéologiques entre les deux principaux leaders politiques de l'époque; M.Keïta et L.S. Senghor, le premier de tendance socialiste à la chinoise ou soviétique, le second pro-occidentale sous l'influence franco-américaine, la fédération éclate quelques mois plus tard (Benoist, 1989 ; Decraene, 1980).

Après l'éclatement de la fédération, le Mali effectue d'autres tentatives d'intégration d'où les rencontres de Konakry (Guinée) en décembre 1960, d'Accra (Ghana) en avril 1961 et de Bamako (Mali) en juin 1961. Toutes ces rencontres ont la particularité de réunir des leaders de même idéologie : celle du socialisme et du panafricanisme. Ils comptaient, à travers l'union de leurs pays (Ghana, Guinée, Mali) former le noyau dur de l'Unité des États africains (U.E.A) (Nkrumah, 1994). Les événements continentaux³⁶ et les problèmes interpersonnels - de leadership précisément - entravent toutes les tentatives d'unité, sans oublier l'environnement

³⁶ De 1958 jusqu'en 1975, l'Afrique a été le théâtre de luttes de libération nationale. Les premiers ayant accédé à l'indépendance entre 1959 et 1965 devaient soutenir politiquement, militairement et matériellement les autres à s'affranchir. Donc l'arrivée chaque fois de nouveaux États indépendants sur la scène de la politique continentale bouleversait les données.

international qui est défavorable. Les Occidentaux, par crainte de l'expansion du socialisme ou du communisme en Afrique, se montrent particulièrement hostiles à toute politique de regroupement dirigée surtout par les pays tels que le Ghana, la Guinée et le Mali. Dès lors, les ardeurs d'unité furent refroidies. Les chefs d'États se contentent de simples déclarations politiques de bonne volonté sans aucune action d'envergure.

Cependant, aujourd'hui encore, un grand nombre d'hommes, de penseurs - africains ou non - s'accordent à dire que la meilleure garantie pour les pays africains de réussir leur développement est la création d'un espace politique et économique commun. « Dans ces conditions, la revendication de "l'Unité africaine" n'apparaît plus comme une incongruité déplacée, une obsession rituelle ou, au mieux, une naïveté, mais plutôt une nécessité voire un impératif. Non pas que l'Unité africaine n'eût jamais été tentée, mais l'idée a vite été intégrée dans le "système tutélaire" » (Baniafouna, 1996:245). Baniafouna continue en ajoutant que dans un monde en pleine réorganisation, la solution pour les pays africains n'est pas celle proposée par les institutions financières internationales, mais doit être plutôt recherchée dans la poursuite de l'unité politique prônée par les pères de l'indépendance, et de la coopération entre les différents pays africains sur les plans culturel, économique et diplomatique.

Depuis janvier 1961, à la suite de la conférence de Casablanca (Maroc), Kwamé Krumah attirait l'attention des quelques chefs d'État présents sur l'urgence d'une éventuelle intégration continentale, sans laquelle les jeunes États nouvellement indépendants ne pourront faire face aux problèmes de construction nationale. Il s'exprime en ces termes :

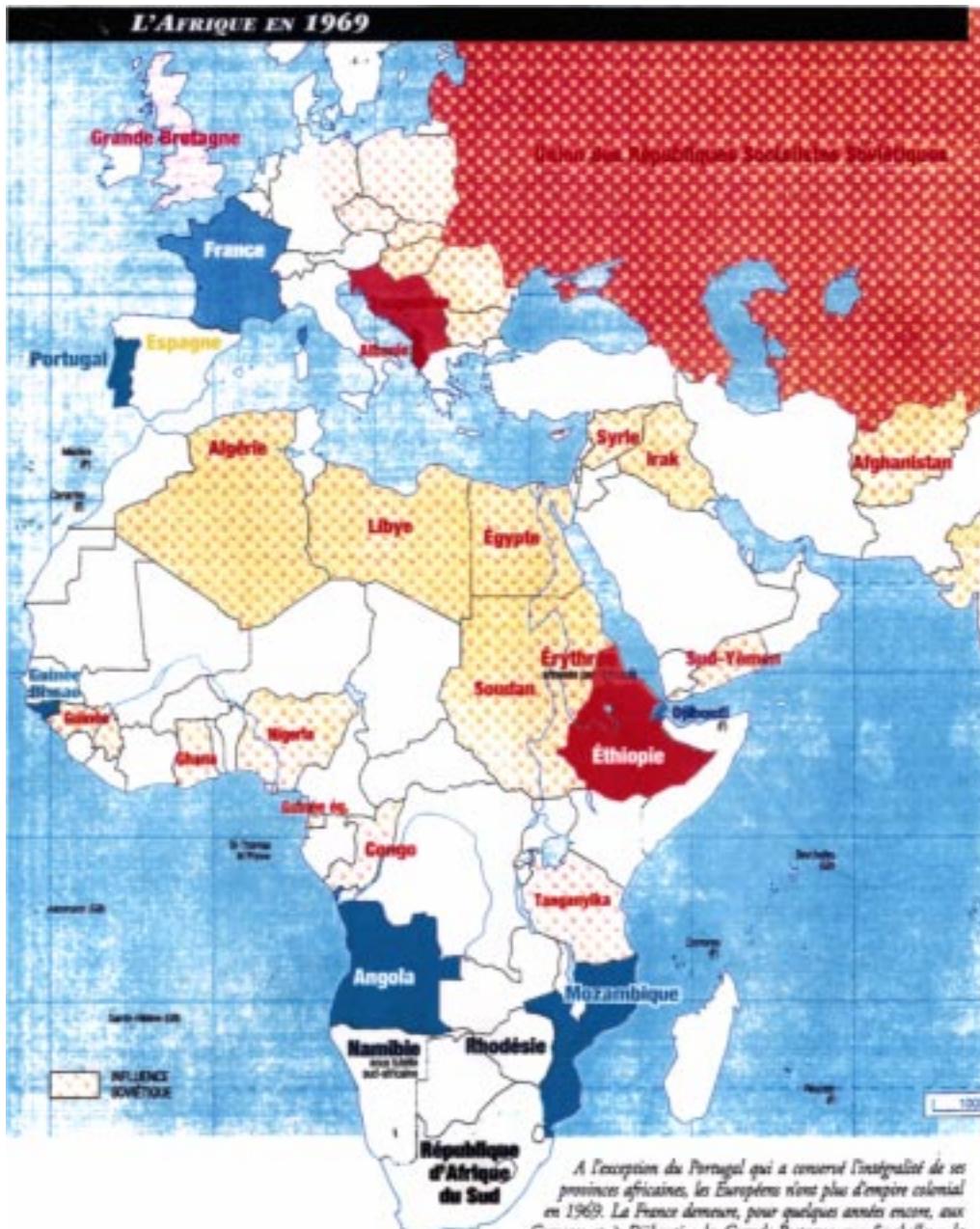
je ne vois pas comment les États d'Afrique seraient en sécurité si leurs chefs, dont nous-mêmes, n'avons pas la conviction profonde que le salut de l'Afrique est dans l'unité... car l'Union fait la force, et, je constate, les États

africains doivent s'unir, ou alors se vendre aux impérialistes et aux colonialistes pour une assiette de soupe, ou encore se désintégrer individuellement. (Nkrumah, 1994, p. 172).

La conférence de Casablanca est suivie par celle de Monrovia (Libéria) qui a comme principal objectif de créer un espace économique commun pour l'ensemble du continent. C'est à la suite de ces diverses rencontres que fut créée, le 25 mai 1963 l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A) à Adis Abeba, sous l'égide de l'empereur éthiopien Halié Selassié. Force est de reconnaître que : « l'Unité africaine qui prétendait promouvoir la chartre de l'OUA, adoptée en mai 1963, n'a jamais été qu'une notion ambiguë, en réalité, la charte d'Addis-Abéba est au premier chef l'expression d'une volonté de considérer la souveraineté d'États-membres inquiets des ambitieux projets panafricains d'un Nasser ou d'un Nkrumah » (Bach et Vallée, 1990, p. 69). Jaloux de leur souveraineté pour reprendre l'expression de Sophie Bessis (1992) et imbus de leur personnalité, les chefs d'États africains vont vite transformer l'OUA en une caisse de résonance.

Les sommets annuels de l'OUA - boycottés dans la plupart des cas - donnent lieu à des scènes de querelles de personnes et de mesquineries politiques. Les divergences idéologiques et des différends entre chefs d'États prennent le pas sur les intérêts généraux africains. Les pays africains sont partagés entre deux positions : celle de Casablanca (Égypte, Ghana, Guinée, Maroc, Mali, Libye et le Front de Libération National Algérien) et celle de Monrovia qui regroupe les autres pays indépendants de l'époque.

Carte de l'Afrique en 1969 marquant la division idéologique du continent



Centrafricaine et à l'opposition ; la Guinée-équatoriale aux Seychelles ; la République d'Afrique du sud en Namibie, l'Ethiopie en Erythrée. En 1963, les pays indépendants d'Afrique créent l'OUA. Deux catégories d'hommes d'Etat s'affirment : les réalistes (Félix Houphouët-Boigny, Léopold Senghor) qui encouragent une coopération avec l'ancienne puissance coloniale ; les idéologues (Kwame Nkrumah, Sékou Touré, Patrice Lumumba) qui revend d'une troisième force. Les grandes idées exprimées à la veille des indépendances sont souvent à rude épreuve : le nationalisme ne survit pas à la compétition est-ouest ; le tiers-mondisme a changé de nature, sur les thônes préexistants ont enrichi les mirages narrows en matières premières et apparaissent les plus démontés ; les non-alignés subissent les pressions contradictoires des Etats-Unis et de l'URSS ; le panaficanisme est affaibli par les querelles opposant les révolutionnaires aux nationalistes modérés ; le panaficanisme est paralysé par la diversité des peuples.

Source : Jolly, Jean, "L'histoire du continent africain", Paris, L'Harmattan, 1996, t3, page 97.

Parrainée par le Libéria et le Nigeria, la rencontre de Monrovia regroupait essentiellement des pays à tendance libérale comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, le Gabon, etc. Le premier groupe, celui de Casablanca, estime que l'unité politique constitue la solution idéale, pour créer les conditions nécessaires d'un environnement sain capable de soutenir tous les projets de modernisation et de reconstruction africaine. Tandis que le groupe de Monrovia pense au contraire que l'intégration économique par des accords commerciaux et douaniers, est la seule alternative pour le continent de réussir son unité aussi bien que son développement socio-économique et politique. Un marché africain commun semble le facteur dynamique intégrateur par excellence.

Avec le soutien des Occidentaux (France, États Unis, Angleterre, Belgique, Portugal), le groupe de Monrovia finit par s'imposer. Les États membres de ce groupe étaient aussi, il faut le signaler, les plus riches en ressources de matières premières et numériquement les plus puissants. Depuis, toutes les démarches essayant de rapprocher les deux tendances achoppent sur les divergences idéologiques et politiques. Ce qui explique quelque peu la prolifération, partout en Afrique, d'organisations régionales ou inter étatiques, le plus souvent en compétition, dont les plus importantes sont : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); l'Afrique Caraïbe et pacifique (ACP); la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC); Zone d'échange préférentiel (ZEP); l'Union du Maghreb arabe ZEP) etc.

L'histoire socio-économique nous enseigne qu'il n'y a pas de développement et encore moins d'intégration sans une volonté politique réelle et ferme capable de les orienter. Ce n'est pas par l'intégration économique seulement (marché commun) que l'on pourra sortir l'Afrique de sa longue torpeur économique. On ne peut qu'être d'accord avec Bach et Vallée (1990, p. 71) quand ils disent que : « la

surdétermination est alors d'ordre politique, la volonté d'assumer les coûts de l'intégration exigeant l'acceptation de transferts de souveraineté au profit d'institutions supranationales ».

L'intégration politique doit être le cheval de bataille de tous les États africains, « contrairement à ce que croient les responsables des États post-coloniaux, le salut des populations africaines ne viendra pas des efforts non convertis faits au niveau des États nationaux dont la viabilité reste incertaine, mais viendra de l'intégration. Avoir le courage politique de prôner l'Unité africaine là où des intérêts égoïstes à courte vue plaident pour le nationalisme sans nation, c'est faire un pari gagnant sur l'avenir du continent » (Etounga-Manguelle, 1993, p. 101). Le programme d'unité élaboré en 1961 par les présidents Kwamé Nkrumah (Ghana), Modibo Keïta (Mali) et Sékou Touré (Guinée) reste, après plus de quarante ans, un document d'inspiration valide pour jeter les bases d'une nouvelle intégration africaine. Les articles 3 et 4 du document résument parfaitement les directives à suivre par une future Union des États africains (UEA).

Article 3 Buts de l'U.E.A:

resserrer et développer les liens d'amitié et de coopération fraternelle entre les États membres, sur les plans politique, diplomatique, économique et culturel, mettre les ressources en commun pour consolider leur indépendance et sauvegarder leur intégrité territoriale; coopérer à la liquidation de l'impérialisme, du colonialisme et du néocolonialisme en Afrique et à l'édification de l'Unité africaine, harmoniser la politique, tant intérieure qu'étrangère, de ses membres, de façon que leurs activités soient plus efficaces et contribuent mieux à sauvegarder la paix du monde.

Article 4 L'activité de l'Union s'exercera surtout dans les domaines suivants :

- a) Politique intérieure : Élaboration d'une orientation commune des États.

- b) Politique étrangère : Stricte observance d'une diplomatie concertée, destinée à resserrer la coopération.
- c) Défense : Organisation d'un système de défense commun, permettant de mobiliser toutes les forces à la disposition de l'État en faveur de tout membre de l'Union qui serait victime d'une agression.
- d) Économie : Définition de directives communes relatives à la planification économique, visant à la totale décolonisation des structures héritées du système colonial, et organisant l'enrichissement de leurs pays dans l'intérêt de leurs peuples.
- e) Culture : Réhabilitation et développement de la culture africaine, échanges culturels fréquents et variés.

(Nkrumah, 1994, p. 169-170).

On constate que les pères fondateurs de la théorie de l'unité africaine ont su regarder vers l'avenir et comprendre très tôt que l'intégration politique et économique offrait une belle opportunité au continent. Le fait que les peuples africains revendiquent l'unité de leurs États dans leur symbolique et dans leur puissance n'est pas une contingence quand on sait le rôle qu'ont joué les grands empires (Ghana, Manding, Zoulou, etc.) dans l'histoire du continent avant la colonisation. La nouvelle unité donnera lieu à de nouvelles formes d'amitié et de coopération, permettra aux États africains de faire face aux défis de la mondialisation, car « pris individuellement, les pays africains sont exclus de la mondialisation de l'économie et leur rôle dans la vie internationale ne suffit pas à les éléver à la dignité d'une essence particulière que seule confère la souveraineté... » (Baniafouna, 1996, p. 291).

Une fois l'unité politique réalisée, les États pourraient accélérer le processus d'intégration économique dont l'objectif premier sera de créer un marché africain commun. Nkrumah (1994, p. 191) n'exagère pas en disant qu'un :

marché commun africain, dans l'intérêt des seuls Africains serait beaucoup propre à aider les États d'Afrique. Il presuppose une politique commune de

commerce extérieur et intérieur, et doit sauvegarder notre droit de commercer avec qui nous voulons [...]. L'un des principaux objectifs de notre Marché commun doit être d'éliminer la compétition qui existe actuellement entre nous et continuera nécessairement tant qu'un seul d'entre nous s'imaginera qu'il est avantageux pour lui d'adhérer au Marché commun européen.

La création d'une monnaie africaine commune et d'un marché africain pourrait garantir la stabilité économique du continent. Nous sommes d'accord avec Bach et Vallée (1990, p. 75) qui disent que: « l'expérience de la CEE [Communauté Économique Européenne] fait clairement ressortir le caractère vital d'une harmonisation des politiques économiques générales qui implique que chaque gouvernement dispose d'un pouvoir d'infléchissement ou de contrôle sur les forces dominantes de l'économie et que ce pouvoir ne soit pas annihilé par l'inefficacité ou la corruption ». Ainsi nous partagerons l'opinion de Nkrumah (1994, p. 192) selon laquelle « la mise en commun de nos projets nationaux semblables entre eux, profiterait plus au développement mutuel. En fait l'unification totale de l'économie africaine à l'échelle continentale est le seul moyen qu'aient les États africains d'atteindre un niveau qui ressemble à celui des pays industrialisés.

Cette nouvelle perspective implique, d'une part, la détermination politique des dirigeants africains animés d'un esprit profondément panafricain; d'autre part, la mobilisation des populations nationales prêtes à surmonter les obstacles liées au sectarisme, au tribalisme et aux différences culturelles ou religieuses. En d'autres termes, l'engagement (politique) des gouvernements, l'enthousiasme des populations locales conjugués aux appuis extérieurs créeront des conditions idéales d'une intégration totale susceptible d'offrir au continent africain les opportunités d'amorcer le processus d'un développement harmonieux.

En conclusion, nous pouvons dire qu'à partir de ces quatre dimensions, il nous a été possible d'envisager ou de concevoir la faisabilité d'un modèle de

développement pour l'Afrique subsaharienne et pour le Mali qui soit respectueux du bien-être des populations. Le rôle des gouvernants ne doit pas être seulement de faire le Mali l'élève modèle du FMI en terme d'ouverture et de réformes économiques ou le champion de la démocratie et des droits de la personne. Ils doivent aussi, et surtout, protéger les couches populaires les plus défavorisées et de développer des services et de la protection sociale.

L'économie doit être mise au service des citoyens et leur milieu naturel, et non le contraire. L'État doit rétablir les institutions de la République et élaborer un projet économique ouvert sur le monde et de développement autonome. Il s'appuie sur une société civile qui connaît, depuis l'avènement du pluralisme démocratique en mars 1991, un réveil remarquable. La structure politico-administrative doit créer une nouvelle atmosphère favorable à l'affirmation de l'État de droit et à la défense des libertés individuelles et publiques.

L'analyse des possibilités dans les domaines de la culture, de la corruption, de l'aide internationale, de la croissance économique et de l'unité africaine représente autant d'avenues à explorer pour paver la voie d'un millénaire moins dévastateur pour les Africains et Africaines. Parmi les facteurs évoqués, nous avons placé l'emphase sur la dimension politique, car, comme le rend compte le portrait que nous avons brossé des différents régimes politiques, la grande faiblesse sociétale malienne réside dans le champ du politique. Ce dernier ne peut être dissocié d'une réflexion d'ensemble sur la culture et ramène un questionnement d'importance : faut-il une révolution culturelle en Afrique pour être en mesure de doter le continent de nouvelles orientations culturelles à la mesure des défis à relever ? Nous terminerons sur cette interrogation qui ouvre la porte à d'autres recherches et d'autres études pour mieux comprendre la dynamique du développement au Mali, en particulier, et en Afrique, en général.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L’expérience de développement du Mali, au cours des quarante dernières années, largement analogue à celle de plusieurs autres pays africains, démontre que les modèles de développement qui se sont succédés en Afrique n’ont pas donné les résultats escomptés. « Inspirées ou non des modèles de “modernisation” ou de “transformation sociale”, les stratégies de développement postérieures à l’indépendance ont incité l’Afrique à adopter des théories contemporaines dont les antécédents étaient étrangers à son passé. Ainsi, les principes chers aux pays de l’Est comme à l’Occident - dont un grand nombre n’ont même pas été bien compris dans leurs pays d’origines - ont été appliqués en Afrique pour lui faire suivre le courant de développement international » (Berg, R.; Whitaker, J.S., 1990, p. 51). La réduction de la modernisation ou du développement à la croissance économique et de la croissance économique à l’investissement suit une logique d’effets mécaniques qui ne se retrouve malheureusement pas dans les sociétés africaines.

Le Mali, en trente ans (1960-1997) d’indépendance, a connu trois modèles de développement. Il s’agit du socialisme (1960-1968), du populisme militaire (1968-1991) et du pluralisme démocratique (1991 à nos jours). Au lendemain de l’indépendance en septembre 1960, les autorités politiques maliennes ont opté pour le modèle de la planification centralisée à la soviétique. L’application de ce modèle de développement dit socialiste connaît des difficultés internes et externes. Sur le plan interne, les difficultés ont été dues à la rigidité du régime qui devenait de plus en plus autoritaire. Le parti-État du régime de Modibo Keïta adopte la gestion politico-bureaucratique des affaires dont ont souffert tous ses programmes de développement économique et social. L’économie et la culture ont été sacrifiées au profit de la politique étouffant ainsi la société. Sur le plan externe, la méfiance voire l’hostilité des puissances occidentales comme la France, les États-Unis d’Amérique et

l'Angleterre à l'endroit socialiste l'US-RDA a eu des conséquences économiques et diplomatiques néfastes sur le Mali. Face à cette situation de double crise, les mécontentements socioprofessionnels s'accentuent provoquant ainsi la fin dramatique du régime socialiste de Modibo Keïta, à la suite d'un coup d'État militaire en 1968.

Les militaires arrivés au pouvoir instaurent eux aussi un régime autoritaire à caractère populiste. Caractérisé par son ambiguïté, quant à l'orientation politique et économique, le régime populiste de Moussa Traoré, qui a pris par la suite un visage civil, n'a jamais su relever le défi de la modernisation et de la démocratisation. L'économie du pays étouffe sous les méfaits de la corruption, de la garbegie et du népotisme auxquels s'adonnaient les autorités politico-administratives. Obligé d'appliquer les mesures (draconiennes) d'ajustement structurel imposées par la Banque Mondiale et le FMI, le régime fait face à sa première crise socio-économique dans les années 1980. Les conséquences de l'application de ces mesures cristallisent davantage la crise socio-économique qui servirait le pays. Ainsi les mouvements de protestation se généralisent et prennent une allure insurrectionnelle entraînant la chute du régime populiste et autoritaire de Moussa Traoré en mars 1991.

Suite à l'instauration du pluralisme démocratique, la III^{ème} république opte pour le libéralisme économique. Cependant la voie libérale choisie par le régime ne nous permet pas encore de dire que le pays entame réellement un processus de développement durable. Certes, le paysage politique a changé, mais l'économie continue de souffrir encore de mêmes maux que sous la II^{ème} république qui sont le clientélisme, la gestion bureaucratique des programmes de développement du pays, la corruption et le népotisme. Les dirigeants de la III^{ème} république continuent d'appliquer les mesures draconiennes du FMI et de la Banque Mondiale. Ces mesures ne font qu'accentuer la pauvreté, le chômage et la misère de la majeure partie de la population fragilisant du coup la jeune démocratie malienne. Autrement,

les stratégies de développement national continuent d'être influencées sinon par les puissances occidentales directement ou à travers les institutions financières internationales.

Les critiques demeurent quant à la capacité du régime actuel de répondre aux exigences des populations nationales. L'enjeu n'est pas de créer les conditions d'une croissance économique comme le préconisent les puissances occidentales et les institutions financières internationales, mais surtout de répondre aux besoins inassouvis en eau potable, en santé, en alimentation, en logement, en éducation etc., ainsi qu'aux défis contemporains de la croissance démocratique, de l'environnement et de l'économie informelle.

L'échec relatif des régimes successifs du Mali dans leurs entreprises de modernisation nous permet d'affirmer que les modèles de développement adoptés et appliqués à travers les programmes de développement économique et social ont été imposés à un environnement socio-politique et culturel inadéquat. Les approches élaborées généralement avec l'aide de l'extérieur, ont souvent présence sur les conditions spécifiques locales malgré les discours répétés des différents régimes à vouloir construire une économie nationale indépendante.

À notre avis, l'alternative consiste à organiser un nouvel espace socio-politique et économique. Au lieu d'être dictées par les puissances occidentales encore moins par les multinationales ou les institutions internationales, les priorités politiques, économiques et monétaires doivent être redéfinies en fonction des besoins socioculturels et idéologiques nationaux. Cela implique la mise en place, au Mali et un peu partout en Afrique, de régimes démocratiques transparents, moins corrompus, plus déterminés et capables de susciter l'enthousiasme des populations locales.

La dynamique du changement s'exprime dans son volet politique par ses revendications démocratiques commencées dans les années 70. La dynamique du changement se manifeste aussi dans sa dimension économique, par la remise en cause des anciens schémas ou modèles si fortement marqués par l'échec, par l'idée encore floue, d'un autre modèle de développement. Elle se manifeste enfin par l'engagement pour d'autres cultures et le renforcement de la lutte contre la corruption.

Pour ce faire, les dirigeants africains doivent orienter leurs politiques interne et externe vers la réalisation d'une intégration. Le succès des politiques va dépendre finalement, non pas seulement des richesses minières, agricoles ou financières dont disposent les États, mais surtout de la volonté et de l'habileté des gouvernants à placer leurs actions dans le sens de la résultante de toutes les forces, à déceler et à exploiter, dans la diversité des opinions, et social, les valeurs africaines et occidentales favorables à la modernisation au progrès socio-économique : « l'unité continentale est indispensable si nous voulons aller vers la réalisation de nos espoirs et de notre plan : créer une société moderne qui donnera à notre peuple la possibilité de vivre une vie pleine et satisfaisante » (Nkrumah, 1994, p. 254). Il est donc temps pour les Africains de se réveiller et de s'atteler à la tâche pendant qu'il est temps, car personne d'autre ne viendra construire l'Afrique à leur place.

BIBLIOGRAPHIE

- Albertini, J.M., *Mécanismes du sous-développement et développement*, Paris, Éditions Ouvrières, 1987, 343 p.
- Amin, S., *L'Afrique de l'Ouest bloquée, économie politique de la colonisation, 1800 - 1970*, Paris, Éditions de Minuit, 1971, 332 p.
- Amin, S., *La déconnexion : pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1986, 333 p.
- Amin, S., *Impérialisme et sous-développement en Afrique*, Paris, Anthropos-Economica, 1988, 585 p.
- Amin, S., *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde une analyse politique*, Paris, l'Harmattan, 1989, 383 p.
- Amin, S., *L'empire du chaos*, Paris, L'Harmattan, 1991, 139 p.
- Amin, S., *Mondialisation et accumulation*, Paris, L'Harmattan, 1993; 370 p.
- Amin, S., *Démocratie, développement, droits de l'homme*, Genève, Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme et de la paix, 1994, 55 p.
- Amselle, J.L., « Fonctionnaires et hommes d'affaires au Mali », *Politique africaine*, 1987, no. 26, pp. 63-72.
- Assidon, E., *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte, 1992, 123 p.
- Bach, D.C.; Vallée, O., « L'intégration régionale : espaces politiques et marchés parallèles », *Politique africaine*, 1990, no. 39, pp. 68-78.
- Bairoch, P., *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, Paris, Gallimard, 1992, 660 p.
- Baniafouna, C., *Quelle Afrique dans la mondialisation économique ?*, S.L.S.N[TDT1]37, 1996, 376 p.
- Banque africaine de Développement (BAD), *Rapport sur le développement en Afrique 1995*, Abidjan, 1995, 499 p.

³⁷ S.L.S.N. (Sans Lieu Sans Nom).

- Banque Africaine de Développement (BAD), *Rapport sur le développement en Afrique 1996*, Abidjan, 1996, 216 p.
- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), *Culture et Développement en Afrique*, Washington, D.C., 1994, 625 p.
- Banque Mondiale (BM), *L'Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable*, Washington, D.C., 1989, 346 p.
- Banque Mondiale (BM), *Rapport sur le développement dans le monde 1986*, Washington, D.C., 1986, 277 p.
- Banque Mondiale (BM), *Rapport sur le développement dans le monde 1987*, Washington, D.C., 1987, 317 p.
- Banque Mondiale (BM), *Rapport sur le développement dans le monde 1988*, Washington, D.C., 1988, 345 p.
- Banque Mondiale (BM), *Rapport sur le développement dans le monde 1994*, Washington, D.C., 1994, 268 p.
- Banque Mondiale (BM), *Rapport sur le développement dans le monde 1995*, Washington, D.C., 1995, 375 p.
- Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1996*, Washington, D.C., 1996, 290 p.
- Banque Mondiale (BM), *Rapport sur le développement dans le monde 1997*, Washington, D.C., 1997, 317 p.
- Bayart, J.F., « La fin du pacte colonial », *Politique africaine*, 1990, no. 39, pp. 47-55.
- Bayart, J.F., « La problématique de la démocratie en Afrique », *Politique africaine*, 1991, no. 43, pp. 5-20.
- Bénoist, J.R., *Le Mali*, Paris, L'Harmattan, 1989, 265 p.
- Berg, R.; Whitaker, J.S., *Stratégie pour un nouveau développement en Afrique*, Paris, Economica, 1990, 556 p.
- Bertrand, M., « Un an de transition politique : de la révolte à la troisième République », *Politique Africaine*, 1992, no. 47, pp. 9-22.

Bessim, S., *Finalement, pillons-nous vraiment le Tiers-Monde ?*, Condisur-Noireau, Panoramiques-Corlet, 1992, 182 p.

Boncœur, G; Thouément, H., *Histoire des idées économiques*, tome 1, Paris, Nathan, 1994, 255 p.

* Boulègue, J., *Quatre siècles de découvertes africaines*, in Vernet, Joël : Pays du Sahel. Du Tchad au Sénégal, du Mali au Niger, Paris, Éditions Autrement, 1994. p.

Brunel, S., *Le Sud dans la nouvelle économie mondiale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 406 p.

Capian, A.P., « L'origine des difficultés économiques de l'option socialiste du Mali, » *Afrique Contemporaine*, 1972, no. 62, pp. 6-15.

Chantebou, B., *Le Tiers-Monde*, Paris, Armand Colin, 1986, 189 p.

Chapuis, R., *Les quatre mondes du Tiers-Monde*, Paris, Armand Colin, 1997, 247p.

Chauvin, M., *Tiers-Monde: la fin des idées reçues*, Paris, Syros, Alternatives, 1991, 221 p.

Chrétien, J.P., « Les racines de la violence contemporaine en Afrique, » *Politique africaine*, 1991, no. 42, pp. 15-27.

Cissé M.C.; Dembelé K., Kébé Y., Traoré M.N., *Le Mali le paysan et l'état*, Paris, L'Harmattan, 1989, 197 p.

Clark, A.F., « The democratization process in Mali, » *Journal of Third World Studies*, 1995, v. 12, no. 1.

Comité Militaire de Libération Nationale (CMLN), *Dix ans d'effort de redressement et d'assainissement*, Bamako, Éditions des Imprimeries du Mali, 1978.

Commission Française Justice et Paix, *Les 100 mots de développement et du Tiers-Monde*, Paris, La Découverte, 1990, 328 p.

Constantin, F.; Constatin, B., « Perspectives africaines et bouleversements internationaux, » *Politique Africaine*, 1990, no. 39, pp. 55-67.

Coopération française, *Le Mali*, Bamako, Ambassade de France, 1992-1993, 66 p.

- Coquery-Vidrovitch Cathérine; Hemery D.; Piel J. *Pour une histoire du développement. États, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, 1988, 285 p.
- Coutrot, T.; Husson, M., *Les destins du Tiers-Monde*, Paris, Nathan, 1993, 207 p.
- Darbon, D., « L'État prédateur, » *Politique africaine*, 1990, no. 39, pp. 37-45.
- Decraene, P., *Le Mali*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 127 p.
- Diakité, S. *Violence technologique et développement. La question africaine du développement* Paris, L'Harmattan, 1992; 156 p.
- Diarrah, C.O., *Le Mali : bilan d'une gestion désastreuse*, Paris, L'Harmattan, 1990, 206 p.
- Diarrah, C.O., *Le défi démocratique au Mali*, Paris, L'Harmattan, 1996, 313 p.
- Diarrah, C.O., *Le Mali de Modibo Keïta*, Paris, Karthala, 1986, 187 p.
- Diarrah, C.O., *Vers la IIIème République*, Paris, L'Harmattan, 1991, 233 p.
- Dumont, R., *Démocratie pour l'Afrique : la longue marche de l'Afrique noire vers la liberté*, Paris, Le Seuil, 1993, 343 p.
- Dumont, R., *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le Seuil, 1962, 254 p.
- Essor, *Quotidien National du Mali*, no.5514, 20 novembre 1968.
- Etounga-Manguelle, D., *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?*, Ivry S/Seinne, Nouvelles du Sud, 1993, 153 p.
- Fay, C., « Le Mali : la démocratie en pâture », *Cahier d'Afrique*, 1995, vol. 35, no. 1, pp. 19-53.
- Gaudio, A., *Le Mali*, Paris, Karthala, 1988, 267 p.
- Gérard, E., « Entre État et Populations : l'école et éducation en devenir, » *Politique africaine*, 1992, no. 47, pp. 59-69.
- Giri, Jacques, *L'Afrique en panne vingt-cinq ans de développement*, Paris, Karthala, 1986, 204 p.
- Hugon, P; Pourcet, G; Quiers-Valette, S., *L'Afrique des incertitudes*, Paris, Presses Universitaire de France, 1995, 271 p.

- Jean, P., *L'argent noir : corruption et sous-développement*, Paris, A. Fayard, 1988, 278 p.
- Jeune Afrique, *Supplément* 1969, No. 438, pp. 6-21.
- Jeune Afrique, 1987, no.1375.
- Jolly, J., *Histoire du continent africain* t1, t2, t3, Paris, L'Harmattan, 1996, 683 p.
- Kabou, A., *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1993, 190 p.
- Kaghavan, M., *Les ONG au Mali*, Politique africaine, 1992, no. 47, pp. 91-100.
- Konaté, M., *Mali, ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 1990, 143 p.
- Kouyaté, S.B., *les dirigeants africains face à leur peuple*, Paris, Maspéro, 1964.
- Lacoste, Y., *Contre les anti-tiers-mondismes et contre certains Tiers-Mondistes*, Paris, La Découverte, 1985, 149 p.
- Lacoste, Y., *Les pays sous-développés* Paris, Presses Universitaires de France, 1984, 127 p.
- Latouche, S., *Faut-il refuser le développement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 216p.
- Latouche, S., *La planète des naufragés*, Paris, La découverte, 1991, 235 p.
- Latouche, S., *Quelles alternatives pour les naufragés du développement* dans : Bessis, Sophie (Ed) Finalement pillons-nous le Tiers-Monde ?
- Lê Chaû, « Politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance », *Politique africaine*, 1992, no. 47, pp. 31-42.
- Les Plans de développement des pays d'Afrique noire*, Paris, Ediafric, 1981, 325 p.
- Le Roy, E., « Le Mali, la IIIème République face à la méfiance des ruraux », *Politique africaine*, 1992, no. 46; pp. 132-142.
- Lipietz, A., *Mirage et miracle*, Paris, La Découverte, 1985, 188 p.
- Loxley, J., « A Review of adjustment in Africa : Results and the Road Ahead, » *Canadian Journal of Africa Studies*, 1995, vol. 29, no. 2, pp. 266-271.

Maharaux, A., « Politiques d'industrialisation, » *Politiques africaine*, 1992, no. 47, pp. 70-78.

Marchés tropicaux et méditerranéens, Bamako, 1980.

Médard, J.F., « L'État prédateur, » *Politique africaine*, 1990, no. 39, pp. 25-36.

* Ministère du Plan et de l'Intégration, *Plan Quinquennal de développement économique et social du Mali (1987-1991)*, Bamako, Direction Nationale de la planification, 1988.

Ministère du plan et de l'intégration, *Résultats du plan quinquennal 1981-1985*, Bamako, Direction Nationale de la Planification, 1988.

Ministère du Plan, *Plan Quinquennal de développement économique et social du Mali 1961-1965*, Bamako, Éditions des Imprimeries du Mali (EDIM), 1962.

Ministère du Plan et du Développement, *Plan Quinquennal de développement économique et social du Mali (1974-1978)*, Bamako, Éditions des Imprimeries du Mali (EDIM), 1981.

Ministère du Plan et du Développement, *Plan quinquennal de développement Économique et Social du Mali, (1981-1985)*, Bamako, Éditions des Imprimeries du Mali (EDIM), 1982.

Ministère du Plan et de l'économie rurale, *Programme Triennal de redressement économique et financier 1970-1972*, Bamako, Direction Nationale du Plan et de la Statistique, juin 1970.

Ministère du Plan et de l'économie rurale, *Rapport provisoire d'exécution du plan quinquennal de développement économique et social 1974-1978*, Bamako, Direction Nationale du Plan et de Statistique, 1979.

Ministère du Plan et de l'économie rurale, *Résultats du programme Triennal de redressement économique et social du Mali 1970-1972*, Bamako, Direction Nationale du plan et de la statistique, 1973.

Ngalasso, M.M., « Démocratie: le pouvoir des mots, » *Politique africaine*, 1996, no. 64, pp. 3-17.

Nkrumah, K. *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence africaine, 1994, 256 p.

Ominami, C., *Le Tiers-Monde dans la crise*, Paris, Découvertes, 1986, 246 p.

Onana, J.B., « De la relation entre culture et développement : leçons asiatiques pour l'Afrique, » *Politique africaine*, 1997, no. 68, pp. 98-111.

Organisation Islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), *Culture et Civilisation islamiques: le Mali*, S.L.S.N, 1988.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), *Culture et Développement*, Paris, UNESCO, 1991, 174 p.

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), *La dimension culturelle du développement : vers une approche pratique*, Paris, UNESCO, 1994, 241 p.

Primature, Commissariat au plan, *Programme triennal d'investissement, 1995-1997*, Bamako, Direction nationale de la planification.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain, 1994*, Paris, Economica, 1994, 240 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain, 1995*, Paris, Economica, 1995, 251 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain, 1996*, Paris, Economica, 1996, 251 p.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain, 1997*, Paris, Economica, 1997, 268 p.

Ridell, B., « The World Bank Speaks to Africa Yet Again, » *Canadian Journal of African Studies*, 1995, vol.29, no.2, pp. 262-265.

Ricardo, D., *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Calman-Levy, 1970, 349 p.

Rostow, W.W., *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Éditions du Seuil, 1974, 252 p.

Rostow, W.W., *Les étapes de la pensée politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, 492 p.

Sachs, W., Esteva, G., *Des ruines du développement*, Montréal, Les Éditions Écosociétés, 1996, 138 p.

Sanankoua, B., *La chute de Modibo Keïta*, Paris, Chaka, 1990, 185p.

Sandbrook, R., « Bringing politics back in? The World Bank and Adjustment in Africa, » *Canadian Journal of African Studies*, 1995, vol. 29, no. 2, pp. 278-288.

Sandbrook, R., « Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste, » *Politique africaine*, 1987, no. 26, pp. 15-37.

Sardan, J.P., « L'économie morale de la corruption en Afrique, » *Politique africaine*, 1996, no. 63, pp. 97-115. Sciences Humaines, Oct. 2000, no. 109

Sidibé, O.O., *Démocratie et concertation nationale: la mise en œuvre du conseil économique et culturel du Mali*, Éditions La Haye, Paris, Pays-Bas, L'Harmattan, 1994, 103 p.

Smith, A., *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Éditions Gallimard, 1976, 445 p.

Traoré, A.D., *L'Etau* Saint-Armand-Montrond, Actes Sud, 1999, 186 p.

Union Démocratique du Peuple malien UDPM), *Congrès Constitutif de l'Union Démocratique du Peuple malien du 28 au 31 mars 1979*, Bamako 1980.

Zantman, A., *Le Tiers-Monde : les stratégies de développement à l'épreuve des faits*, Paris, Hatier, 1990, 391 p.

Ziegler, J., *La contre révolution en Afrique*, Paris, Payot, 1963, 242 p.

* NB : Par oubli, nous n'avons pas pu noter le nombre de pages de certains des documents consultés au Mali. Il s'agit d'environ 1500 pages pour les documents officiels du Mali, et 350 pages pour les livres et articles.